**DEMOCRATIE ET SPIRITUALITE**

 **DEMOCRATIE ET SPIRITUALITE EN QUESTIONS**

**Pour un vivre ensemble porteur de sens**

**Patrick BRUN**

**Avec la contribution de membres de l’association**

**Je remercie les membres du bureau de Démocratie et spiritualité qui ont plus particulièrement contribué à ce livre par leurs conseils, leurs apports et leur relecture des versions intermédiaires.**

**SOMMAIRE**

**Avant-propos**

**Introduction :** Genèse de l’association

**Ière partie : Les intuitions fondatrices et les textes**

Chapitre 1: La charte (2003)

Chapitre 2: L’association

Chapitre 3 : « La démocratie, valeur spirituelle »

**IIème partie : Transformation personnelle, transformation collective**

Chapitre 4 : Sujet et Acteur

Chapitre 5 : La spiritualité, carburant de l’éthique et du sens

Chapitre 6 : Un lieu de dialogue constructif et ouvert, animé par l’éthique de la discussion

**IIIème partie : De la réflexion à l’action**

Chapitre 7 : Les lieux, formes et thèmes de notre réflexion

Chapitre 8 : Quels messages pour un monde en mutation ?

Chapitre 9 : De la spiritualité à l’action politique : le Pacte civique

**Conclusion**

**Petite bibliographie**

**Annexes :**

 La charte ;

Jean-Baptiste de Foucauld : la démocratie, valeur spirituelle ;

Patrice Sauvage : Témoigner du spirituel ;

Jean-Claude Devèze : l’éthique du débat, fondement de la démocratie délibérative ;

Petite bibliographie

**AVANT-PROPOS**

En 2013, l’association Démocratie et Spiritualité a fêté ses vingt ans d’existence. Durant toutes ces années un riche patrimoine de textes, de méditations, de réflexions et de propositions a été constitué. Cependant aucun document un peu synthétique sur l’intuition fondatrice de l’association, ses déploiements et ses développements n’a été produit. Le texte que l’on va lire souhaiterait en tenir place, quelles que soient ses limites et ses partis pris au regard de l’abondance des textes.

Le projet est essentiellement de présenter notre association à toute personne qui souhaite mieux nous connaître et peut-être nous rejoindre. Ce petit livre est une amorce et l’auteur serait heureux qu’il suscite d’autres écritures et quelques recherches sur les liens et les sources des relations entre démocratie et spiritualité.

**INTRODUCTION : Genèse de l’Association Démocratie & Spiritualité**

 Lorsque, au printemps 1993, quelques dizaines d’hommes et de femmes se rassemblent autour d’intuitions communes sur la nécessaire fécondation mutuelle entre la pensée démocratique et les forces spirituelles, il ne s’agit pas de composer une œuvre intellectuelle mais d’entreprendre une aventure humaine combinant partage fraternel et réflexion théorique, enracinement spirituel et action.

 Dans toute existence, la période de gestation est l’une des plus passionnantes ; en faire le récit restitue le sens de cette démarche au-delà des termes encore hésitants des premiers textes.

 Comme la grande majorité des gestations humaines depuis que l’évolution nous a amenés au stade Homo Sapiens, la gestation de D&S a duré environ 9 mois, du printemps 1993 à janvier 1994.

La création de l’association Démocratie et Spiritualité est le fruit d’une convergence entre plusieurs initiatives dont le rappel nous éclaire sur les intuitions fondatrices du projet.

Ceux qui se rassemblent en ce printemps 1993 sont, pour la grande majorité, auteurs d’initiatives collectives sur le sujet :

- Au début des années 1970, un petit groupe composé principalement, mais non exclusivement, de hauts fonctionnaires, se réunit autour de **Jean-Baptiste de Foucauld** pour réfléchir aux relations entre spiritualité et politique. L’idée générale est que les événements de Mai 68 ont posé des questions de nature spirituelle et politique auxquelles il n’a pas été répondu et qui requièrent des approches nouvelles.

 Ce groupe s’efforcera de rédiger un « Essai » sur ce sujet, adoptera une règle de vie, s’investira dans « Echange et Projets », le club fondé en 1973 par Jacques Delors, et sera à l’origine de « La Révolution du temps choisi » (1980).

 Préoccupé par les effets dévastateurs du chômage et voyant bien les difficultés d’une approche globale des rapports entre spiritualité et politique, il se lancera dans la création puis le développement de SNC, Solidarités Nouvelles face au Chômage (1985), qui l’absorbera tout entier.

Ces préoccupations sont partagées par d’autres, membres de collectifs créés entre 1970 et 1980. C’est le cas de Patrice Sauvage, de Bernard Ginisty et de Marie-Pierre Bovy.

- **Patrice Sauvage** est à l’origine d’un certain nombre d’initiatives dans l’économie alternative : l’ALDEA est une association pour le développement de l’économie alternative. Elle a pour vocation d’accompagner une épargne de proximité pour de petits projets tels que la création, par des réfugiés politiques, du restaurant  INDONESIA (SCOP Fraternité) au quartier latin. Les clubs d’Investissement pour une Gestion Alternative et Locale de l’Epargne (Les CIGALES) sont un des outils de financement permanent de l’économie alternative.

Patrice Sauvage rencontre les groupes « Espérance » créés dans la mouvance de Roger Garaudy et participe, avec des amis, à l’animation des Réseaux Espérance autour de Roger Macaire. Roger Macaire pense que nous resterons dans l’impuissance politique, sociale et même religieuse tant que nous ne serons pas engagés dans un processus de transformation intérieure, rencontre de notre « moi » profond, source de réinvention de relations vraies avec les autres. Patrice Sauvage, premier Président de Démocratie et Spiritualité, y représente ces courants.

**- Bernard Ginisty**, de formation philosophique, est engagé dans les professions de santé et de politique sociale.

- **Marie-Pierre Bovy** est l’une des animatrices de l’Arche de Lanza del Vasto.

Patrice Sauvage, Bernard Ginisty et Jean-Baptiste de Foucauld seront les Présidents successifs de D & S. Bernard Gauthier, ancien Préfet, inaugurera la fonction de Secrétaire Général qui sera ensuite successivement prise en charge par Bernard Templier, Gilles Guillaud, Jean-Claude Devèze, Patrick Brun et Paul-Philippe Cord.

**Ce qui réunit les précurseurs:**

Les groupes précurseurs ont tous une inquiétude concernant l’avenir de la démocratie. La réflexion est stimulée par les événements qui ont conduit à l’effondrement du communisme soviétique et des idéaux qu’il entendait promouvoir.

On assiste dans les pays de l’Est européen à une formidable explosion de l’aspiration démocratique face à la sclérose héritée du stalinisme. Une véritable énergie spirituelle soulève les peuples. Vaclav Havel en est l’un des chantres et des principaux acteurs. Cette jeunesse d’une nouvelle Europe, la « révolution de velours », fait alors ressentir, par contrecoup, une certaine lassitude de notre propre démocratie. Ne manquons nous pas de cette même énergie et, si oui, comment la ranimer, lui redonner du souffle, face notamment à la montée des exclusions ?

**La fin des utopies ?**

Toutes ces démarches ont donc en commun d’intégrer une dimension spirituelle non confessionnelle aux réflexions sur une nouvelle société. Que devient l’homme face aux impacts des nouvelles technologies de l’informatique, de la robotique, de la biologie sur ses modes de vie, de penser, de communiquer ? Un certain nombre d’inquiétudes se font jour devant la complexification du réel, la segmentation des savoirs, l’hyper spécialisation. Il est paradoxal que s’effondre ou du moins s’affaiblisse gravement la croyance ininterrompue depuis des siècles dans les vertus du progrès et les promesses de l’avenir au moment même où l’informatique, l’électronique, la médecine connaissent des avancées considérables. C’est comme si, tant au niveau collectif qu’individuel, nous étions capables de concevoir des changements scientifiques et technologiques, mais incapables d’en apprivoiser les applications pour qu’ils servent au bien-être de l’humanité. Comme le dit l’adage, *« science sans confiance n’est que ruine de l’âme »*.

En même temps les initiateurs de l’association redoutent les conséquences de la fin des utopies. Si les ambitions du monde sont rabattues sur des objectifs matériels sans vision transcendante, espoir d’un monde meilleur, n’allons-nous pas remettre en cause les acquis de l’après-guerre au nom d’un plat réalisme économique ? Pour Jean-Baptiste de Foucauld, *« un certain modèle social européen occidental, construit dans l’après-guerre par la conjonction des forces démocrate-chrétiennes et sociale-démocrates, risque d’être brutalement remis en cause ».*

Les craintes sont alimentées par la crise économique qui ne cesse d’affecter l’emploi et de gangréner la confiance des citoyens dans leurs institutions publiques. Des pans entiers de l’industrie disparaissent, le chômage s’aggrave, entraînant notamment le chômage des jeunes et la perte des solidarités traditionnelles liées à la grande industrie. Depuis 1974 l’Etat s’en remet au marché financier pour financer ses déficits. On assiste du reste à la financiarisation de l’activité économique, corrélative de la mondialisation, entraînant une perte de l’autonomie des entreprises à l’égard des actionnaires, parfois lointains et anonymes, et un durcissement des relations sociales dont les améliorations espérées dans les années 70 se trouvent contrecarrées par la logique inflexible de la maximisation des profits capitalistes. L’appât du gain pollue les mentalités et recrée des écarts importants dans les revenus.

La consommation à outrance inverse la logique du produire pour consommer : il faut désormais consommer pour produire et produire pour accroître le rendement du capital. C’est le *« triomphe de la cupidité* » pour citer l’ouvrage de Joseph Stiglitz, prix Nobel d’économie.

Sur le plan social se développe une nouvelle logique dans les rapports sociaux, l’exclusion. Pour Jean-Baptiste de Foucauld, depuis la fin du XIXème siècle, on s’appliquait à réduire les inégalités et à « *modérer les processus de domination d’une catégorie de citoyens sur une autre »*. Aujourd’hui, l’individualisation des rapports et la disparition d’une culture collective chez les ouvriers nous font passer d’une logique d’exploitation à une logique d’exclusion. *« L’hétérogénéité des exclus forme nombre mais non pas masse ou classe. Là où il y avait un but collectif, il n’y a plus que projets individuels ; là où l’action collective était fructueuse, on trouve le « chacun pour soi » ou un très faible appétit à être ensemble. Bref, alors que dans l’exploitation, la violence est susceptible de se réguler faute d’exploser périodiquement, dans l’exclusion la violence, aussi forte et même plus, n’explose pas et ne se régule pas ; elle implose plutôt à l’intérieur des individus qu’elle a préalablement fractionnés. La société se désintègre lentement, mais sans bien s’en rendre compte et sans réagir »* (JBDF bulletin n°3 mars 1995, p.9)

Cet individualisme affecte aussi les familles : accroissement du nombre des divorces, précarisation du mariage, choc brutal de la perte des solidarités naturelles pour nombre de familles d’immigrés regroupées dans un premier temps mais confrontées à une société peu encline à les intégrer.

La crise morale qui accompagne la crise économique et sociale laisse l’individu de plus en plus démuni. Cette crise morale est liée notamment à l’absence de nouveaux repères. On éprouve le sentiment d’être à la fin d’une époque sans voir ce qui la suivra. Pour Maurice Bellet, *« La fonction majeure d’une société, c’est ce qui assure sa cohérence d’ensemble. Or, aujourd’hui compte tenu du double effondrement des grandes interprétations religieuses et des perspectives révolutionnaires, il y a un vide de sens comblé par l’éco-règne qui s’impose à tout et à tous. Mais l’éco-règne est à la fois ce qui structure notre société et une fuite en avant qui détruit l’humus humain »* (bulletin n°3 p.12) Guy Roustang estime lui aussi que notre société *« est malade non seulement du chômage et de l’exclusion mais plus gravement du non-sens ».* Notre « vivre ensemble » est confronté à ce qu’on peut nommer une crise spirituelle des valeurs qui le fondent et le structurent. Pour Jean-Baptiste de Foucauld, « la *personne souvent privée de liens sociaux stabilisés et de repères clairs est devenue une construction progressive en un univers incertain »* (Bulletin n°14, 1998, p.48)

Or l’Etat lui-même traverse une double crise de confiance de la part de nos concitoyens : perte de confiance dans une classe politique qui semble cramponnée à ses privilèges et se referme sur elle-même ; crise de l’Etat providence menacé à la fois par une perte d’indépendance face aux grands trusts internationaux et par la contamination de fonctionnaires par des intérêts financiers habillés des vêtements de l’expertise. Certains parlent *« d’écroulement du contrat social »* (J.Jalon, Bull.n°11, 1997, p.8). Il serait urgent de rechercher un nouveau consensus qui ne peut être obtenu sans vision du devenir de la société.

Un tel constat fait peser sur les acteurs sociaux une double responsabilité : se former pour affronter la triple crise économique, sociale et morale avec des outils adéquats ; mais, enjeu plus profond, restaurer les sources philosophiques, morales et spirituelles de notre démocratie non seulement au plan des idées et de leur diffusion, mais de leurs pratiques tant collectives que personnelles. Il s’agit de réactiver ces sources.

Et de redonner du sens à nos pratiques. Cela n’est pas possible sans utopies mobilisatrices.

La question des fondateurs de Démocratie et Spiritualité est de savoir sur quels leviers appuyer pour redonner du sens à notre démocratie, au-delà même de la remise en question du choix global de nos sociétés en faveur de toujours plus de production et de consommation*.*

Or la recherche de sens implique trois volets, dont les liens constituent le fil rouge de ces pages : un travail sur soi appuyé sur le dialogue avec d’autres partageant les mêmes convictions de base, de nouvelles manières de vivre ensemble et de « faire société », enfin inspirant nos relations personnelles, collectives et institutionnelles la promotion d’une spiritualité démocratique ouverte, c'est-à-dire à la fois commune tout en étant appropriable par chacun.

**Des convictions :**

Au confluent de ces initiatives, l’intuition fondatrice de Démocratie et Spiritualité, en 1993, reposait, comme l’a écrit Jean-Baptiste de Foucauld, « *sur l’idée que la démocratie, pour s’accomplir pleinement, doit s’appuyer sur des forces morales et spirituelles (au rang desquelles figurent les religions), éventuellement devenir elle-même une source d'approfondissement spirituel, et que, parallèlement, les religions et les spiritualités ont besoin d’une régulation démocratique pour parer au péril de l’intolérance ou de l’évasion hors du monde qui les menace toujours ainsi que pour contribuer utilement au vivre ensemble. Une fécondation mutuelle est donc nécessaire et possible, tout n’en allant pas de soi et devant être inventée en chaque circonstance* ».

Il s’agit de réactiver ces sources en promouvant un sens susceptible de nous rassembler :

 - Une vie sensée, « raisonnable »

 **-** Une vie orientée, qui a une direction, un avenir dans la réalisation d’une vocation

- Une vie sensible, qui se laisse affecter par le souci de l’autre

 Cela n’est pas possible sans utopies mobilisatrices

Nous portons en nous une espérance : nous croyons en les capacités de nos contemporains de poursuivre la vocation humaine, individuelle et collective, par la voie démocratique

Il nous faut faire partager cette conviction par-delà les catastrophismes ambiants, que la démocratie accepte une inspiration spirituelle et que les traditions spirituelles acceptent le principe démocratique.

**Du bien- fondé d’une association :**

Les changements attendus supposent l’existence de lieux où transformation personnelle et transformation collective se réfléchissent et s’exercent pour se proposer ensuite comme moteurs de la transformation sociale et politique.

 Les convergences constatées montrent que nous sommes riches d’hommes et de femmes puisant dans leur enracinement spirituel la volonté de travailler à cette revitalisation.

 C’est pourquoi il est décidé de lancer une Association « Démocratie & Spiritualité ». Il faut concrètement en définir la Charte et les Statuts et mettre en œuvre les premières actions.

Dans les pages qui suivent nous verrons successivement :

**En première partie :** L’intuition initiale et comment celle-ci s’inscrit dans un projet et se construit dans le « et » de Démocratie et spiritualité

**En deuxième partie** : L’association comme lieu d’exercice et de réflexion de la transformation personnelle et de la transformation collective

**En troisième partie :** Comment l’association se propose d’agir sur l’environnement social et sociétal

**Ière partie : Le projet de l’association : les intuitions fondatrices et les textes**

Deux textes traduisent le projet de l’association et fondent sa mise en œuvre.

Les fondateurs décident en assemblée générale le 3 juillet 1993 d’élaborer une charte et de créer une association. Ils confient ce soin à un conseil élu. Les statuts de l’association sont adoptés par le conseil d’administration le 11 septembre. En octobre 1993, la charte est bouclée.

Nous aborderons successivement les deux institutions en commençant par la charte qui nous semble être porteuse des enjeux du projet de façon plus explicite.

**Chapitre.1 La charte (1993)**

La rédaction de la charte répond notamment à trois objectifs :

* Donner une vision claire de la vocation de l’association, au-delà du titre « Démocratie & Spiritualité », assez novateur. Pour cela il a été décidé de proposer un texte concis (2 pages), très ouvert, et ce sans attendre le murissement des intuitions de départ.

La charte est un outil commun de travail et non une constitution.

* Servir de base aux réflexions approfondies qui vont naitre au cours du développement de l’association.
* Proposer à chacun une orientation et un sens à faire valoir dans le cours de sa vie.

La rédaction de la charte est éminemment une œuvre collective

Un groupe de dix personnes, animé par Bernard Templier, effectue un travail préliminaire dès le printemps 1993.

Un premier texte est soumis à l’approbation d’une Assemblée Générale de 55 membres le 03 / 07 /93.

Ce même texte est proposé à l’avis d’une quarantaine de personnalités à l’été 93.

Le texte définitif sera adopté en Assemblée Générale en octobre 93 (Texte en Annexe 1).

La rédaction d’un tel texte ne s’est pas déroulée sans difficultés : le souci principal était de surmonter l’antagonisme français traditionnel entre république laïque et religion (majoritairement catholique). La récente controverse entre écoles publiques et religieuses incitait à une grande prudence.

Si peu de politiques se sont souciés d’inspiration spirituelle dans l’élaboration des lois, si celles-ci sont souvent appliquées en oubliant l’esprit qui devrait les animer, certains n’en contestent pas moins la prétention des religions à jouer un rôle dans l’éthique de la vie de la cité en les confinant dans la sphère du privé.

D’autres, reprenant l’une des pensées de Charles Péguy, craignent que *« ce qui est né dans un élan mystique ne se réduise à la politique ».*

 Enfin le choix des mots est difficile, certains mots, selon la sensibilité du lecteur, prenant des sens réducteurs. Des postulants à l’adhésion sont parfois plus préoccupés de trouver une résonance personnelle à leur démarche que du souci de large ouverture de l’aventure de D&S.

Malgré tout, il faut souligner que, en réaction au pessimisme ambiant, cette charte est l’acte de naissance d’une nouvelle association, porteuse d’espérance. Sa rédaction s’est faite dans la bonne humeur et même l’humour.

La charte affiche la finalité visée par le groupe : *« Un double effort d’approfondissement de l’exigence démocratique et de renouvellement spirituel ».* Il s’agit d’allier les deux et non de les séparer. C’est de leur conjonction que devrait naître le changement. Les difficultés rencontrées ne viennent pas seulement de la complexité de la société, mais du divorce croissant, comme le dit la charte, « *entre les convictions morales, personnelles et le fonctionnement des systèmes politiques, économiques et sociaux, entre les espérances affirmées et les renoncements acceptés ».* Or les responsables des organisations n’ont pas suffisamment conscience au fond des véritables enjeux de la crise et de la nécessité de *« mobiliser tant les capacités démocratiques inutilisées que les ressources spirituelles latentes ».*

**L’approfondissement de l’exigence démocratique**:

 Au service de la fin recherchée, six objectifs sont formulés, trois concernent plus particulièrement la transformation des personnes, trois autres relèvent davantage du changement démocratique :

La transformation des personnes s’appuie sur la formation des acteurs sociaux :

* *« Favoriser un développement personnel plus unifié entre deux couples en tension : intériorité et engagement ; liberté individuelle et appartenance communautaire ;*
* *Retrouver une culture politique et spirituelle ouverte à la radicalité et à l’utopie créatrice de nature à susciter des attitudes non violentes et des comportements d’initiative et de partage ;*
* *Inspirer aux acteurs éducatifs et culturels plus particulièrement, et notamment aux médias, un sens des responsabilités à la hauteur de leur influence. »*

Ce troisième objectif peut apparaître à la fois comme fruit et ressource des deux premiers. On notera la progression du plus personnel au plus collectif.

Pour le changement de la société, trois types d’action sont proposés :

* *« S’interroger sur les conditions et les fins (c’est nous qui soulignons) du développement scientifique, technique et biologique ;*
* *Donner un coup d’arrêt à la tendance à l’émiettement social et promouvoir les conditions d’une cohésion sociale rénovée ;*
* *Faciliter l’émergence de nouvelles régulations de la société mondiale ».*

Transformation personnelle et transformation collective et sociétale sont ainsi intimement liées. On peut mentionner la phrase que l’on prête à Gandhi *« Sois le changement que tu souhaites ».* La charte ne se contente pas d’identifier des objectifs au service d’une révolution copernicienne des mentalités et des comportements. Elle fonde son appel sur la conception de l’homme en société dont le projet démocratique est l’expression.

Les droits de l’homme, et en particulier le droit de chacun à participer à la décision collective, se réfèrent à l’égale dignité des personnes, énoncée dans la Déclaration universelle des droits de l’homme. L’égale dignité de chacun de nous est le fondement sur lequel reposent non seulement les droits formels, mais aussi l’esprit de la démocratie. Il y a là une dimension transcendante qui n’est pas seulement d’ordre éthique, mais aussi spirituel. Il ne suffit pas en effet d’édicter des règles permettant l’exercice de la citoyenneté si ces règles ne sont pas vécues par les individus comme des traductions dans le droit de principes éthiques et spirituels intériorisés par chacun. Or, si chacun est également digne d’être respecté pour lui-même (et non en fonction de sa position sociale, de sa fortune et même de sa moralité), ce respect ne sera pleinement vécu que s’il est tiré vers le haut. Le principe spirituel ultime que nous sommes appelés à vivre dans le quotidien est l’amour de l’autre à hauteur du respect et de l’amour bien compris que chacun est appelé à nourrir pour lui-même : *« les démocraties risquent de se disloquer si un minimum de vertu civique n’est pas pratiqué par tous, mais elles ne peuvent répondre à leur dessein d’un respect absolu de chaque personne sans recourir à des pratiques éthiques fortes qui en appellent à l’amour de l’autre »*. La charte considère en conséquence que : *« En démocratie, la cohérence morale est la condition de l’efficacité politique »*. Un tel raccourci qui peut être taxé d’idéalisme s’oppose à tout un pan des idées politiques héritées de Machiavel et de Hobbes dont l’histoire politique montre les ravages.

L’éthique est l’inscription de ce principe dans les règles de la morale collective, comme Kant nous l’a montré : *« Agis de telle sorte que tu traites l’humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen ».*

Le rapport entre éthique et spiritualité est illustré par une image proposée par l’un des membres du groupe des lecteurs auxquels on a soumis le projet de charte : *« La démocratie a besoin pour fonctionner que la société soit parcourue, orientée par un champ de forces éthiques. La spiritualité est le combustible qui recharge les accus éthiques de la société civile »*. Une éthique de conviction doit animer l’éthique de responsabilité. Cette dernière ne peut être séparée d’une éthique de la communication sans laquelle, énonce la charte, *« la discussion publique ne peut être fructueuse »*. Les applications pratiques ne sont pas décrites dans la charte, mais certaines figuraient dans un document préparatoire de 1991 :

* *« Avoir respect et attention pour autrui ; refuser l’exclusion de quiconque ;*
* *Etre responsable de soi pour la société et les générations à venir ;*
* *Avoir une contribution sociale positive, ce qui implique le refus de toute forme d’accaparement, qu’il s’agisse de richesses ou de rôles sociaux ; ce qui implique aussi une contribution sociale positive à l’entretien et au renouvellement du patrimoine de valeurs qui fait la qualité de la vie démocratique*. »

Les rédacteurs de la charte commençaient le texte par les dangers qui menaçaient nos sociétés, laissant penser que leur projet était de mettre en œuvre des garde-fous. Mais ici le propos dépasse la dénonciation et se veut plus ambitieux. Il ne s’agit plus seulement de remédier aux maux mais d’accomplir le projet démocratique dans toutes ses dimensions. Cet appel rejoint la définition que Paul Ricœur donnait de l’éthique comme valeur politique : *« Vivre avec et pour les autres dans des institutions justes ».* Ceci n’est en définitive possible que si l’on se réfère à un principe spirituel que le texte invoque et qui relève du spirituel, l’amour.

**Le renouvellement spirituel :**

La charte n’est pas seulement un exposé d’idées, c’est également une présentation des engagements concrets qui peuvent inspirer notre mode d’existence.

Trois propositions structurent ces engagements :

 . La cohérence morale est une condition de l’efficacité politique

 . Le spirituel doit être ouvert et défini de façon large

 . Inviter chacun à s’accomplir dans une recherche de transcendance et à donner du sens à son action.

 « *Les démocraties ne peuvent répondre à leur dessein d’un respect absolu de chaque personne sans recourir à des pratiques éthiques fortes qui en appellent à l’amour de l’autre* […] *En d’autres termes, pour s’accomplir pleinement dans toutes ses dimensions et exigences, le projet démocratique doit comporter une dimension spirituelle qui a été oubliée par les idéologies. Il nous faut aujourd’hui la redécouvrir » ;*  et, ajouterons- nous, l’incarner. L’amour comme énergie inspirant le comportement et le discernement éthique apparaît alors comme la source de transformations personnelles et politiques. Pour Patrice Sauvage, c’est le principe de la «*mutance* » sans lequel la militance ne peut produire ses fruits.

Or la charte considère qu’une telle exigence ne peut être réalisable sans faire appel à des ressources collectives qui sont d’un autre ordre, les traditions spirituelles, comme l’exprimait cette phrase issue des actes du colloque de Chantilly qui suivait la publication de la charte : *«  Pour que la démocratie fonctionne, il lui faut des hommes et des femmes ayant un enracinement spirituel. Cependant pour que cela marche, il faut à la fois que la démocratie accepte une inspiration spirituelle et que les traditions spirituelles acceptent le principe démocratique ».* Dans ce dernier membre de phrase, on passe de la spiritualité en général aux spiritualités particulières.

Or, si la plupart des religions se réfèrent aux principes d’amour de l’autre, leur rapport à la démocratie n’est pas le même. Même le christianisme qui est l’une des références de la démocratie en a été, par ses représentants institutionnels, le contempteur, avant d’y adhérer.

La discussion n’est pas pour autant terminée concernant la place du religieux et de ses représentants dans la société, comme le montrent actuellement certains débats de société, notamment celui sur la place de l’islam dans une république laïque. Le rapport entre laïcité et croyances dans les décisions publiques, la place du sacré demeurent des sujets de controverse. La charte revendique la pluralité des sources d’inspiration spirituelle à travers le dialogue avec les courants spirituels et courants de pensée. C’est pourquoi elle conditionne l’apport des spiritualités à l’acceptation des principes de *« tolérance, respect de l’autre, laïcité, refus d’imposer la vérité par la force ou l’argument d’autorité ».* Il s’en suit une définition volontairement globale de la spiritualité : *« Ce qui fait appel à l’intériorité de l’homme, lui fait refuser l’inhumain, l’invite à s’accomplir dans une recherche de transcendance et à donner du sens à son action, le met à l’écoute des autres et le porte à donner, échanger, recevoir »*. Cette définition ne récuse pas celles que peuvent se donner les différentes spiritualités. Elle est énoncée à la fois dans le cadre de la relation à la démocratie et dans le contexte du projet d’action que se proposent les rédacteurs de la charte. Une double conclusion en est tirée. La première explicite : la démocratie implique le pluralisme tant des opinions que des itinéraires spirituels. C’est au fond le principe de laïcité qui n’exclut pas pour autant l’enracinement dans une tradition. La seconde implicite : le projet d’action des rédacteurs de la charte s’inscrit dans la revendication d’une spiritualité non confessionnelle, d’une spiritualité que l’on pourrait caractériser de laïque.

**Mise en œuvre de la charte :**

Comment proposer et mettre en œuvre ces orientations dans l’espace public au-delà du programme de vie que chacun peut se proposer individuellement ? La publication de la Charte implique un passage à l’action en réponse au besoin diagnostiqué selon un titre du document déjà cité de 1991 : *« La démocratie a besoin des ressources spirituelles et de la capacité de ses membres »*. La dernière partie du texte de la charte annonce une initiative collective, la création d’un réseau autour de la charte: *« A problématique nouvelle, il faut un espace de discussion et d’action nouveau. Dans cette perspective, les signataires de la présente Charte décident de créer un réseau et de travailler en commun pour approfondir ces questions et agir dans la société. »*

L’adhésion à la charte impliquera un engagement commun, une sorte de pacte entre les signataires qui se décline en quatre intentions groupées deux par deux rejoignant les deux pôles que nous avons identifiés depuis les premiers textes : le travail sur soi-même impliquant une cohérence personnelle selon son propre cheminement enrichi et poursuivi par le dialogue avec les différentes traditions spirituelles en dehors de la sienne; l’action sur l’environnement comportant à la fois des analyses et des propositions sur les thèmes relatifs aux rapports entre démocratie et spiritualité et la promotion d’actions concrètes. Nous y reviendrons de façon plus spécifique dans le prochain chapitre.

La charte n’est pas pour autant une loi gravée dans le marbre. Dès 1997 un projet de révision est discuté dans un atelier tenu à Mazille. Sont soulignées la place de l’engagement personnel et l’insistance sur la spiritualité « laïque » du texte. Les points à mettre en exergue sont : la citoyenneté active, l’éthique de la communication, la non-violence, la place de la délibération.

**Chapitre 2. L’association**

Une association est créée en septembre 1993. Dès son existence officielle publiée, elle lance une campagne de signatures de la charte et d’adhésion à l’association.

**L’association se met en marche :**

Au 18 janvier 1994, 88 signatures étaient recueillies, dont 79 adhérents ; les hommes sont majoritaires (65 pour 23 femmes)  et l’Ile de France très représentée (68 pour 20 provinciaux)

Cette campagne de signatures visait, non pas le grand nombre, mais un éventail significatif d’acteurs influents.

Nous pouvons citer parmi les précurseurs : Paul Ricœur, Jacques Delors qui nous incitera à nous ouvrir sur l’Europe, Bernard d’Espagnat, auteur, entre autres, d’un « Traité de Physique et de Philosophie », Pierre Karli, professeur à Strasbourg et spécialiste des problèmes de violence, Philippe d’Iribarne, directeur de recherches au CNRS, Agnès Antoine, spécialiste de Tocqueville et des équilibres culturels entre Liberté et Egalité…

Cependant l’événement clé, véritable acte fondateur de Démocratie & Spiritualité est le Colloque des 22 et 23 Janvier 1994 au Centre « Les Fontaines » à Chantilly ; 70 personnes ont participé à ces deux journées. Une alternance de séances plénières et de travail en groupes, avec des temps de silence et de méditation, ont permis :

- un rappel des intuitions fondatrices,

- une meilleure connaissance mutuelle,

- une approche plus approfondie de deux sujets : la non-violence et l’exclusion,

- la détermination d’un programme de travail et d’action : neuf groupes de travail se mettent en route et parmi eux : éducation, exclusion ; Yougoslavie et Pays de l’Europe de l’Est ; création audio-visuelle et communication ; place du travail ; approche pragmatique de la notion de démocratie ; démocratie et religions. En plus de ces groupes, il faut ajouter le travail en profondeur de Patrick Boulte sur l’éthique de la discussion qui deviendra l’une des spécificités de D & S (cf. chap.6)

Enfin, le colloque décide la réalisation d’un bulletin interne à l’Association, mais dont la diffusion rayonnera au-delà du cercle des membres adhérents.

Patrice Sauvage posait la question de l’identité de l’association lors de l’assemblée générale du 24 février 1996 : *« Quelle est l’identité de Démocratie et spiritualité ? Est-ce un espace de rencontre et de discussion ou plus que ça ou autre chose ? »* S’agit-il donc d’abord de former des acteurs aptes à assumer des responsabilités sociales, économiques ou politiques ou à rassembler des acteurs déjà en responsabilité et de promouvoir une réforme des personnes ?

Si l’on se réfère à l’article 2 des statuts cité plus haut il semble que l’association s’adresse à des acteurs sociaux en responsabilité. Mais la formulation est plus nuancée, *« aux personnes qui se reconnaissent une responsabilité d’acteurs… ».* On désigne du reste souvent l’association *comme* de « deuxième niveau », le premier niveau désignant l’ancrage préalable de la personne dans une organisation dont les finalités concordent avec les valeurs de la charte.

Ainsi l’association se veut être à la fois :

* un lieu de réflexion, ce qui va se traduire en des formes très diverses, mais, en particulier, par des groupes de travail à thèmes en vue d’élaborer des propositions,
* une base pour des initiatives d’actions.

**Position de l’association par rapport à la charte :**

Si la charte traduit dans un texte les options adoptées par le groupe des fondateurs et proposées à tous, l’association propose un cadre et un programme à tous ceux qui souhaitent aller plus loin, se donner des points d’appui et inscrire ces options dans une action publique : l’association  **veut mettre en œuvre la charte dans une structure tournée vers le débat et l’action**. C’est le premier point de l’article 2 : *« l’association réunit ceux des signataires de la charte qui souhaitent disposer d’une instance commune de réflexion et d’action » (1er alinéa de l’art.2)*.

Cependant, si l’on peut adhérer à la charte sans faire partie de l’association, **l’adhésion à l’association doit être demandée et accordée sous réserve de l’adhésion à la charte**. C’est ici la fonction de la charte de servir de plateforme commune pour les discussions et engagements des membres de l’association. L’association est au service de la mise en œuvre de la charte. Pour Jean-Baptiste de Foucauld, l’association doit constituer un vivier où puissent se retrouver des *« compagnons »* habités par la même exigence et s’apportant mutuellement interrogations et régulations.

**A qui est destinée l’association ?**

L‘association n’est **« *ni l’embryon d’un parti politique ni un lieu de ressourcement spirituel ou de prosélytisme*»**. (2ème alinéa de l’art.2). L’association doit évoluer entre deux écueils : ni passer pour un parti, ni pour un groupe religieux ; la précision est importante, car certains à Démocratie et Spiritualité pourraient souhaiter un retour du religieux dans la vie politique ou la création d’un mouvement politique à base spirituelle. Autres difficultés à surmonter : la méfiance vis-à-vis du terme de spiritualité et le scepticisme sur sa relation avec la démocratie.

L’association est destinée plus spécialement *« aux personnes qui se reconnaissent une responsabilité d’acteurs dans la vie politique et sont prêtes au débat et à l’action***.** *Elle souhaite favoriser le dialogue entre décideurs, acteurs sociaux et intellectuels que ces questions interpellent » (3èm alinéa de l’art.2).* Quel est alors le périmètre d’action visé par l’association ? S’il s’agit des acteurs au sens étroit du terme, les membres des assemblées du gouvernement, des partis et organisations politiques, le cadre est étroit et ne concerne que le « personnel politique ». Patrice Sauvage élargit la notion aux acteurs sociaux: *« S’il y a une action à mener, c’est auprès des acteurs sociaux engagés sur le terrain  pour les relier, les aider à s’enraciner et à construire ensemble un nouveau paradigme. Pour ceux qui ne sont pas encore engagés, leur faire connaître ces réseaux et les accompagner dans la mise en œuvre de nouveaux projets ».* C’est ainsi que les acteurs sociaux formés pourront devenir à leur tour formateurs car :

* l’action de l’association doit s’appuyer sur l’expérience et la pratique de chacun de ses membres. C’est la richesse de chacun qui fait le profit de tous.
* s’il y a ressourcement spirituel, formation, réflexion, analyse et proposition, c’est en sollicitant la contribution de chacun née de la pratique, et donc sur l’échange réciproque et le dialogue comme producteur de savoirs et de mobilisation pour l’action.

La charte évoquait à cet égard ce que l’on pourrait appeler un croisement des expériences et des savoirs.

**Les axes de travail :**

Tout dépendra aussi de la nature des débats et des actions que l’association se donne. La suite du texte des statuts le décrit. Quatre objectifs sont proposés : **élaborer des analyses** ; **interpeller l’opinion sur des questions d’actualité** ; **promouvoir des actions éthiques** ; **élaborer des propositions**.

Sur le premier objectif, les thèmes qui sont évoqués dans les premières années sont la cohérence morale dans l’action, la maîtrise du pouvoir ou du désir de sécurité, la gestion non violente des conflits, l’accès à l’identité du sujet démocratique.

Quant aux actions éthiques visées, il s’agit de *« lutter contre les différentes formes d’aliénation, de créer des espaces micro-sociaux visant à recomposer le tissu social, de favoriser l’émergence de sujets capables de projets ».* Les thèmes sont liés au vivre ensemble, à l’exclusion, au conflit, au pouvoir, à la sécurité, à la non-violence enfin au questionnement du religieux et de la laicité (Cf.chapitre 8)

En février 1996, voici les objectifs annoncés par le président, à l’époque Patrice Sauvage :

 - *« Poursuivre un travail de ressourcement et le renforcer par une dimension d’accompagnement dans des lieux de sens;*

* *Mettre en relation les acteurs par des rencontres thématiques en y organisant un travail d’information et de formation réciproque : bulletin, groupes de travail, groupes locaux.*
* *Elaborer des analyses pour approfondir certains débats, l’éthique de la discussion étant choisie comme démarche de dialogue. »*

En conclusion: *« Nous mettrons l’accent sur une maturation collective dans le dialogue, la mise en relation et l’ancrage spirituel. »*

Une année plus tard, durant l’hiver 97-98, Jean-Baptiste de Foucauld assignait trois buts aux activités de Démocratie et Spiritualité :

* *Travailler simultanément sur le développement économique et social, le développement personnel, la citoyenneté et la non****-****violence.*
* *S’appuyer mutuellement dans nos engagements en se donnant du temps.*
* *Développer l’éthique de la discussion comme condition préalable du cheminement individuel et collectif au service d’un projet commun.*

On sent à rapprocher les positions l’accentuation que chacun donne à des finalités partagées en fonction de son tempérament et de ses pôles principaux d’intérêt, plus tournées vers le débat et le ressourcement chez Patrice Sauvage, plus vers des thèmes de société et d’engagement dans le second, l’éthique de la discussion étant une préoccupation commune.

En 2006, dans un projet de refondation de D&S intitulé *« Premiers éléments pour la refondation de DS »* (document Jean-Claude Devèze), un bilan critique est établi :

**Quelle évaluation tire-t-on des premières années de D&S ?**

Des éléments très positifs sont constatés :

* *« L’approfondissement de la tension créative entre spiritualités et engagement ;*
* *la recherche de la mise en œuvre de l’éthique du débat, ou de la délibération (Cf. la présentation chapitre 6) dans toutes ses activités ;*
* *l’échange entre différentes sensibilités spirituelles et religieuses sous forme de méditations ;*
* *la création de fraternités ;*
* *la recherche d’un équilibre dans les universités d’été entre approfondissement intellectuel, expression créative, méditation spirituelle ;*
* *un lien continu entre les membres de l’association et au-delà par la Lettre. »*

En revanche, le document pointe des limites : on souhaite une association davantage tournée vers l’extérieur permettant un accroissement de son audience. Se manifestent aussi quatre aspirations qui tirent les activités dans des directions différentes : *« Ceux qui recherchent d’abord un lieu d’approfondissement spirituel, ceux qui privilégient l’engagement pour transformer la société, ceux qui ont besoin d’un lieu d’échanges intellectuels et ceux qui veulent échanger à partir de ce qu’ils vivent »*. C’est pourquoi, on souhaite privilégier désormais une orientation « moins ascétique » et susciter plus de liens entre le personnel et le collectif ; enfin développer l’engagement des représentants des religions, spiritualités et réflexions philosophiques à *« nous aider à construire une démocratie plus juste et plus fraternelle ».*

**Comment les prescriptions des statuts sont-elles appropriées par les membres ?** Quelques extraits d’interventions soit à l’occasion d’une assemblée générale, soit de réunions conviviales, montrent combien les dimensions personnelles en relation avec les préoccupations de la cité sont prégnantes.

En décembre 1994, pour un groupe travaillant sur la formation et l’enracinement spirituel des membres du réseau, Démocratie et Spiritualité représente à la fois - *« une antidote, une ouverture, un lieu possible de ressourcement spirituel » - « un lieu d’échanges en profondeur, où la parole peut être entendue, où je vais pouvoir dire ce que je pense, afficher ma recherche spirituelle personnelle-un lieu où je vais pouvoir me laisser entamer par ce que dit l’autre, sans renier ma propre parole… »*

Le compte- rendu d’une première réunion du groupe du nord le 28 novembre 1996 donne un bon aperçu des attentes des participants  (selon les termes mêmes du compte rendu) :

* Une participation d’acteurs sociaux aux engagements divers à la recherche de points de repère et de discernement souhaitant rencontrer d’autres personnes en dehors de leur terrain d’engagement propre ;
* un besoin du regard des autres dans des relations conviviales ;
* un mode d’observation de l’actualité. Réfléchir en tant que sujets et en tant qu’acteurs. Changer son regard sur la vie publique;
* le désir de se former et mettre en œuvre une éthique de la discussion, ce terme désignant des modes de relations inter-personnelles et des modes de débat ;
* pour certains un accompagnement réciproque.

Une autre fois, un tour de table donne les résultats suivants :

* *« Souhait d’un regard différent, de rechercher, avec d’autres, le Sens en vue d’un engagement plus concret/*
* *A Démocratie et Spiritualité, on parle à la fois du spirituel, du politique et de l’expérience du corps, alors qu’il faut par ailleurs fréquenter des structures distinctes pour aborder chacun des sujets. Ici il n’y a pas de cloisonnement/*
* *Recherche et cohérence entre le dire et le faire/*
* *Pouvoir avec d’autres participer au vrai débat de fond/*
* *Avancer avec d’autres dans une recherche spirituelle. »*

Un dernier témoignage : *« Notre association m’apparaît comme un espace où l’on peut risquer sa propre vulnérabilité, par-delà sa tradition spirituelle, ses appartenances professionnelles et politiques, ses références culturelles […] Savoir être acteur et vulnérable me paraît la voie vers la rencontre des plus exclus. »*

C’est à partir du double ancrage d’une part de l’association dans les acteurs sociaux, d’autre part des acteurs sociaux dans une tradition spirituelle n’impliquant pas nécessairement une appartenance confessionnelle *« que nous pourrons*, écrit encore Patrice Sauvage*, rétroagir sur le système politique et bureaucratique ».*

En pratique, dans la mesure où l’association mettra en œuvre des démarches de formation du sujet, comme certains week-ends de formation le montrent, on y verra un lieu de recentrement sur l’intériorité. En revanche, le souci d’inscrire notre parole dans les débats nationaux orientera à d’autres moments l’association vers la (ou le)politique. Le ni…ni servira à la fois de rappel de la spécificité de l’association qui est l’entre deux dynamique et d’autre part de critère pour évaluer en permanence la nature de nos activités. La personnalité du président et des animateurs jouera aussi un rôle sur le curseur qui relie les deux pôles.

La diversité de ces aspirations peut apparaître comme une fragilité de l’association alors qu’elle en est la richesse. Néanmoins elle crée une certaine incertitude sur les buts et les activités à privilégier. Aussi, souhaitons-nous, dans les pages qui viennent, explorer à nouveau les relations entre Démocratie et Spiritualité pour mieux cerner et mettre en débat ce qui devrait faire le cœur et l’esprit de notre action.

En conclusion, une double tension anime Démocratie et spiritualité :

* la première, la plus importante, est le dialogue entre les deux pôles Démocratie et spiritualité. On a affirmé à de nombreuses reprises que le mot le plus important est l’esperluette «*et* ». Il paraît cependant difficile de ne pas pencher vers l’un des deux pôles dans la mise en œuvre des orientations : soit vers la démocratie avec les termes d’un développement global et intégré ; soit vers la spiritualité avec l’approfondissement et la culture pour soi-même des valeurs cardinales qui, pour certains membres, prennent source et corps dans un engagement religieux. Cette tension n’est pas seulement théorique, mais elle se traduit par un malaise souvent exprimé de la part des membres athées de l’association et, à l’extérieur de l’association, par une certaine méfiance à l’égard d’une association suspectée d’être crypto-chrétienne même si elle accueille de façon individuelle certains membres juifs ou musulmans ou de spiritualité bouddhique ou athées.
* La seconde tension concerne les enjeux de transformation personnelle. Faut-il privilégier la construction du sujet ou la formation de l’acteur ? Nous avons vu que l’association s’adresse de préférence à des acteurs de la vie collective. Le retour sur le sujet présuppose que l’on ne peut être acteur que si l’on a d’abord travaillé son identité de sujet, voire de personne en relation. Quelle est donc la configuration de ces trois termes dans l’économie de la vie associative ? et comment les associer dans la relation entre démocratie et spiritualité ? (chap.4)

La baisse significative du nombre des adhérents, des groupes locaux ou thématiques manifeste, à partir de la fin des années 1990, une perte de vitalité de l’association, perte qui sera accrue par la dispersion des énergies lors de la création du Pacte civique à partir de 2008.

Pour progresser dans cette réflexion sur cette double relation entre démocratie et spiritualité et entre sujet, personne et acteur, nous allons nous référer dans un troisième chapitre à des textes postérieurs à ceux que nous avons cités, textes qui constituent une étape nouvelle dans l’histoire de l’association.

**Chapitre 3 : la démocratie valeur spirituelle, la spiritualité puissance d’engagement »**

*(Nous nous appuierons dans ce chapitre sur les universités d’été 2008-2009 et 2010 ainsi que sur le texte intitulé « Démocratie valeur spirituelle » du colloque de St Denis, dont il sera question au chapitre 9)*

Mettre en tension la démocratie et la spiritualité (mais le titre de l’association ne comporte justement pas les deux articles) n’est-ce pas relier deux entités qui s’excluent ou représentent deux mondes différents, autrement dit rejoindre la question classique des rapports entre religion et politique ?

Autre interprétation : certains pensent qu’il s’agit de mettre de la démocratie dans les spiritualités comme l’évoquait Jean-Baptiste de Foucauld à la fin de l’université d’été 2008 sur la spiritualité : *« Il y a un risque d’équivoque à D&S : combien de personnes sont venues en croyant que le but de l’association était de démocratiser les spiritualités, d’introduire de la démocratie (de la liberté, de l’individualisme) dans les spiritualités, et non dans l’idée de mener une relation féconde entre démocratie (politique) et spiritualité (engagée) ? Au fond, le face à face entre les deux termes est-il suffisant ? »*

Et le président de l’association concluait en posant cette question*: « Ne faut-il pas passer d’un rapport entre deux termes (Démocratie et Spiritualité) à une proportion entre quatre termes : la démocratie, système politique mais aussi valeur spirituelle ; la spiritualité, valeur d’intériorité, mais aussi puissance d’engagement et de transformation sociale (*c’est nous qui soulignons). *C’est à faire bien vivre en permanence ces quatre termes et à les faire vivre ensemble que D&S aurait à s’attacher, ce qui est à la fois trivial, car c’est d’ores et déjà une réalité, et novateur en ce sens que ce n’est pas du tout organisé. Ce serait à cela précisément que nous aurions à nous attacher: organiser systématiquement cette interaction. Révéler la spiritualité à l’œuvre dans la démocratie et la force de transformation sociale inhérente à toute spiritualité vraie.*

 **Des définitions de la démocratie**

|  |
| --- |
| Abraham Lincoln *«  La démocratie c’est le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple »*Jean-Baptiste de Foucauld (université d’été 2009)*« Le vécu démocratique de chacun n’est pas une donnée, c’est une construction empirique, progressive, plus ou moins réussie, plus ou moins conforme à l’idéal démocratique.**Mais d’ailleurs, quel est-il exactement, cet idéal ? La démocratie, c’est un ensemble constitué de principes (liberté, égalité), de droits et de devoirs qui en résultent, de procédures qui les incarnent et de politiques qui s’efforcent de les mettre en œuvre […]*Jean-Claude Devèze (Citoyens impliquons-nous. Reprenons le pouvoir » 2015)*« Régime politique fondé sur la souveraineté du peuple et le pouvoir des citoyens, ce qui exige la mise en place d’institutions et de procédures démocratiques et requiert la référence à une culture politique partagée au sein d’une société civique »* « *Processus permettant de vivre en société et s’appuyant sur des principes (égale dignité des citoyens, liberté de conscience et de jugement etc. et sur des droits et des devoirs civiques ».**« Démarche marquée par la participation de chacun aux décisions concernant la communauté et par l’implication de tous dans cette communauté (compréhension, délibération, décision, action, soutien réciproque »* |

Pour Jean-Baptiste de Foucauld (université d’été 2009) *: «  C’est donc bien la vocation de D&S que d’explorer les manières dont chacun chemine dans la* *démocratie, par la démocratie, pour la démocratie, ou malgré la démocratie, voire contre elle. C’est une manière de travailler à cette qualité de la démocratie dont on ressent bien la nécessité pour remédier aux crises actuelles. Cette qualité ne dépend pas seulement de la perfection des institutions ou des procédures. Elle dépend tout autant de la qualité des acteurs qui animent et font vivre la démocratie, de leur courage, de leur engagement, de leurs qualités morales ».*

**La démocratie comme valeur spirituelle :**

On ne peut réduire la démocratie à une série de procédures formelles, pas plus qu’à un corpus de valeurs. Les procédures demeurent extérieures aux citoyens ; elles n’engendrent pas nécessairement un esprit vécu de la démocratie. Pour être l’expression d’une authentique citoyenneté, *« elles ont besoin de citoyens pratiquant concrètement les valeurs démocratiques, des représentants dotés de capacités morales, d’institutions solides et respectées donnant vie aux valeurs collectives et les transmettant »*.

Par ailleurs, comme l’exprime Jean-Baptiste de Foucauld dans le texte exposé plus haut, chacun chemine dans sa manière de concevoir la démocratie. Ce n’est pas non plus une doctrine à appliquer, mais un vécu quotidien. Cela fonde le travail de l’association comme le traduit le deuxième paragraphe de la déclaration : travailler à la qualité démocratique par le dialogue entre les membres de l’association et l’action de l’association vers l’extérieur.

Or, les valeurs qui président à l’esprit démocratique ne sont pas seulement morales, elles sont de nature spirituelle, comme l’affirme le texte de St Denis.

La démocratie confère par principe à chaque être humain *« une valeur irremplaçable en lui confiant une part égale de souveraineté »*. Elle doit donc créer les conditions pour que cette valeur irremplaçable soit vécue dans tous les actes de la vie publique et privée. La démocratie peut être définie *« comme le régime politique qui s’organise pour que chaque personne puisse donner le meilleur d’elle-même à la collectivité et, si possible, lui rendre autant et même plus que ce qu’elle a reçu d’elle ».* La réciprocité des dons est au fondement de la vie collective. Cependant, la finalité de *« l’égale dignité »,* règle d’or de la démocratie, est *« sans cesse bafouée dans les faits ».* S’il y a, dans les principes et les règles formelles, reconnaissance de l’égale dignité, il n’y a pas en réalité égalité de pouvoirs. L’écart entre l’affirmation et la pratique sera l’objet d’une lutte dont le moteur est la vision utopique de l’exigence démocratique. Le texte affirme cette quête comme *« un combat spirituel »*. Pour ces différentes raisons, on peut parler de spiritualité démocratique même si cette spiritualité n’est pas figée mais doit être le fruit d’un dialogue démocratique respectueux de chacun, comme nous le verrons dans le chapitre sur l’éthique de la discussion. Une telle spiritualité à la fois immanente et transcendante est redevable aux forces spirituelles qui ont contribué à la naissance de la démocratie. Et parmi elles, certaines valeurs issues du patrimoine religieux.

N’est-il pas paradoxal d’invoquer les ressources religieuses alors que les religions ont été souvent résistantes aux progrès de la démocratie et que trop souvent elles le restent encore ? Les valeurs portées par les religions peuvent conforter la démocratie pourvu qu’elles en épousent l’idéal. Autrement dit qu’elles se laïcisent. C’est aujourd’hui l’enjeu de l’instauration d’un islam à la française. C’est d’autant plus nécessaire que la démocratie est confrontée *« à des terrains nouveaux pour elle, ceux du sens et de l’identité dans un contexte de multiculturalisme ».*

**La spiritualité comme « puissance d’engagement » :**

Chacune des deux sphères du religieux et du démocratique contribue à la démocratie à hauteur de ce qui lui est spécifique. Les religions lui apportent notamment : *« la valorisation d’un lien social n’obéissant pas au seul principe d’utilité et de rentabilité ; le souci des plus pauvres, des peu efficaces, des personnes en situation d’exclusion, des minorités ; la capacité à la modération des désirs, là où le système économique les active sans cesse, au-delà même des possibilités de les satisfaire, ce qui engendre un sentiment de frustration permanente ; le sens du temps et du long terme, là où prime l’instant présent ; une forme particulière de respect de la nature ; une vision holiste de la vie où le « nous » précède le « je », où il y a une dette à assumer et donc des devoirs pour rendre au moins autant qu’il a été reçu »*

De son côté, la démocratie *« peut devenir elle-même une source d’approfondissement spirituel, constituer une force de régulation démocratique pour parer au péril de l’intolérance ou de l’évasion hors du monde qui menace toujours les religions, ainsi que pour contribuer au vivre ensemble »* (Jean-Baptiste de Foucauld, 2012).

L’intériorité s’exprime dans l’engagement, la démocratie se ressource dans la spiritualité ; ceci contribue aussi à contrôler les excès du politique et la tendance à la spiritualité de se replier sur elle-même, voire de céder au risque de privilégier une approche totalitaire. C’est pourquoi certains parleront d’une spiritualité laïque  respectueuse des spiritualités et religions de chacun, voire nourrie par elles.

La laïcité est une garantie contre le risque ou la tentation du totalitarisme des religions. Mais elle est en elle-même une valeur spirituelle si elle est vécue comme le respect de la croyance de tout homme dans le partage des mêmes valeurs démocratiques. Il nous appartient d’approfondir la laïcité en tant que valeur spirituelle au-delà des conflits avec les religions qui en ont enfermé le sens dans un athéisme militant et des incompréhensions que le mot laïcité suscite chez une partie des musulmans. La laïcité ne peut-elle être comprise comme le socle de valeurs communes aussi bien des religions que des mouvements de pensée et philosophies au service de la croissance de l’homme et de l’humanité ? En ce sens, certains parlent d’une spiritualité laïque.

Ainsi, un premier tripode pourrait fonder l’alliance entre démocratie et spiritualité, spiritualité-laïcité-démocratie, la laïcité pouvant faire le lien et l’accord entre les deux autres pôles. Il revient à chacun de vivre cette alliance qui, en réalité, ne va pas de soi, si l’on tient compte des résistances au mot spiritualité héritées des abus des Eglises dans le passé et des menaces des intégrismes dans le présent. C’est pourquoi, *« une fécondation mutuelle est nécessaire et possible, tout en n’allant pas de soi et devant être inventée en toute circonstance », « unir sans confondre, distinguer sans séparer »* (propos cité en 1995).

Le texte de Saint-Denis, cité en référence, consacre sa dernière partie à l’incitation faite à l’acteur social que chacun de nous représente de se poser pour lui-même et pour son action la question spirituelle. Pour qu’il puisse s’équiper de ce que le texte appelle « *un minimum de capital social éthique »,* quatre conditions sont posées. Ces conditions s’organisent en quatre sphères d’activité que l’on peut représenter en cercles concentriques : au centre le travail sur soi-même ; puis, l’entourant, l’appui et l’accompagnement par un groupe de pairs ; un troisième cercle identifie l’appartenance à une ou des institutions *« ayant forgé un corps de doctrine qui a surmonté l’épreuve du temps »* ; enfin, quatrième cercle, ouvert sur l’universel, constitué des traditions spirituelles et religieuses et des apports des sciences. L’acteur est en effet l’opérateur premier, incontournable d’une construction de sens et de son infusion dans la société, comme nous le verrons dans la deuxième partie. Il est tout aussi vrai qu’il reçoit de la société et de la culture démocratique un patrimoine symbolique et une mémoire collective qui contribuent à la construction du sens qu’il aspire à se donner. Or, dans la période actuelle, *« La démocratie moderne a besoin d’un nouvel outillage pour faire émerger le sens, mais cet outillage est moins procédural ou institutionnel qu’éthique »*.

On figurera ce rapport entre acteurs et société démocratique dans son ensemble comme une circularité en mouvement continuel. Transformation personnelle et transformation collective s’entraînent et s’enchaînent mutuellement, comme conditions et interdépendance l’une et l’autre. C’est dans cette perspective que conclut le texte : *« la politique doit s’exercer au risque de la spiritualité »*.

**Conclusion de la première partie.**

**Quatre constellations lexicales me semblent traduire le projet de l’association :**

* Transformation (personnelle et collective) et renouveau de la démocratie
* Ressourcement (spirituel) et valeurs, intériorité
* Echanges, dialogue et éthique de la discussion (ou du débat)
* Engagement (pour traduire ses valeurs dans l’espace collectif et changer la société)

Un double ancrage doit assurer la liaison et maintenir la tension entre intérieur et extérieur, individualité et collectivité, relations interpersonnelles et action collective, ancrage dans l’approfondissement de ses propres valeurs et dans l’engagement pour une démocratie porteuse de sens.

Le « et » qui relie démocratie et spiritualité appelle et déploie cette richesse d’harmoniques et sans doute bien d’autres. La fécondation réciproque entre ces différents termes des couples d’oppositions est mise à l’épreuve de l’action. Elle en est aussi l’âme. C’est ainsi que l’association souhaite contribuer à la rénovation de la démocratie. Son interpellation s’exprime en ces termes : *« Comment habiter par la spiritualité la forteresse vide de la démocratie ? »*

Nous allons donc dans les pages qui viennent déployer les différents aspects de ces rapports à partir des textes qui les traduisent dans la « littérature » de l’association.

**IIème partie : Transformation personnelle et transformation collective**

A Démocratie et Spiritualité, nous pensons que face aux différentes crises que nous connaissons, transformation personnelle et transformation collective sont intrinsèquement liées. Si nous désirons cependant des transformations collectives, primauté doit être donnée aux changements personnels.

Une deuxième conviction nous anime : quel que soit le nom que nous lui donnons (changement, mutance..), il n’est de transformation personnelle, inter et trans-personnelle sans une spiritualité et une culture de l’intériorité transcendant le souci des ego.

Dans le champ du politique ces transformations que nous espérons ont pour finalité la vie en société et le bien vivre ensemble dont la démocratie représente la forme la plus satisfaisante pour la paix sociale et la dignité des personnes.

C’est pourquoi dans les pages qui suivent, nous croiserons à la fois ces trois dimensions du personnel, de l’interpersonnel (chapitre 4 et 6), du sociétal (troisième partie) et les relations entre démocratie et spiritualité sous les deux champs de la réflexion et du dialogue (deuxième partie), de l’action (troisième partie).

**Chapitre 4 : Sujet et acteur**

Pour nous, la transformation personnelle est une condition première pour améliorer la société et réformer la manière de faire de la politique. Pour Michel Brugvin, par exemple (Bull.n°11 p.14) : *« Pour faire face aux évènements, nous sentons bien que nos façons de vivre ne sont pas au point, ne sont pas opératoires…Nous aimerions faire davantage communiquer entre eux deux ou trois chantiers de notre existence auxquels nous consacrons tant d’énergie : la vie dans la société…, le développement personnel…et pour certains , ce « courage d’être », de l’ordre de la spiritualité, qui s’avère de plus en plus nécessaire pour vivre un minimum d’harmonie au monde »*. Or cette unification de sa vie correspond au sens que chacun recherche pour soi. Mais aussi à cette aspiration souvent rencontrée de réunifier les éléments du puzzle de la vie collective dans ses différentes dimensions.

C’est pourquoi les deux dimensions de transformation personnelle et de transformation collective sont inséparables mais doivent être distinguées : *« Distinguer sans séparer, unir sans confondre ».* Pour l’individu, elles représentent deux versants de son être au monde : la notion de sujet renvoie au rapport que l’individu entretient avec lui-même, tandis que la notion d’acteur au rôle qu’il est appelé à jouer dans les relations sociales.

Or, ces deux notions de sujet et d’acteur sont au cœur du projet de l’association comme l’exprime Bernard Ginisty : *« L’appartenance à l’association suppose, par-delà les désenchantements, une capacité de se concevoir sujet-acteur dans le monde d’aujourd’hui. »* Et Patrice Sauvage caractérise ainsi l’engagement collectif comme *« un mouvement social d’un genre nouveau : fondé sur une certaine conception de la démocratie, inverse de ce qui est pratiqué aujourd’hui, par son enracinement dans des acteurs sociaux qui seront eux-mêmes enracinés dans une vie spirituelle. »* (P. Sauvage bulletin n°6 p.34)

Acteur et sujet sont comme les deux faces d’une pièce de monnaie, l’une tournée vers l’intérieur, l’autre vers l’extérieur. L’acteur qui n’est pas ancré dans un sujet risque de demeurer, comme Patrick Sauvage le souligne *« à la surface, sans cohérence entre notre être, notre dire et notre faire »*. En revanche si l’association se veut uniquement lieu de ressourcement spirituel, sans relation directe avec l’exercice de la démocratie, elle trahit son objectif qui est d’abord de revitaliser la réflexion et l’action démocratique, étant considéré que cela ne peut se faire sans recours à une dimension spirituelle.

Une position intermédiaire est recherchée, qui fasse le lien entre les deux termes. Pour Jean-Michel Belorgey, *« ce que nous avons de mieux à faire est de travailler avec les membres de notre association à trouver des postures justes : Démocratie et Spiritualité serait alors le lieu où l’on fait le bilan de ces postures justes, où l’on relie tous ces acteurs en voie de devenir « sujets » »* (Bull.6 p.13) ; il conclut ainsi ses propos : *« c’est l’homme qui doit passer avant le citoyen »*. Annick Jager, à l’issue d’une université d’été en 1995, proposait comme défi à l’association *« de se laisser déposséder de l’action, et pourtant revitaliser des hommes et femmes d’action, être un peu une terre de passage, et pourtant offrir un espace qui unifie et relie, s’adresser à tous types de responsables (politiques, « sociétaux », religieux) et adapter à chaque fois le problème posé  aux références de langage, de rythme, de pouvoir, qui caractérisent chacun afin de trouver des passerelles de reconnaissance entre les uns et les autres »*. A l’université de Mazille en 1997, la même tirait cette conclusion : « *On voit se dessiner pour D&S un premier enjeu : favoriser l’émergence du sujet en s’éduquant les uns les autres à cette écoute en profondeur tissée d’un équilibre personnel, d’une capacité à entrer dans le jeu collectif et enfin d’un équilibre entre vie active et retrait, silence et accueil ».*

 En définitive, exprimait Patrice Sauvage : *« Ce que recherchent les membres de Démocratie et Spiritualité, c’est une cohérence globale à leur action, un sens, une espérance ».* Ce dernier terme nous suggère l’ancrage de la formation du sujet et de l’acteur dans une vision de l’avenir, dans une « utopie » transcendant le présent.

Passons en revue les deux notions de sujet et d’acteur telles que l’association les envisage et contribue à leur formation :

**Sujets**

Le travail sur soi-même concerne le sujet. D’aucuns nommeraient cette dimension développement personnel. Si nous voulons changer la société, commençons par nous changer nous-mêmes. Cependant, dans la perspective qui est la nôtre, il s’agit de préparer le sujet à devenir un acteur responsable et éclairé. L’action qui caractérise cette exigence est le discernement.

Ainsi certaines dispositions doivent faire l’objet d’un travail du sujet sur lui-même, comme celles que Jean-Baptiste de Foucauld citait en fin d’université d’été 2010 :

* la liaison de l’intériorité et de l’extériorité. A quoi se reconnaît cette liaison ?
* une sincérité lumineuse
* une cohérence entre les paroles et les actes, les comportements et les idées
* une capacité à prendre des risques mesurés
* des attitudes : non-violence, fraternité, abondance frugale.

Le caractère éthique de nos jugements doit nous concerner, à la fois en tant que sujets et membres solidaires d’un groupe avec lequel nous partageons des valeurs communes sur les principes du vivre ensemble.

Or, la première matière qui s’offre à nos jugements éthiques est notre vie quotidienne. C’est pourquoi plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens au cours du temps. En 1999 et 2000, à travers *Ailes et Racines[[1]](#footnote-1),* Patrice SauvageetThierry Verhelst créent une recherche-action internationale étalée sur plus d’un an, regroupant une vingtaine de personnes engagées au plan social qui ont accepté de partager par écrit leurs récits de vie sur le thème de la spiritualité, puis de réagir au témoignage des autres[[2]](#footnote-2). Plus récemment deux groupes (*« Implication »* dans les années 2012-2013, puis *« Cheminements »* depuis 2015) ont repris une démarche proche : à partir de récits de vie, ils proposent de travailler autour des engagements de chacun et du sens que nous attribuons à nos actions.

L’ambition de l’association peut être de devenir *« une école de discernement démocratique et spirituel qui permettrait à chacun de donner un sens à sa propre démarche sans oublier que le sens est à la fois direction et contenu »* (Bulletin n°13, été 1997, p.21). Se former un jugement dans l’échange entre membres de l’association peut revêtir différentes formes. Les réunions conviviales sont une de ces démarches: elles portent notamment sur des évènements, des sujets d’actualité. Mais toute autre entrée  peut convenir comme une réflexion commune sur un livre ou un spectacle vu ensemble.

**Acteurs**

Un deuxième niveau est celui de la formation des acteurs : l’association est destinée plus spécialement *« aux personnes qui se reconnaissent une responsabilité d’acteurs dans la vie politique et sont prêtes au débat et à l’action***.** *Elle souhaite favoriser le dialogue entre décideurs, acteurs sociaux et intellectuels que ces questions interpellent » (3èm alinéa de l’art.2 des statuts de l’association)*

C’est pourquoi l’association organise des réunions et des sessions au cours desquelles sont évoquées et discutées les questions qui agitent nos sociétés : soirées débat, groupes de travail, universités d’été. Il en sera question plus loin. Ce niveau concerne une réflexion plus globale sur la société, sa culture, son modèle politique et l’élaboration de propositions destinées aux responsables politiques ou économiques. C’est le premier point de l’article 2 : *« l’association réunit ceux des signataires de la charte qui souhaitent disposer d’une instance commune de réflexion et d’action » (1er alinéa de l’art.2)*.

Dans un texte de 1997, Jean-Baptiste de Foucauld reliait ainsi les démarches proposées : *« La personne, souvent privée de liens sociaux stabilisés et de repères clairs, est devenue une construction progressive en univers incertain. Dans son cheminement, elle découvre tôt ou tard, souvent à l’occasion de heurts difficiles à supporter, les dysfonctionnements collectifs, les anomalies de la vie en société ou plus simplement le mal social, et cela la conduit à réagir et ainsi à se forger une identité, puis une capacité citoyenne d’acteur et de sujet*» ; un peu plus loin, il concluait à la nécessité *« de travailler simultanément sur le développement économique et social, le développement personnel, le citoyenneté et la non-violence ».*

Le changement de comportement de l’acteur est dépendant de la transformation du sujet lui-même, mais inversement la construction du sujet est tributaire des conditions socio-culturelles de la société où il vit et agit. Patrick Boulte appelle à *« nous préoccuper des conditions politiques de l’accès aux ressources de la conscience pour la construction du sujet »* (bull.n°5 p.55).C’est pourquoi l’association ne peut se satisfaire d’une seule de ces deux dimensions. Simultanément nous devons agir sur les deux.

Nous anticiperons sur le dernier chapitre concernant le Pacte civique et ses relations avec Démocratie et Spiritualité en évoquant les engagements individuels et collectifs qui, dans le Pacte civique, traduisent cette interdépendance des deux. Ainsi, lors de l’université d’été 2010, Jean-Baptiste de Foucauld parlant du « *travail sur soi qui nous défend contre les dangers de l’action* » cite les dangers suivants : le primat donné à l’efficacité à court terme ; le risque du désir de pouvoir dès qu’il l’emporte sur le désir de sens ; l’oubli que l’action nous détermine autant que nous déterminons l’action. Il ajoute que *« ce travail sur soi exige la capacité à pouvoir trouver de la distance, celle-ci impliquant de garder du temps ».*

Les acteurs sociaux doivent être enracinés, disions-nous, dans la vie spirituelle. C’est le troisième volet de la transformation attendue de nos démarches.

**Chapitre 5 : La spiritualité, carburant de l’éthique et du sens**

La dimension spirituelle est fortement soulignée comme moteur de l’éthique et du sens. Les trois termes sont couramment utilisés dans le vocabulaire de l’association. Quels rapports entretiennent-ils ? D’autre part, à la lecture des textes, on constate qu’il y a deux manières de parler de la spiritualité selon que l’on considère la ou les spiritualités. Dans la première acception, il s’agit pour chacun de se référer à des valeurs considérées comme de nature spirituelle (voir ci-dessous). Dans le second cas, on parle des spiritualités constituées en système, ce qui renvoie en fait aux religions dans la plupart des cas, comme l’atteste l’université 2008 consacrée à la spiritualité. Entre les deux, la recherche d’une spiritualité « laïque » se rattache tantôt aux valeurs spirituelles hors référence confessionnelle, soit à la recherche d’un meta religieux ou philosophie commune, somme de valeurs partagées qui font consensus (cf. La philosophie éternelle d’Aldous Huxley)

Pour Démocratie et Spiritualité, la spiritualité est définie dans la charte comme *« ce qui fait appel à l’intériorité de l’homme, lui fait refuser l’inhumain, l’invite à s’accomplir dans une recherche de transcendance et à donner du sens à son action, le met à l’écoute des autres, le porte à donner, échanger, recevoir ».*

**Ethique et spiritualité :**

L’éthique est la manière dont sont envisagées et vécues en pratique les valeurs transcendantes qui sont le fruit de notre connaissance, à commencer par l’amour, la fraternité, la vie, le vrai, le beau et par toutes les questions *« qui concernent la dignité de l’homme, de la naissance à la mort, en passant par tout ce qui affecte l’ordinaire de l’existence : les conditions de vie, la justice, l’éducation, l’information, la vie affective, la santé, la famille, l’exclusion. »[[3]](#footnote-3)*

Ethique et spiritualité se renforcent mutuellement, car la vie spirituelle appelle l’éthique mais se nourrit aussi de l’éthique. Pour Patrice Sauvage, *« l’un des carburants essentiels pour l’éthique est la spiritualité. Par la dimension spirituelle, redonner à l’Homme du sens, de l’enracinement, le sens de la communion »* (Colloque de Chantilly janvier 1994)

Ainsi, dès la création de l’association, à Chantilly, quatre valeurs fondatrices sont annoncées :

* Ecoute et recherche du sens profond de la création et de la vie
* Respect-amour de moi
* Respect-amour de l’autre
* Respect-amour de l’ensemble des composantes de l’univers.

Un consensus des membres de l’association se constitue sur les composantes de la vie spirituelle qui doivent tendre de plus en plus à l’unité :

* La dimension d’intériorité, ancrage dans l’identité profonde et dans la transcendance, respiration qu’il faut préserver face à la tentation de l’activisme
* La rencontre de l’autre, le partage, l’engagement social dont la qualité se vérifie par notre attention au plus pauvre
* La relation à la vie, à l’environnement, au monde.

Pour « *semer, il faut s’aimer* », a-t-il été entendu au cours d’un échange.

**La question du sens dans nos vies :**

L’un des enjeux de nos vies personnelles et collectives est donc la construction d’un ou du sens. Pour Patrick Viveret, dans une société laïque chacun est porteur de sens, s’il le veut. Ce qui fait sens pour chacun revêt, comme le mot l’indique, trois caractéristiques : une direction, une signification, un engagement de nos puissances sensibles. C’est d’abord une orientation de vie, une direction autour de laquelle s’agrègent les évènements, rencontres, situations susceptibles d’affecter notre existence ; ces faits de vie revêtent alors pour chacun de nous une signification qui se traduit dans les raisons de nos choix; enfin, si nous passons du sens aux sens, toutes nos puissances sensibles, intellectuelles et spirituelles s’en trouvent affectées impliquées (R.Barbier (Bull.n°6 p.15).

Patrice Sauvage [[4]](#footnote-4)représente schématiquement les trois dimensions du sens par un arbre : la verticalité indique à la fois la direction mais aussi ce qui nous met debout et ce qui relie le ciel et la terre, le matériel et le spirituel ; les branches et les feuilles représentent la dimension horizontale de nos relations avec les autres, avec le monde qui nous entoure et les fruits que portent notre action. (Bull. n° 3 mars 1995 pp.14 et suivantes)

Ce que nous admirons de ce bel arbre en est la partie visible. Ce qui le fait croître et vivre nous est cependant caché : ce sont les racines par lesquelles il va chercher dans notre terreau personnel le meilleur de ce qui inspire nos comportements, des héritages culturels et spirituels que nous avons reçus.

 Direction Sens

 Relations interpersonnelles

 Sources, identité

L’axe horizontal représente le lien social. Mais cet axe ne peut être séparé du lien à l’axe du sens qui, d’une part plonge dans les sources à la fois philosophiques, identitaires, spirituelles et, d’autre part dépend d’une vision de la société, voire de la vie et du divin qui la tire vers l’avant ou, sur la figure, vers le haut.

**Du point de vue spirituel,** la construction du sens est dans le tissage entre relation à soi-même, relation aux autres et à l’environnement et relation à la transcendance, ce qu’un auteur belge M.Bol de Balle a nommé la triple *« reliance* » et ce qu’Abdennour Bidar reprend dans son livre *« Les tisserands »[[5]](#footnote-5).*

**A titre documentaire, quelques définitions de la spiritualité**

|  |
| --- |
| Un intervenant définissait le spirituel *« comme notre conscience d’humanité, comme pratique personnelle et collective de notre appartenance à l’humain »* (C.R Jalon Bull.n°13 p.20)De façon générale, « *La spiritualité, c’est au sens propre tout ce qui n’est pas matériel. Spiritualité vient du latin « spiritus », du grec « pneuma », le souffle, la puissance de vie, l’énergie vitale. C’est ce qui permet d’innover, de rénover, d’interpréter. C’est ce qui met en mouvement l’être humain.* [[6]](#footnote-6)». Elle est *« incarnation de la force de vie latente en nous. Transcendance (une force, un souffle de vie) pour nourrir l’engagement démocratique* » (Bulletin n°4 p.23**).** Pour André Comte-Sponville, philosophe qui revendique son athéisme, *« la spiritualité c’est la vie de l’esprit, spécialement dans son rapport à l’infini, à l’éternité, à l’absolu »* (le Monde des religions, janvier-février 2013, p.52)Frédéric Lenoir met en relation spiritualité et recherche du sens dans l’orientation de sa vie :*« La recherche spirituelle est la démarche de l’individu qui cherche à acquérir une sagesse de vie, une éthique, en s’attelant aux questions essentielles : quel est le sens de mon existence ? Est-ce qu’il y a quelque chose après la mort ? Fondamentalement la quête spirituelle se mène seul. Elle peut exister au sein d’une religion ou non, mais aussi dans le cadre d’une sagesse laïque ou de type bouddhiste ou encore d’une sagesse philosophique.[[7]](#footnote-7)* » Michel Foucault insiste sur les transformations du sujet comme prix de son accès à la vérité :*« On pourrait appeler spiritualité la recherche, la pratique, l’expérience par lesquelles le sujet opère sur lui-même les transformations nécessaires pour avoir accès à la vérité… Que peuvent être les purifications, les ascèses, les renoncements, les conversions du regard, les modifications d’existence, etc., qui constituent non pas pour la connaissance mais pour le sujet, pour l’être même du sujet, le prix à payer pour avoir accès à la vérité.[[8]](#footnote-8)*»On notera que, dans les deux dernières définitions, la recherche spirituelle se vit seul ; c’est l’individu ou le sujet qui en est l’auteur.Enfin Alexandre L’Hotellier, psychologue, dans un article de la revue « Présences, revue d’étude des pratiques psycho-sociales » écrit : « *« J’entends par spirituelle une attitude tonique dans le questionnement du sens (dans tous les sens), du sacré de la vie de la personne humaine -une attention continue au mystère de la naissance et de la mort -une ouverture au merveilleux et à l’inconnu de la vie cosmique - mais aussi une interrogation et un accompagnement de la souffrance devant le mal et le malheur sous toutes ses formes »*. |

La recherche de la vérité n’exige-t-elle pas la confrontation à la pensée, à l’expérience de l’autre ? En retour, ne faut-il pas être soi-même assuré de son identité, libéré des emprises que d’autres ou la société exercent sur notre intelligence et capable de réflexivité pour ne pas se soumettre tout simplement à une vérité qui n’est pas mienne ?

Ces définitions attirent notre attention sur trois fondements de la spiritualité :

Il s’agit d’abord **d’une quête relative aux fondements de notre vie**. Nos vies sont travaillées par le désir de l’absolu comme une soif intérieure. D’aucuns pensent l’apaiser par des nourritures purement matérielles, leurre dont la personne éprise de spiritualité n’est pas dupe. Cette quête est animée par une énergie, un souffle, « anima » qui se distingue de l’esprit « animus ». Pour certains elle est identifiable à la puissance de l’amour dont Teilhard de Chardin pensait qu’elle était la plus puissante et la plus mystérieuse des énergies cosmiques. Les chrétiens y voient la présence de l’Esprit, force de Dieu au plus profond de l’homme. Par le couplage de l’intelligence et de la saisie intuitive de réalités spirituelles, on peut parvenir à une sorte d’illumination qui touche à l’expérience mystique.

**Cette quête se traduit par le désir de faire la lumière sur des questions essentielles** touchant la vie et la mort, non seulement la sienne, mais celle de nos contemporains. La visée est alors la recherche de la vérité.Pour un croyant, la spiritualité est la forme que prendra sa relation à Dieu. Pour les tenants d’une spiritualité laïque, on dira que c’est la manière de privilégier dans la relation aux autres, à soi-même et à l’environnement des valeurs et des comportements partagés, qu’il s’agisse de la protection de la vie sous toutes ses formes, de la lutte contre l’extrême pauvreté, de la sobriété dans l’usage des ressources, etc. On pourrait parler alors de spiritualité démocratique.

L’entrée spirituelle peut être diverse, comme le montre ce texte anonyme tiré du corpus de l’association :

*« Nous rendre perméables au spirituel sous toutes ses formes demande une véritable culture, comme on cultive un jardin mais aussi comme on valorise une terre, un terroir dans sa profondeur historique et géologique. Pour certains, la foi et la pratique religieuses sont des voies de subjectivation et de personnalisation. Les pratiques en ce domaine sont diverses et quasiment inépuisables, depuis la méditation quotidienne alimentée par les différentes traditions, les pratiques enseignées par les maîtres spirituels, jusqu’à la fréquentation des œuvres d’art, la pratique des disciplines artistiques, la créativité sous toutes ses formes etc. La beauté n’est pas seulement un miroir dans lequel se reflète le monde, mais une porte vers l’Altérité, le sceau de l’invisible et la voie qui nous y mène. Elle est une source de jouvence spirituelle qui purifie nos sens, éduque notre regard et lui restitue une sorte d’innocence devant le monde et les humains ».*

Dans cette direction, une ***méditation mensuelle est proposée chaque mois par D&S*** autour de textes de diverses traditions spirituelles (Cf.Chap.7) : *«  L’écoute de textes de sagesse ouvre en chacun de nous l’intelligence spirituelle et nous conduit à partager les résonances de la parole de chacun en nos propres cœurs* ». D’autres activités pourraient contribuer à notre « culture » spirituelle telles que l’atelier d’écriture créative, la contemplation d’œuvres d’art, des séances de poésie ou l’écoute de musiques du monde.

 Enfin, troisième élément, **cette quête de la vérité est exigeante et requiert un effort sur soi-même appuyé souvent sur des démarches, voire des techniques**. Cette exigence est nommée aussi sagesse ou relève de la philosophie entendue comme recherche de la vie bonne, comme l’a montré Pierre Hadot[[9]](#footnote-9). Le souffle intérieur anime le travail de la raison. Il s’agit d’abord de se défaire de toutes les présuppositions, préjugés, « allant-de-soi » qui paralysent notre entendement et corrompent la justesse de notre vie. D’où la vigilance à l’égard des motivations qui m’animent dans des actions au service de l’autre. Quoiqu’il en soit des choix qui seront faits, ils doivent commencer par la réforme de son propre jugement. La spiritualité est nécessaire non pas tant pour que la démocratie aille mieux, mais pour que les hommes aillent mieux, ce qui se répercutera sur la démocratie. (Bull. n°6 p.13). A la lumière de la question du sens, il faut penser les communautés humaines et, par suite, le politique. Or ceci implique un questionnement radical de tous nos référentiels, y compris l’idée de démocratie, l’idée de spiritualité, l’idée d’une association et de son fonctionnement, autrement dit le lien inter-humains dans l’espace et dans le temps.

La question du sens est donc traversée et portée par celle du spirituel entendu comme aspiration à l’absolu (indépendamment de la réponse qui est donnée à l’existence de Dieu).

L’association Démocratie et Spiritualité contribue à la recherche de sens de ses membres pour leur propre vie et leur engagement dans la société, recherche animée le plus souvent par un appétit spirituel. De ce qui fait sens commun pour ses membres, elle s’efforce de déduire des propositions pour le bien commun dans une société démocratique et laïque. Elle s’appuie pour ce faire sur les ressources spirituelles tant des religions que des mouvements de pensée dans la mesure où ces ressources s’inscrivent en cohérence avec les principes fondateurs de la démocratie.

Le passage des principes au droit ou l’application du droit aux diverses situations de vie demande une délibération éthique pour discerner et s’accorder sur le meilleur parti possible malgré les divergences d’interprétation. Cette délibération mobilise la capacité de discernement de chacun des participants. Nous verrons dans le chapitre suivant comment le dialogue et la délibération peuvent devenir un véritable exercice spirituel. Respect de soi et des autres, travail sur soi, quête du sens fondée sur une spiritualité non confessionnelle fondent au sein de l’association le processus de discussion, et l’éthique de la discussion.

Dans la période de crise spirituelle que connaît notre société, il nous revient de proposer des repères ou des démarches permettant à chacun de s’en donner. Mais nous sommes aussi tributaires dans nos discernements de la culture commune qui est celle de notre époque.

Comme l’écrit Jean-Claude Devèze dans un petit livre issu de ses engagements : *« Il est difficile de structurer des repères dans le cadre d’une culture commune quand nos contradictions s’accentuent entre notre idéal égalitaire et nos pratiques inégalitaires […]. Ce qui est en jeu c’est de faire de nos fragilités une force ; ainsi le métissage culturel constitue une richesse potentielle […] La nouvelle culture liée à la révolution numérique favorise l’accès à la connaissance, les prises de contact, le travail et les responsabilités partagées[…] A nous de repérer les éléments positifs de la culture émergente et de faire le lien avec ce qui nous paraît essentiel dans notre héritage culturel. C’est ce que Ricœur appelle la « fidélité créatrice »[[10]](#footnote-10).*

|  |
| --- |
| **Conclusion de l’Université d’été 2008 sur la spiritualité par Jean-Baptiste de Foucauld.***« 1. Tirer toutes les conséquences pratiques de l’égale dignité due à chaque personne, sans exception, égale dignité qui est la base de la démocratie, puisque chacun concourt à part égale à l’exercice de la souveraineté. Il faut affirmer la singularité, l’unicité et l’éminente dignité de la personne. Chaque être est un chef d’œuvre plus ou moins accompli. La reconnaissance inconditionnelle et exigeante de l’autre fonde l’estime de soi raisonnable. […]Elle doit être portée par la culture collective et individuelle.**Cela signifie que chaque personne doit :** *se respecter elle-même ;*
* *respecter ce qui lui a permis, lui permet ou lui permettra d’être elle-même ;*
* *respecter les autres au même titre qu’elle-même ;*
* *s’efforcer de donner le meilleur d’elle-même;*
* *croire que les autres sont capables aussi de donner le meilleur d'eux-mêmes.*

*2. Cela implique que les sociétés et les personnes qui les composent tout à la fois reconnaissent leur incomplétude et s’efforcent d’y remédier par un travail permanent sur elles-mêmes engageant toutes les dimensions de la personne. Cela est vrai au niveau collectif : c’est l’objet de l’éthique de la discussion qui doit devenir le socle de la qualité du processus démocratique. Cela est vrai au niveau individuel : chacun quel qu’il soit, en responsabilité ou en difficulté, doit tout au long de sa vie, faire un travail sur soi pour donner du sens à sa vie parmi les autres. Cette inéluctabilité aujourd’hui de ce travail sur soi, indispensable pour constituer des citoyens qui soient des sujets actifs, doit être à la fois reconnu et soutenu.**3. Dans ce travail sur soi, il y a quelque chose de mystérieux qui nous guide, nous stimule, et nous donne confiance, que nous avons à rechercher, et que les uns et les autres nomment différemment: conscience morale, humanisme, profondeur, intériorité, transcendance espérance... Ce lien avec ce quelque chose qui nous dépasse, nos démocraties doivent le cultiver pour être fidèles à leur projet de recherche du bien commun et pour répondre aux défis qui leur sont posés. Elles ont à réveiller les forces latentes, les qualités spirituelles, les valeurs qui sont au cœur de chacun, voilées par l’ignorance comme par la prétention du savoir, par la pauvreté physique et morale comme par une richesse éloignant de l'essentiel, par la marginalisation comme par la soif du pouvoir, par l’absence de repères comme par des certitudes toutes faites, par des peurs comme par des confiances mal placées.**4. Cette quête spirituelle n’est ni une abstraction, ni un repli. Elle est engagée dans la société et participe activement à ses délibérations et à ses actions. Elle considère que la démocratie est non seulement un ensemble de procédures, mais une valeur en soi, un projet à construire ensemble, projet qui concerne chacun d’entre nous et qui vise à servir en premier le plus fragile. Elle s’efforce de trouver en permanence l’équilibre entre souci de soi, respect de l’autre et institutions justes, entre intériorité et engagement, entre méditation et action, entre souci des personnes et prise en compte des intérêts collectifs. Elle fixe à chacun l’objectif civique de redonner à la société plus que ce que ce que nous avons reçu d’elle, principe de base d’un développement basé sur l'expression du meilleur de chacun et sur la force des créations collectives. »* |

**Chapitre 6 : Un lieu de dialogue constructif et ouvert, animé par l’éthique de la discussion**

Transformation personnelle et transformation collective sont étroitement solidaires non seulement dans les actions qui concernent de façon distincte le sujet et l’acteur, mais dans les échanges qui associent les membres de Démocratie et Spiritualité. C’est au cœur de nos dialogues que nous apprenons à développer des démarches et des comportements permettant de construire une éthique collective de la discussion. Celle-ci relève de relations inter-personnelles mais prépare un savoir vivre ensemble et un agir coopératif en collectivité, dimension de notre action dont il sera question en troisième partie.

La démocratie ascendante prend son assise sur la conviction que chaque personne est détentrice d’une force et d’une capacité de contribuer au bien commun. La désaffection croissante des citoyens vis-à-vis des instances qui les représentent et l’exclusion sociale ou économique vécue par beaucoup font largement douter de la réalité de ce principe. L’aggravation des inégalités et la jouissance sans vergogne par certains de leurs privilèges menacent la démocratie. Or, la lutte contre l’exclusion n’est sans doute pas d’abord affaire de ressources matérielles, sans pour autant en méconnaître la nécessité. Chacun est en droit de se voir reconnaître sa valeur quels que soit sa situation et l’état physique ou psychique qui est le sien. Cette reconnaissance par autrui conditionne sa propre estime. Tous sont confrontés au même besoin de reconnaissance et de sens. Le principe de l’égale dignité de tous conduit à reconnaître en chacun une identité propre, une capacité unique de construire un sens à sa vie et de le faire valoir comme contribution personnelle à la vie commune. Cette reconnaissance « *est le point de départ d’une définition spirituelle de la démocratie telle que pourrait la promouvoir notre association »* (Bull.n°13 p.20)

Encore faut-il favoriser la singularité de la parole de chacun. J.M Belorgey dans sa réflexion sur la vocation de l’association invoquait *le « respect nous révélant les uns aux autres comme sujets porteurs d’une parole singulière »,* car *« chaque homme en vaut un autre », chaque être humain a sa parole propre, irréductible, indispensable à une société qui se veut démocratique »* (cité par B. Ginisty, bull.n°6 p.36).

Créer les conditions pour cette transformation des relations inter-personnelles passe par le dialogue. L’association en est le laboratoire et le banc d’essai à travers non seulement des démarches mais une éthique.

Car chacun doit pouvoir construire et exprimer sa pensée dans un échange avec d’autres.

**De la parole exclue à la parole libre** :

Il n’en est pourtant pas ainsi. En fonction de sa position dans l’échelle sociale, la parole de chacun est plus ou moins « autorisée ». Le poids des savoirs reconnus souvent associés au statut des personnes crée un inter-dit dans l’expression de sa propre pensée que l’on peut expliciter de la manière suivante : *« la vérité de ta parole sera fonction de ton rapport au savoir et au statut définis par les élites dont moi qui te parle je fais partie »*. Ainsi admet-on qu’il est légitime que les personnes en grandes difficultés, souvent peu instruites au regard des savoirs institués expriment leurs besoins, mais beaucoup moins qu’elles contribuent au changement par leur réflexion forgée au feu de leur expérience. Du reste, cet interdit les amène elles-mêmes à douter du droit de s’exprimer. Il en est de même souvent pour les femmes longtemps éloignées des affaires publiques. Beaucoup, hommes ou femmes, ne peuvent faire valoir leur avis, soit qu’ils ne trouvent pas les canaux pour accéder à l’espace public, soit qu’ils ne s’expriment pas dans les canons de la syntaxe politique reconnue, soit enfin que la complexité des questions ne confère un privilège à des experts peu soucieux de faire partager leur savoir. L’enjeu de la démocratie ascendante est alors de co-construire une parole politique qui puisse briser le monopole des cercles autorisés. *« Nous posons donc en principe que le travail politique dans la cité auprès des plus exclus est corrélatif du travail personnel d’éveil de la parole exclue en nous-mêmes.[…] Si la spiritualité se définit par l’épreuve la plus personnelle du sens, elle a quelque chose à voir avec l’utopie démocratique qui pose en principe que chaque parole de citoyen doit exister et a un sens dans l’espace public […]Dès lors notre association doit trouver des modes d’action qui facilitent cette épreuve personnelle au lieu de la masquer ».*  Même si la démocratie directe n’est possible qu’à une échelle réduite, la représentation des opinions ne peut relever seulement des procédures classiques de la représentation ; d’autres formes sont aujourd’hui possibles, comme l’illustrent l’usage des réseaux sociaux ainsi que les divers mouvements spontanés, comme celui des « indignés ».

Ce qui concerne l’espace public intéresse également nos relations familiales, voire nos propres inhibitions. Car la parole « exclue » touche chacun de nous, pour des raisons personnelles, sociales ou politiques en raison de nos conformismes, de nos peurs, de notre éducation, de nos préjugés etc.

Une double libération s’impose donc simultanément : une libération personnelle de ce qui contraint ou bride la pensée et la parole ; une libération extérieure des conditionnements, aliénations, répressions qui interdisent ou font taire l’expression de certains collectivement ou individuellement dans les lieux de débat.

Dans l’espace de la spiritualité, Patrick Sauvage, citant Thomas Merton, dans *« Le nouvel homme »* trouve une illustration de la parole libre dans la « *parrhesia »* grecque, car elle est *« le devoir et l’honneur de donner franchement et pleinement son avis dans les assemblées civiles qui gouvernent l’Etat »* (Bull.n°6 p.27). La dimension mystique de la « *parrhesia* » pour les Pères de l’Eglise est *« la libre communication spirituelle de l’homme avec l’être »* (idem). La libre parole, ajoute l’ancien président de l’association, entraîne *« une exigence intérieure de transparence, de vie dans la vérité, vérité qui correspond à ce que nous sommes et à laquelle nous sommes appelés »* (idem) En cela nous ne pouvons dissocier le travail sur soi-même et l’interaction avec autrui.

Notre association peut être ou devenir un lieu de libération de la parole et de la pensée dans leurs dimensions personnelle, inter-personnelle et collective, réflexive et politique.

 **L’inter-subjectivité dans le dialogue :**

Dès les débuts de l’association, les participants se sont montrés préoccupés des règles du dialogue. Ainsi au cours de l’assemblée générale de 1994, les membres de l’atelier 2 précisent vouloir *« partir de questions concrètes, et faire émerger en quoi la démocratie et la spiritualité s’interpénètrent dans cette réalité »*. Ils précisent que les rencontres doivent se caractériser par un « système ouvert » présentant les traits suivants : *« la libre expression ; l’écoute, la résonance de la parole de l’un par rapport à l’autre, faisant émerger de fait un sens qui n’est la propriété d’aucun en particulier, mais de l’ensemble du groupe ».* Et ils ajoutent : *« Il s’agit d’une expérience à vivre et à penser qui nous engage chacun à sa manière propre et tous ensemble, dans un mode de vie nouveau dont nous ignorons d’autant plus la figure à venir que nous demeurons attentifs à ce qui toujours surgit, de commencement en commencement »*. Difficile enjeu à réaliser, car tout groupe est menacé de donner la parole à ceux à qui on prête de l’autorité, qu’ils soient les plus informés, les plus titrés, ceux qui ont la parole la plus facile, qui n’hésitent pas à interrompre autrui pour imposer leur avis. Or, pour éviter ces écueils, nous devons être avant tout préoccupés de l’attention aux plus fragiles, plus vulnérables, plus timides, moins doués pour s’exprimer. La démocratie se juge à cette propension du groupe à faciliter l’expression des moins aptes à se faire entendre.

Cette parole libre ne peut advenir, disions-nous, que dans l’inter-subjectivité, et l’inter-locution.

La relation inter-subjective est porteuse de reconnaissance des uns par les autres; reconnaissance à la fois de l’identité propre de chacun et donc de la différence et des valeurs qui nous sont communes, ne serait-ce que celles du dialogue, pourvu que la rencontre soit le fruit d’un désir de chacun, d’une quête et d’un goût de l’autre. Plusieurs attitudes conditionnent la vérité de l’échange. Pour avoir le désir de rencontrer l’autre en vérité, il nous faut d’abord reconnaître en nous-mêmes nos fragilités, y compris celles de notre propre réflexion. La conscience de notre vulnérabilité est ouverture à l’échange, ce qui nous éloigne de la tentation du dogmatisme si fréquent dans les échanges intellectuels. C’est un premier pas vers l’autre, car l’expérience montre que c’est en partageant nos inquiétudes, nos pauvretés, nos peurs que naît une parole humaine et la possibilité d’une relation en profondeur. Se laisser « entamer », du moins interpeller par la parole de l’autre « sans renier sa propre parole » suppose de nous écouter et de nous rejoindre au cœur de nos différences. C’est ce qu’un intervenant R. Nifle appelle le principe de « concourance » (principe organisateur lié au fait que chacun concourt à un devenir commun). Comment apprendre de tous et de chacun sans condescendance mais dans la conviction que « *je ne suis pas sans l’autre et ce ‘’ne pas être sans l’autre’’ est une exigence qui articule la démocratie et la spiritualité »* (JC Caillaux Bull. n°5 p.56)

En chacun s’exprime un souffle qui contribue au souffle qui anime le groupe et, pourrait-on dire, le constitue. Nous nous construisons ensemble dans l’élaboration commune de nos expériences, des situations que nous rencontrons. La dialectique du même et de l’autre, du commun et du différent anime nos relations et partant nos échanges. Pour les membres de Démocratie et Spiritualité, *« la spiritualité est entre nous, dans l’échange, voire la relation, ou encore la reconnaissance des uns et des autres à travers la variété de nos positions. Cet échange se produit dans le passage incessant d’une parole de l’un à celle de l’autre. Ce qui suppose que ne parle en vérité que celui qui écoute »* (A.G.1994, n°2 p.10)

Dans ce premier volet de l’action inter-personnelle, l’association doit *« aider les acteurs sociaux à cheminer vers d’indispensables prises de conscience, à déconstruire les paradigmes dans lesquels on enferme les problématiques, pour construire à partir d’exigences porteuses de sens, à être autrement dans leur vie et leur action personnelle, professionnelle et civique »* (Bernard Gauthier Bull.n°7 p.5).

**L’éthique de la discussion :**

Nous voulons nommer l’éthique de la discussion, emblématique des démarches que promeut l’association. L’éthique de la discussion trouve son fondement philosophique dans les œuvres de Jürgen Habermas. Elle a été développée au sein de l’association par Patrick Boulte, texte de 2008 repris récemment par Jean-Claude Devèze (Cf. annexe 4).

**Le dialogue expérience spirituelle.**

*« Pour Démocratie et Spiritualité, l’approfondissement du concept et de la pratique du dialogue constitue l’un des axes essentiels de travail de l’association »* (bulletin de juillet 1996). Comme l’exprimait Pedro Mecca à propos de la création de sa propre organisation « La Moquette », l’association se veut un lieu où *« toutes les conditions sociales puissent se trouver ensemble pour un partage d’écoute, de parole, de convivialité, de connaissance mutuelle. Sans le brassage de situations, sans la chute de ces murs de séparation et de méfiance mutuelle, il n’est pas possible d’envisager une société démocratique, une société qui soit vraiment une et non duale et multiple, stigmatisant les différences en oppositions, les différents en ennemis »* (Bull.n°3 p.5 Pedro Mecca)

Nous avons reconnu dans les conditions d’une éthique de la discussion les conditions pour dialoguer en vérité. Cette éthique doit être le ferment de nos échanges. Elle présente en effet les ingrédients de base d’une spiritualité de la vie démocratique : attention et écoute de l’autre ; désir de comprendre ce qui fait sens pour l’autre dans les mots et la façon de dire qui est la sienne ; acceptation de laisser entamer ses convictions ; recherche de ce qui fait consensus entre nous sur les valeurs, à commencer par celles du dialogue mais aussi reconnaissance du droit à penser différemment ; refus de s’imposer par la violence, la mauvaise foi, la séduction, la désinformation, recherche de la justesse de sa propre pensée etc. C’est pourquoi le dialogue est un authentique exercice spirituel. Jean-Baptiste de Foucauld pose la question en 1996 : *« Comment parler de son expérience, comment éviter de confisquer l’échange, se donner le temps de savourer la parole de l’autre dans une vraie éthique de la communication ? »*

 Patrick Boulte en rappelant les exigences de l’éthique de la discussion (Bulletin n° 8 p15 à 17) lui confère le caractère d’une expérience spirituelle : « *Il apparaît bien que c’est la spiritualité du sujet qui permet qu’il s’engage dans la confrontation démocratique en respectant les règles d’une éthique de la discussion comme condition pour arriver à l’entente entre les personnes et au raffermissement de leur identité »*. La compréhension entre les participants pourra se produire à une triple condition de moyens et à une triple condition d’attitudes.

Un pré-requis du dialogue est l’écoute. Car, écouter l’autre avec une attention ouverte à la confiance, est aussi écouter en soi l’écho des paroles de l’autre ; écoute non seulement de ce qui est dit mais de la musique intérieure de celui qui parle, et de sa propre musique éveillée par l’autre. Aussi est-elle concerto. C’est pourquoi l’écoute est une qualité spirituelle sur fond de silence. Elle implique que soi-même, on fasse silence tout en étant attentif aux mouvements de son cœur. Une telle expérience est rare. L’importance que l’association accorde au dialogue et aux échanges à hauteur de l’humain nous y invite. L’échange est aussi œuvre ouverte, car l’écoute exige un continuel ajustement à la parole de l’autre, ajustement qui traverse nombre d’incompréhensions et donc découvertes, constructions et déconstructions vers du pas encore pensé.

**Patrick Boulte énonce les cadres de l’éthique de la discussion :**

|  |
| --- |
| * *« Un savoir partagé afin que les participants au dialogue puissent avoir le même accès à l’objet du dialogue. Ce qui suppose une information à la fois objective, claire et préalable ;*
* *une détermination des règles qui présideront au dialogue et qui seront exposées, admises par tous et vérifiées en cours de discussion, comme par exemple un temps égal de parole ou la non interruption de celui qui parle pour qu’il puisse aller au bout du raisonnement ;*
* *une confiance réciproque entre les participants. Cette confiance exige de ne pas instrumentaliser le dialogue au profit d’une cause particulière ou d’un intérêt. Seule la recherche de la vérité doit animer les participants. C’est à cette condition que nous traitons l’autre comme un « tu » et non comme un « cela »[[11]](#footnote-11).*

Il est donc demandé à chaque participant de respecter des exigences :* *« De vérité quant à l’exactitude des contenus qu’il présente. Lorsqu’il s’agit de faits, leur interprétation doit être clairement séparée de la présentation autant qu’il est possible ;*
* *de justesse quant au niveau de discours qui a été préalablement choisi et à la capacité de chacun d’utiliser son propre langage tout en préservant les capacités de compréhension de l’ensemble du groupe. Lorsque les cultures des participants seront différentes, voire leur langue, on passera par un temps de traduction ou de reformulation ;*
* *de sincérité, c'est-à-dire de conformité du sens des paroles que chacun profère avec sa propre intention ou, de façon plus exigeante, avec son expérience profonde en prenant soin de ne pas laisser parler le rôle que nous jouons dans l’espace social. »*
 |

**Une pratique démocratique de construction des désaccords :**

Nous rattachons à l’éthique de la discussion en un sens plus large d’autres démarches qui nous semblent de même nature et en particulier la construction de désaccords féconds.

Il s’agit d’élaborer des accords et des désaccords sur les choix à poser, les orientations à définir, les décisions de nature politique. La plupart du temps, les débats politiques, ou même les discussions publiques font parler des rôles, voire des stratégies de prise de pouvoir dont les contenus sont davantage des armes que des éléments de recherche de la meilleure voie possible. On échange des monologues ou des interprétations contradictoires plutôt que des arguments en faveur de convergences. On se « mal entend ».

 Or, si le dialogue entre acteurs n’est pas d’abord un échange au sens fort de l’échange des dons, selon une perspective de fertilisation réciproque, chacun des points de vue reste figé dans une vision pétrifiée des choses.

Il est donc important de faire progresser les échanges vers un accord sur les solutions ou les propositions à défendre, quitte à ce que cet accord soit un accord sur les désaccords. Une démarche récemment développée par Patrick Viveret enrichit l’éthique du débat et en concrétise les principes. Le processus de la discussion est construit en trois phases : la réduction de l’opacité de l’objet de la discussion, le repérage de ce qui fait débat afin d’identifier les zones d’accord et de désaccord, la recherche de points de vue de l’autre que je peux faire miens. Une telle séquence demande à la fois du temps et une forte animation.

On peut espérer ainsi parvenir à des compromis raisonnables pour reprendre la terminologie canadienne.

**Le croisement des savoirs**

Nous pouvons également faire place ici à la démarche de « croisement des savoirs » pratiquée par le mouvement ATD Quart Monde. Plusieurs années d’expérimentation ont conduit ce mouvement à créer les conditions d’un vrai croisement des savoirs entre personnes en situation de grande pauvreté formées au sein des universités populaires Quart Monde, et acteurs de la société civile ou de l’enseignement sur les conditions d’amélioration des relations entre milieux de grande pauvreté et institutions. Des séminaires sont organisés depuis, à l’initiative des institutions accueillant des publics en grandes difficultés, réunissant des agents de ces institutions avec les représentants des milieux touchés par une grande précarité.

Comme l’exprime Jean-Baptiste de Foucauld : c’est à partir *« de la mise en commun de nos ressources spirituelles intellectuelles et de nos expériences réciproques que nous pourrons trouver les formes justes d’une spiritualité de l’action dans la démocratie «* (JBDF pn°7 p.5).

D’autres démarches pourraient être citées dans le même sens, initiées par des acteurs proches de notre association. Nous pourrions en être des promoteurs, compte tenu de l’importance que revêtent pour nous les applications d’une éthique et d’une pragmatique de la discussion.

**La fraternité chemin spirituel :**

Par ces démarches, chacun est appelé à se sentir responsable de la mission de l’autre dans le respect de ses propres aspirations. Se montrer solidaires est peu dire car la solidarité fonctionne souvent à sens unique. Si la solidarité traduit l’engagement à l’égard des plus faibles, elle n’exprime pas avec suffisamment de force la réciprocité qui doit animer les échanges. Car il ne s’agit pas moins que de mettre l’autre à hauteur du souci de soi-même comme y appelait le père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde : *« Aimer c’est mettre l’autre au niveau de ses préoccupations majeures »* Le philosophe Jean-Marc Ferry traduit ces paroles en ces termes : *« Le fondement de cette identité conquise comme celui de toute identité personnelle, c’est la reconnaissance de soi dans l’autre : je me vois et me pose comme existant dans le regard de l’autre en tant qu’il m’aime, c'est-à-dire en tant que je lui importe autant qu’à lui-même. Le « je suis » de l’identité personnelle n’est pas celui du cogito cartésien. C’est : « Il m’aime donc je suis » ; partant : « je pense », je « crois » ; j’aime » à mon tour »[[12]](#footnote-12).*

La fraternité nous convie à un véritable chemin spirituel comme en témoignait Patrice Sauvage lors d’un weekend au centre Assise en novembre 1995 : *« Accepter l’autre, voire aller jusqu’à s’en sentir responsable et ne pas se lasser d’espérer pour lui : l’exigence démocratique poussée à fond dans le sens de la fraternité est un véritable chemin spirituel ».*

Il se référait alors plus particulièrement à l’éthique de la discussion, à la rencontre des personnes très pauvres et à la parité hommes-femmes.

**Conclusion de la deuxième partie :**

En conclusion de ces rapports entre démocratie et spiritualité, il reste que l’accomplissement des promesses de la démocratie repose d’abord sur chacun des acteurs et sur la conjonction de leurs ressources spirituelles et intellectuelles. Démocratie et Spiritualité se propose donc de privilégier la concertation et la formation en choisissant comme ligne directrice de son action celle que Patrice Sauvage présentait en 1996 et qui consiste à  : « *Enraciner la démocratie dans la personne, c'est-à-dire dans un sujet unifié, ancré dans sa vérité intérieure, en communion avec le monde et avec l’être ; puis dans des relations interpersonnelles authentiques qui acceptent et valorisent la différence, le « différent » ; enfin dans des institutions les plus proches possible de la vie quotidienne, des personnes et des relations »* .

Ce triple enracinement peut également s’inscrire dans la dynamique de la relation entre questionnement des racines et axe du sens comme le suggérait une participante à l’université d’été *« Du pouvoir au symbole »* en 1995, en nous assignant comme objectif de « *faire remonter le projet politique du fond de l’homme et de faire grandir l’homme qui doit d’abord descendre dans ses racines*. »  Cette dimension verticale du sens animée par le souffle spirituel se conjugue, dans le schéma de la croix présenté plus haut, avec l’axe des relations inter-personnelles qui constituent le ferment de la société et que Jean-Baptiste de Foucauld décrivait en ces termes : *« Que les hommes au pouvoir s’attachent avant tout à aider les acteurs à déployer leurs talents, leurs pouvoirs d’utopie. Nous devons donc repartir du « très bas » pour reprendre le titre de Christian Bobin en retrouvant en nous la dimension symbolique et en privilégiant les acteurs sociaux qui, sur le terrain, réinventent la démocratie. L’éthique de la discussion est le fondement sur lequel peut s’édifier une authentique citoyenneté* ».

C’est la personne humaine qui constitue le pivot de ces deux dimensions.

Nous présenterons dans la troisième partie les propositions de l’association tournées vers l’extérieur et le passage de la réflexion à l’action avec la création du Pacte civique.

**IIIème partie : De la réflexion à l’action**

L’association peut donc se définir comme une « *école d’acteurs-mutants »* pour reprendre les termes de Roger Macaire. Selon cette perspective, le travail sur soi est corrélatif du travail de mutance collective, qui se déploie aussi bien dans nos relations inter-personnelles que dans les organisations dont nous faisons partie. Sont ouverts devant nous quatre champs à cultiver, en interaction constante. Nous venons de présenter les deux premiers qui sont la face interne de l’association.

* Un travail sur *« l’art de vivre au quotidien »* pour reprendre le mot de Ginisty. Il est le lieu d’interpellation de nos pratiques et de nos comportements sur les relations que nous entretenons en particulier avec le temps, le travail, l’engagement, l’argent, le corps, la culture, le silence etc. ;
* *La construction de relations inter-personnelles respectueuses de l’autre et fécondes* dans l’espace de rencontres où peuvent s’épanouir l’écoute et le partage de nos expériences, de nos spiritualités et de nos savoirs. L’éthique de la discussion est aussi bien un moyen d’éducation de l’écoute et du respect de la parole de l’autre qu’une démarche de constitution du savoir.

Nous allons à présent décrire les deux autres qui concernent les productions réflexives et dialogales :

* *Les différentes formes que prennent nos travaux,* des universités d’été, séminaires, groupes de travail, méditations, stages de formation. Les fruits en seront les propositions qui alimenteront le débat public dans ses dimensions éthiques et politiques. il s’agit non seulement de former aux démarches de la discussion mais de ré-interroger, toujours selon Ginisty, *« ce qui fait l’évidence du monde »* autrement dit les modèles de pensée et d’action qui imprègnent et enferment nos modes d’être et de vivre (Chap.7).
* *Les messages* que nous voulons délivrer et le vecteur de ces messages, la Lettre mensuelle. Par la Lettre, l’association communique ses propositions à l’extérieur, en la diffusant auprès de plusieurs centaines de destinataires sur internet (chap.8)
* Enfin l’association a pris l’initiative de créer avec deux autres organisations un Pacte civique qui inscrit son action dans l’arène politique et propose des engagements pour changer la société (chap.9)

**Chapitre 7 : Lieux, Formes et thèmes des échanges et de la diffusion**

 D&S a été et continue d'être un espace ouvert de rencontres où peuvent s’épanouir l’écoute et le partage de nos expériences, de nos recherches, de nos spiritualités et de nos savoirs et où s'équilibrent réflexion, approfondissement spirituel et relation avec le monde qui nous entoure. Pour Bernard Ginisty, *« l’association doit constituer un vivier où puissent se retrouver des compagnons habités par la même exigence et s’apportant mutuellement interrogations et régulations ».*

D&S, depuis l'origine, cherche donc à bâtir une voie originale en proposant diverses activités à ses membres : les unes consacrées à la réflexion et au travail intellectuel afin d'accompagner et d’approfondir ce que nous vivons en société ; d'autres visant à susciter un travail spirituel de mise en cohérence entre vie intérieure et façons de vivre. Ces deux orientations étant associées dans le désir de promouvoir le vivre ensemble en démocratie.

**Espaces, formes et thèmes de réflexion**

Le tableau ci-contre nous montre l’étendue des thèmes abordés :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Religions** | Religion et laïcitéPublications de l’Eglise catholiqueIslamBouddhismeDialogue inter religieuxDémocratie et religion |  |
| **Spiritualités** | Repères spirituelsPratiques spirituellesSens et spiritualitésExpérience démocratique et expérience spirituelleLaïcité comme valeur spirituelle |  |
| **Société et vivre ensemble** | Droits humainsPolitique de civilisationMigrationsMulticulturalismeNon-violenceExclusionEcologie |  |
| **Démocratie et citoyenneté** | GouvernancePouvoirIdentité nationaleEthique du débatDémocratieEstime de soi et pouvoir d’agir |  |
| **Education et formation** | Acteurs et sujetsInterdépendancesEducationMutance |  |
| **Santé** | Souffrance au travailSanté psychique |  |
| **Europe** | Constitution pour l’EuropeSens pour l’Europe |  |
| **Economie et développement** | Entreprise et développement personnelMarchéEconomie alternative |  |

Passons en revue les formes d’organisation dans lesquelles ces thèmes sont abordés :

**Les universités d'été, les colloques et les conférences :**

Presque chaque année depuis 1993, se sont tenues des universités d'été (U.E) durant deux journées et demi, réunissant parfois plus de cinquante personnes, sauf ces dernières années. A chaque fois, elles ont donné lieu à la publication d'un cahier. Dès le compte-rendu de la deuxième université d’été à Mazille, près de Cluny, les deux fonctions assignées à nos universités d’été sont présentées, à savoir l'explicitation de l’expérience personnelle de chacun et l'élaboration de propositions plus collectives concernant notre association et la société.

L’université d’été a été et reste un canal d’expression et de rayonnement de Démocratie et Spiritualité. Elle a permis aussi de mieux nous connaître entre membres dispersés et d'intégrer de nouvelles personnes connaissant mal l'association.

Les évaluations montrent un degré de satisfaction à peu près constant. Il nous faut penser bien en amont de chaque université d’été aux thèmes porteurs, aux intervenants qui font référence sans pour autant minimiser l’importance de l’expérience des participants dans l’élaboration de la réflexion.

Voici le tableau des universités d’été et des thèmes abordés :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 22/23 octobre 1993 | Exploitation et exclusion | U.E. L’Arbresle | Bull.3 Mars 1995 |
| 26/29 août 1995 | Du pouvoir au symbole | U.E. Mazille | Bull.5 automne 1995 |
| 4/8 septembre 1996 | Acteurs et sujets dans le monde | U.E.Mazille | Bull.10 |
| 11/12 janvier 1997 | L’attitude éducative | Colloque | Bull.12 |
| 23/27 août 1997 | Quels repères politiques pour notre temps ? | U.E.Mazille | Bull.14 hiver 97-98 |
| 22/26 août 1998 | Quels repères spirituels pour l’Europe ? | U.E. Mazille | Cahier n°2 |
| 5/6 décembre 1998 | Quelle place pour la non-violence dans la démocratie ? | U.E. L’Arbresle | Cahier n°3 |
| Décembre 1998 | Ethique du débat | Colloque Paris | Cahier n°1 |
|  |  |  |  |
| 16/19 août 2001 | Les rapports entre religion et société. Comment mettre la France à l’heure de l’Europe ? | U.E. Cluny | Cahiers de DS |
| 24/27 août 2002 | Vivre et construire ensemble dans une société multiculturelle | U.E. Cluny | Cahiers de Ds |
| 28 /31 août 2003 | Comment construire ensemble un horizon commun en prenant en compte nos diversités ? | U.E. Cluny | Cahiers de DS |
| Août 2004 | Entre l’individuel et le collectif, construire l’interdépendance dans nos interdépendances | U.E. Cluny |  |
| Eté 2005 | Comment les démarches, expressions et pratiques spirituelles peuvent-elles favoriser les changements individuels et collectifs nécessaires au vivre ensemble ? | U.E. Cluny |  |
| 29/31 août 2008 | Spiritualités en résonance | U.E. Cluny |  |
| 28/30 août 2009 | Expériences et résonances démocratiques | U.E. Grenoble-Meylan |  |
| 27/29 août 2010 | Interactions et résonances entre démocratie et spiritualité | U.E. Grenoble-Meylan |  |
| 26/28 août 2011 | Pacte civique et spiritualité | U.E. Grenoble-Meylan |  |
| Fin août 2012 | Comment traduire en actions les objectifs de D&S ? | U.E. Avon |  |
| 2013 | Estime de soi et pouvoir d’agir | U.E. Avon |  |
| 29-31 août 2014 | Vivre ensemble. Un monde commun est-il encore possible ? | U.E. Avon |  |
| 11-13 septembre 2015 | Ecologie, démocratie et spiritualité | U.E. Ferme éco-agronomique de Villarceaux |  |
| 26-28 août 2016 | Intégration et diversité : un défi culturel et civique | U.E. Lyon |  |

La démarche suivie à chaque université d’été est représentative de l’éthique de l’association.

Dans un premier temps, dans un climat d’acceptation inconditionnelle de l'autre, notre objectif est de permettre la libre expression par chacun de ses expériences fondamentales de vie démocratique et d'engagement social. Nous commençons donc nos universités d’été par faire appel aux expériences de chacun en leur soumettant quelques questions suscitant la présentation de leurs pratiques ou leurs expériences de vie ou d’action.

Dans un second temps, souvent en groupes restreints, il s'agit de partager la manière dont résonnent les démarches des autres, nous permettant de découvrir ce qui nous unit et ce qui nous différencie. On écoute chacun sans l’interrompre, se réservant éventuellement un second tour durant lequel on peut réagir.

Après une mise en commun des propos tenus dans les groupes, commenceront des exposés faits soit par des membres de l’association soit par des invités extérieurs. Ce rythme alternant groupes de travail et interventions ponctue les deux journées du vendredi et samedi. Le dimanche matin est occupé par un retour et une appropriation personnelle et collective des contenus et une relation avec les activités de l’association. Une synthèse du président conclut l’université d’été.

Aux U.E, il faut ajouter deux colloques sur l'attitude éducative (Chantilly, 1997) et la non-violence (L'Arbresle, 1998) ainsi que de nombreuses conférences ou cycles de conférences (Paul Ricœur, Marcel Gauchet, René Girard, Raimondo Panikar, Paul Valadier, Luc Ferry, Jean-Louis Schlegel, Nicolas Hulot, Axel Honneth, etc.). Le dernier cycle, organisé en 2009/2010 avec la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, portait sur « *la force et la fragilité de nos valeurs*».

Enfin, de 2011 à 2013, le collège des Bernardins à Paris a organisé un séminaire autour du thème «*la démocratie, valeur spirituelle*? » illustré par l’article dont il a été question dans le chapitre 3. Ce séminaire s’est conclu par un colloque les 19 et 20 avril 2013[[13]](#footnote-13).

**Les réunions :**

**Les « conviviales » :**

Le terme de réunion conviviale apparaît dès les débuts de l’association pour désigner une rencontre de ses membres un soir fixe par mois. Celle-ci se déroule en deux étapes : la première permet à chacun d'énoncer le sujet d’actualité qui l'a récemment le plus touché, la seconde d'approfondir le thème retenu à l'issue de la première étape. Il a pu arriver qu'un thème s'impose dès le début, comme lors de la conviviale après les attentats du 11 septembre 2001 ou qu'un thème ait été choisi au préalable, comme un échange autour d'un livre proposé à la lecture des membres par le conseil d’administration..

Les réunions conviviales sont également une occasion de mettre en pratique notre éthique de la discussion ; à cet effet, trois personnes se répartissent les rôles suivants: celui d'animateur de séance veillant à une juste répartition des temps de parole et à l’émergence d’un sujet pour la seconde partie ; celui de rapporteur facilitant si nécessaire l’avancée des débats ; celui d'observateur de la qualité des échanges en charge de faire un court rapport en fin de séance.

Dans une période récente, nous avons initié des conviviales dites thématiques, portant sur un thème et souvent introduites par un invité extérieur, organisées en alternance avec les conviviales d’actualité.

**Les groupes de travail :**

 En février 1996, D.S avait mis en place trois groupes de travail :

* Le groupe *« Education, sagesse et démocratie »*. L’éducation au sens fort et plénier était son axe principal. Ses principales références, à savoir Maître Eckhart, Krishnamurti, C.G.Jung, Emmanuel Mounier, Michel Fromaget, dénotaient la dimension fortement spirituelle adoptée.
* *Le groupe Démocratie et Religion*. La réflexion du groupe concernait les rapports entre les grandes traditions spirituelles et la démocratie. Ainsi les membres définissaient-ils leur projet : *« Comment retrouver à partir d’un donné religieux la source spirituelle qui peut seule lui donner sens et ouvrir à l’universalité ? Cette épreuve personnelle du sens n’est pas sans effet sur la démocratie qui postule que chaque être humain est porteur d’une parole propre dans l’espace public »*
* *Le groupe Entreprise.* Ce groupe se proposait de travailler sur le thème *« Démocratie et spiritualité et entreprise »,* résumé sous le terme *« d’entreprise humaine ».* L’entreprise était définie par le groupe comme *« une communauté de personnes qui associent leur travail et leur capital, pour produire des biens et/ou des services en vue de satisfaire les besoins légitimes des hommes et des femmes, d’épanouir ceux qui y concourent, de participer à la qualité et à la prospérité économique et humaine de leur environnement, d'entretenir les financements qui assurent sa pérennité et son développement*. »

Ces groupes ont cessé de se réunir.

 Des groupes temporaires furent créés pour présenter notre position à la commission Stasi sur la laïcité ou à la commission présidée par Luc Ferry sur le service civique.

Le dernier groupe dont le travail a conduit à la production d’un texte sur le « Paysage religieux » de 2012 à 2014 pourrait reprendre pour conduire à des propositions de mise en œuvre.

L'ambition de ces démarches collectives est de passer du « *ce à quoi chacun croit et vit* » à *«ce qui résonne dans la parole de l'autre* » pour aboutir à « *ce qui nous pose question* » et à *« ce qui nous unit ou peut nous unir* ». L’essentiel n'était donc pas la recherche d’une production prédéfinie et d’une efficacité immédiate, mais bien de partager des expériences, de susciter des convergences ou de discuter autour de nos divergences et de conduire éventuellement à une publication, article, manifeste ou éditorial dans la Lettre.

**Pratiques plus tournées vers le spirituel**

**Les méditations inter-spirituelles :**

D&S se veut en même temps un lieu qui favorise la qualité de la vie intérieure des membres de l'association. Deux types de pratiques ont concouru à cet objectif dans l’histoire de l’association :

* D’une part des méditations spirituelles et des témoignages de vie
* D’autre part la création de fraternités, voire des weekends spirituels

**La méditation** a toujours été encouragée par l'association sous diverses formes évoluant selon les époques et les activités. Elle peut prendre une forme codifiée autour d’un texte selon un calendrier de réunions arrêté à l’avance ou être constituée par un moment de silence avant une prise de parole ou une marche en silence au cours d’une université d’été. Voici par exemple une invitation à prendre part à l’activité :

|  |
| --- |
|  **Invitation à la méditation spirituelle***Méditation inter-spirituelle proposée par l’association* *Démocratie&Spiritualité* *Pour se relier à notre intériorité la plus profonde et à l'univers, manifestant ainsi notre appartenance totale à l'aventure humaine et à son évolution**un mercredi par mois de 18H15 à 19H 15**au Forum 104, 104 rue de Vaugirard, 75006, Paris**Un temps de silence recueilli, une lecture de textes inspirants, un second temps de silence, des paroles partagées émanant du cœur.* |

**Les témoignages de vie**

**Ailes et Racines :**

Le projet de livre paru sous le titre de  *Ailes et Racines* , en 2001 aux éditions Siloë, nous a conduits à organiser des soirées témoignage reprenant cette volonté de partager des itinéraires personnels en articulant ce qui les a inspirés et ce vers quoi cela les conduit, comme l’annonce suivante le montre :

|  |
| --- |
|  **Ailes et Racines** *Partage international sur la spiritualité de l'engagement social* *sous la direction de Patrick Sauvage, Thierry Verhelst* *Comment concilier en soi engagement social et spiritualité ? Comment ne pas perdre le goût du silence intérieur dans le feu de l’action ? Des personnes de tous horizons racontent leur itinéraire spirituel et leurs combats. À entendre ces « militants méditants », on comprend combien des racines spirituelles influent sur l’action.* |

Depuis, d’autres réunions de témoignages ont été organisées, tel que le groupe « Cheminements » qui se réunit actuellement une fois par mois autour des récits de vie des participants. Ces témoignages sont l’occasion pour les narrateurs d’expliciter dans leur récit les relations qu’ils ont nouées entre engagements et valeurs, ce mot pouvant désigner tantôt une philosophie morale s’incarnant dans les actes et les choix de la vie quotidienne, tantôt l’adhésion à une foi religieuse inspiratrice de comportements et d’actions. Notre ouverture sur le monde extérieur est d'autant plus féconde que se relient dans l'ensemble de nos activités le spirituel et l’engagement pour une société plus juste et plus démocratique.

**Les groupes locaux  et les fraternités:**

Bien qu’il ne reste actuellement que celui de Grenoble, il est bon de rappeler que plusieurs groupes se sont constitués en province et en région parisienne (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Nord, Aix-Marseille-Toulon) en se rattachant à la charte de Démocratie&Spiritualité.

Il a existé aussi temporairement un groupe "Femmes" qui était une façon de chercher la spécificité de leur manière d’intervenir, de participer, de soutenir, de méditer, en privilégiant une autre forme que le « logos » coutumier de certains membres masculins.

 **Le groupe de Lyon** au cours d’un weekend en 1995 (Bulletin n°6) avait listé ce qu’il souhaitait, ce qu’il voulait éviter et le fonctionnement qu’il voulait mettre en place. On peut notamment retenir trois préoccupations :

* Éclairer les évènements
* Réfléchir sur nos pratiques pour les faire évoluer
* Être des acteurs de sens dans nos différents lieux de vie.

Un double souci semble animer alors les participants :

* Ancrage dans des valeurs : « *Vivre cette charte, c’est une fidélité à des valeurs d’humanisme ; des renoncements ; une exigence pour grandir personnellement et collectivement »*
* Un renouvellement des pratiques tant au plan personnel que collectif : *« A partir des questions que posent certains actes au quotidien, une recherche des valeurs et des pratiques doit conduire au renouvellement démocratique et spirituel ».*

**Le groupe de Grenoble (rédaction Régis Moreira, responsable du groupe):**

Le groupe local de Grenoble de D&S a été créé en 1998, à l’initiative de Danielle Thévenot et Paul Bron, qui avaient participé aux universités d’été de D&S les années précédentes, à la suite d’une rencontre publique à laquelle nous avions invité Bernard Jalon de D&S national, au café « Le tonneau de Diogène ».

Chaque année nous organisons une rencontre publique à la Maison des associations afin de permettre d'ouvrir notre groupe plus largement. Ainsi, nous avons invité Patrice Sauvage, Patrick Viveret, Bernard Ginisty, Jean Baptiste de Foucauld et des personnalités politiques locales : Jean-Philippe Motte ancien adjoint au conseil municipal de Grenoble, Macret adjoint à la ville de Grenoble, Roselyne Vachetta député européenne du NPA de Grenoble. Ces rencontres ont été d’une grande richesse à chaque fois.

Certains membres du groupe se sont investis dans des initiatives parallèles mais issues de D&S : RECit 38 (réseau des écoles de citoyens de l’Isère) et le Pacte Civique Isère.

Nous contribuons régulièrement à la lettre de D&S et nous avons organisé plusieurs fois l'AG de D&S à Grenoble, ainsi que trois universités d’été au centre théologique de Meylan proche de Grenoble.

Nous avons aussi alimenté la réflexion sur "l'éthique du débat".

Il est à signaler la diversité des parcours spirituels des personnes du groupe de Grenoble à une époque où se rencontraient des orthodoxes, un bouddhiste, une chamaniste, des chrétiens, un communiste, des athées, des agnostiques et une personne de culture musulmane.

Nous avons toujours refusé de nous appeler "une fraternité", comme il était recommandé par le national, nous nous appelons « groupe de D&S de Grenoble »...

Une dizaine de personnes se rencontrent afin de prendre le temps de faire silence, d’échanger et partager un moment d'expérience spirituelle, dans l'esprit de la charte de Démocratie & Spiritualité.

Attachés à la démocratie, par essence pluraliste et tolérante, qu'elle soit représentative, locale, directe, participative ou délibérative, nous savons qu'elle est extrêmement fragile.

Estimant que la démocratie peut être une valeur spirituelle avec ses exigences, nous sommes en recherche d'un meilleur équilibre entre intériorité et engagement. Nous sommes persuadés que la transformation personnelle permet la transformation collective.

Nos échanges portent sur le sens de nos expériences de vie intérieure en relation avec nos engagements dans la sphère publique, quels que soient nos parcours de vie, nos engagements citoyens et nos chemins spirituels.

Nous nous rencontrons afin de renforcer nos engagements en essayant de faire nôtres les valeurs d’humanisme, d’ouverture aux autres, de laïcité, de fraternité, de respect, de dignité, de citoyenneté, d'émancipation, de progrès humain, de liberté, d'égalité, de droit à la différence…

* que nous développions notre vie intérieure avec ou sans référence religieuse,
* que nous pratiquions ou non une spiritualité laïque, catholique, protestante, juive, orthodoxe, anglicane, musulmane, chamanique, franc-maçonne, agnostique, bouddhiste…
* que nous soyons ou non engagés dans le milieu professionnel, familial, syndical, politique, spirituel, associatif.…

Nos réunions ne sont pas des débats théoriques et intellectuels, mais consistent en des échanges dans la simplicité et l'authenticité,

 **Le fonctionnement du groupe**

|  |
| --- |
| Le groupe se réunit environ toutes les six semaines pendant deux heures, dans l’esprit de la charte de D&S, pour un **partage spirituel laïque,** ponctué de temps de silence en respectant quelques règles de fonctionnement :* **Parler à la première personne** (je) : nous bannissons le "on", et nous évitons les citations d'auteurs, sauf si nous les faisons nôtres. Si nous employons "il ou elle", c'est pour expliciter une situation, et si possible, hors jugement
* **Faire silence** en début de réunion et entre deux interventions
* **Ecouter et intérioriser la parole de l’autre**
* **Ne pas débattre, ni se répondre**, ni se couper la parole
* **Se respecter** dans nos croyances diverses (avec ou sans religion)
* **Dégager un thème de discussion par consensus pour le prochain partage**
* **Ecrire quelques paroles échangées** afin de faire le lien avec la trentaine de personnes qui sont intéressées par notre démarche

Quelques thèmes que nous avons déjà partagés :* Qu'est-ce que je fais pour accueillir l'autre ?
* Comment j’exprime mes valeurs?
* Comment j’incarne mes valeurs?
* Quel est le sens de ma vie ?
* Comment je me construis par l’autre ou les autres ?
* Comment je perçois la démocratie comme une valeur spirituelle ?
* Parmi mes boussoles, quelle est celle qui m’aide à promouvoir la démocratie ?

Depuis les attentats de 2015, nous commençons, pendant un quart d’heure, par **partager les bonnes nouvelles** que chacun apporte.Nous nous rencontrons afin de renforcer nos engagements en essayant de faire nôtres les valeurs d’humanisme, de fraternité et de tolérance, en nous appuyant sur nos spiritualités pour une fécondation mutuelle. |

**Les fraternités**

Le 3 juin 2009, une journée a été consacrée à faire le point sur les groupes de partage/fraternités. Ces groupes de 5 à 15 membres ont eu des fonctionnements différents en matière de fréquence, durée, type d'animation, repas ou non, parole invitant à dire "je" ou non, ordre du jour ou pas, compte-rendu ou pas, règles plus ou moins formalisées, adhésion des membres à DS ou non…

En relation avec les fraternités, Jean-Baptiste de Foucauld propose ce qu’on pourrait appeler une « révision de vie » qu’il exprime de cette manière :

|  |
| --- |
| Proposition de mettre en place au sein de DS un réseau structuré de compagnonnage et d’accompagnement mutuel.La proposition suivante est faite au CA du 8 janvier 2009 :Parmi les adhérents de DS, qui sont censés avoir approuvé la charte, serait mis en place, sur une base volontaire, un réseau de compagnonnage regroupant les personnes s’engageant, pour une durée déterminée, à s’efforcer de mettre en œuvre la charte dans le cadre associatif qu’elle fournit. A cet effet, seraient soit repensées les fraternités, soit institués des binômes de deux personnes s’engageant à se rencontrer régulièrement (par exemple deux heures chaque mois durant une période à déterminer) pour :* + d’une part, s’accompagner et s’aider mutuellement (voire s’évaluer de manière bienveillante), cela de manière libre et discrète, ce dont nous avons tous plus ou moins besoin,
	+ d’autre part, échanger de manière plus organisée sur les efforts faits et les difficultés rencontrées par chacun des deux membres du binôme pour: a) approfondir sa vision et sa pratique de la démocratie b) approfondir sa vision et sa pratique de la spiritualité c) approfondir sa vision et sa pratique de la liaison entre démocratie et spiritualité. Cette seconde activité donnerait lieu à un compte-rendu annuel qui irriguerait la réflexion de l’association.

Cette expérimentation pourrait être proposée par le CA à l’Assemblée générale pour être mise en œuvre pendant les trois années qui viennent. Un bilan d’ensemble en serait alors tiré, pour voir les suites à donner. Cette expérimentation implique un minimum d’organisation.Cette proposition n’a pas été retenue, sans doute parce que perçue comme trop intrusive. |

**Former à une citoyenneté du sens :**

Démocratie et Spiritualité souhaite de plus en plus assurer la formation de ses membres et futurs membres ; l’association pourrait devenir aussi formatrice pour tous ceux qui souhaitent se former à une citoyenneté du sens.

A l’initiative de Régis Moreira, responsable du groupe de Grenoble, trois thèmes de session ont été ou sont proposés :

* une session sur les relations entre démocratie et spiritualité,
* un travail sur les repères individuels et collectifs que chacun est appelé à se donner, cette session étant dénommée la « Boussole de D&S »,
* à l’automne 2016, une formation à l’éthique de la discussion et à la gestion des désaccords.

L’animation s’appuie sur les textes de l’association et les contributions de ses membres.

D’autres thèmes pourraient être proposés à partir du patrimoine de l’association. Nous suggérons quelques pistes :

* Autour des ***démarches de démocratie ascendante***: quels sont dans l’histoire les lieux, les situations et les idées qui ont préfiguré la démocratie ? Quels en sont les textes fondateurs ? Quels sont les caractéristiques de la démocratie, les moteurs et freins de la qualité d’une vie démocratique? Quelles sont les démarches qui permettent une véritable participation et implication des citoyens et quels en sont les obstacles ? Quelle mutation démocratique conduire?
* Autour de ***la citoyenneté du sens,*** à distinguer de la citoyenneté procédurale. Que signifie être citoyen ? Civilité, civisme et citoyenneté. Quelles responsabilités en face de quels droits ? Quelles applications dans la cité du terme dignité ? Comment devenir citoyen (et non pas seulement en avoir les droits) ?
* Autour ***des ressources de sens,*** proposées par les religions et sagesses, et susceptibles de nourrir une spiritualité démocratique.*Les relations entre démocratie et spiritualité dans les différents courants de pensée.*
* Autour des ***processus et méthodes démocratiques,*** non seulement l’éthique du débat, mais aussi les démarches de résolution des conflits, de croisement des savoirs, de médiation…

 ***Etc..***

**Quelles sont les cibles de ces formations ?**

L’association s’adresse en priorité aux acteurs déjà engagés dans d’autres associations ou mouvements, en relation avec les questions de la cité, d’éthique sociale, de lutte contre les exclusions, les mouvements d’éducation populaire, les associations humanitaires ou d’éducation civique, les personnes qui souhaitent se former à la démocratie délibérative dans le cadre des conseils de vie sociale, des conseils de quartier ou d’autres structures de concertation etc...

Nous pourrions aussi apporter notre concours aux enseignants dans le cadre des cours d’éducation civique sur les fondements de la civilité, du civisme et de la citoyenneté ou encore des valeurs propres aux grandes religions en relation avec la citoyenneté et la démocratie.

Enfin, les étudiants des grandes écoles dans le cadre des formations aux sciences humaines qui leur sont dispensées, les jeunes engagés dans le service civique, les volontaires et bénévoles qui s’engagent dans des causes humanitaires pourraient également bénéficier de nos formations.

**Devenir partenaires :**

D&S cherche enfin, depuis toujours, à coopérer avec d'autres associations et mouvements.

Un tournant important a été pris en ce sens lors de l'UE de 2005 intitulée « *Comment les démarches, expressions et pratiques spirituelles peuvent-elles favoriser les changements individuels et collectifs nécessaires au vivre ensemble* ? ». Cette U.E a permis des rapprochements avec *La Vie Nouvelle* et *Poursuivre* avec lesquelles ont été coorganisées fin 2006 à Saint Denis le colloque « *La politique au risque de la spiritualité ».* Nous verrons dans le dernier chapitre la création du Pacte civique qui est issue de cette initiative.

D’autres partenariats n’ont pas eu cette ampleur mais peuvent se développer.

Avec l’association « *Initiatives et Changement* » des collaborations ont eu lieu à l’occasion de manifestations ou d’interventions publiques sur le dialogue inter-religieux ou les orientations du Pacte civique.

Evoquons ici notre partenariat avec l’association *La Traversée*, présidée par Jean-Marie Bouclet, également membre du Pacte Civique. Après le cycle :”*La Fraternité: être en relation”* qui a donné lieu à une table-ronde finale commune avec D&S et le Pacte Civique, le thème retenu pour les conférences de 2017 s’intitule : *“unité et diversité: la reconnaissance de l’Autre”*, en continuité avec l’UE 2016 de D&S, et *“mettant l’accent sur les dimensions spirituelles, psychologiques et philosophiques.”*

Les fondateurs de cette association se sont donnés *“pour mission d’accompagner, le temps d'une traversée, ceux et celles qui souffrent d'isolement, d'exclusion sociale, pour leur permettre de recréer des liens, de (re)trouver des repères et de s'engager avec d'autres dans une dynamique de vie…Un dispositif d’*[*accompagnement, en individuel et en groupe*](http://www.la-traversee.org/pages/76/groupe)*, est assuré à La Traversée par des bénévoles, professionnels du champ thérapeutique, au sein d'une institution sécurisante.”*

Le groupe *Ecoute et Partage* de Nancy, présidé par Pascal Jacquot, vient tout récemment d’adhérer à D&S.Il se définit comme “ un espace de rencontre et de respect ouvert à tous,  quelles que soient leur position politique ou religieuse ; un espace de libre parole et de libre action où chacun puisse se sentir en confiance et reconnu pour partager sa réflexion sur les évènements de la vie, sur la vie, et y rechercher du sens**.**“

 Rappelons aussi que nombre de membres actifs de l’association sont des acteurs d’autres associations, associations locales pour l’insertion sociale de travailleurs migrants, l’alphabétisation, les visites en prison, la célébration des morts de la rue, mais aussi association d’amitié judéo-chrétienne, islamo-chrétienne ou mouvements nationaux telle que ATD Quart Monde, etc.

**Enfin, nous pouvons signaler que D & S, fin 2003, a présenté une contribution de 9 pages sur la laïcité qui plaidait notamment** contre le principe d’une loi interdisant les signes religieux ostentatoires à l’école **à la commission Stasi alors** chargée, par le président Jacques Chirac, de réfléchir à l’application du principe de laïcité dans la République (texte accessible sur le site de l’association)**. A l’époque, Jean-Baptiste de Foucauld, accompagné de Gilles Guillaud, secrétaire général de l’association et de Jean-Claude Sommaire, membre de D&S et animateur du groupe de travail qui avait été constitué en interne, ont été reçus par une sous-commission présidée par Marceau Long, ancien vice-président du Conseil d’Etat et premier président du Haut Conseil à l’Intégration créé par Michel Rocard. Au cours de cette audition, Marceau Long dit, à plusieurs reprises: « *Votre texte est très intéressant mais on n’en tiendra aucun compte car, ici, tout le monde veut une loi d’interdiction du foulard à l’école ».***

Ce dernier exemple montre un certain appétit des membres, voire parfois une certaine impatience, à sortir du cadre des réunions de l’association pour porter un message sur la place publique ou agir sur des politiques en cours. Dans la mesure où les thèmes choisis pour les universités d’été ont un rapport parfois distancé avec l’actualité mais parfois en prise plus ou moins directe, (et de plus en plus souvent dans la période de crise que nous traversons), il serait naturel que, à l’issue de l’université, des communiqués rendent publique la position de l’association. Pour des raisons diverses, les textes publiés dépassent peu le stade du compte- rendu. On rappellera cependant que ce fut l’objectif du travail qui s’étala sur deux ans intitulé le « *Nouveau paysage religieux en France* ». Un texte fut largement diffusé à l’issue du séminaire mais il reste à formuler les analyses sous forme de propositions.

Dans la mesure où le Pacte civique, créé dans la mouvance de Démocratie et Spiritualité et de deux associations avec lesquelles nous partageons largement nos valeurs, a vocation à intervenir sur le champ du politique, on pourrait espérer une complémentarité de nos interventions. Cela tarde à venir !

C’est avec cet espoir que nous consacrerons le dernier chapitre aux relations des deux associations.

**Chapitre 8 : Quels messages pour un monde en mutation ?**

**Diffuser nos réflexions et mobiliser autour de la Lettre:**

**La lettre** est notre principal canal de diffusion. Elle est le support d’expression des discussions et méditations menées dans l’association et des propositions élaborées dans son cadre. La lettre de D&S propose chaque mois au lecteur une dizaine de pages réparties selon les rubriques suivantes : éditorial, nouvelles de l’association, résonances spirituelles, débats démocratiques, démocratie et spiritualité, échos d'ailleurs, informations diverses.

Cette lettre est à la fois un canal de diffusion de nos réflexions et une façon de garder le lien entre membres et sympathisants. 500 exemplaires de la Lettre sont diffusés par le net à des personnes souhaitant la recevoir et 65 par la poste ; elle est aussi consultable sur le site et rediffusée par certaines associations comme Ephata dans la région de Quimper. Elle a pris la suite de bulletins comportant plus de pages mais qui paraissaient moins souvent. Sans doute devrions-nous encore mieux définir sa ligne éditoriale pour susciter le développement d’un lectorat engagé.

Au-delà de la diffusion de nos réflexions, l’enjeu de notre Lettre est la mobilisation de nos lecteurs à la fois autour de l'approfondissement spirituel et de la qualité démocratique. Mais elle pourrait également accroître la dynamique associative en incitant ses lecteurs à dialoguer avec ses rédacteurs sur des questions de société ou les démarches conduisant à plus de démocratie. Par son intermédiaire s’opèrerait une interaction entre les thèmes qui pourraient faire l’objet de discussions internes, des apports de lecteurs et de contributions externes.

Quels sont les impacts que nous voulons créer par la Lettre et quelle évaluation pourrions-nous en faire ? Mobiliser ses lecteurs sur la nécessité d’un développement de l’esprit démocratique ? Créer une instance de réflexion critique sur les questions éthiques et plus particulièrement celles qui concernent le fonctionnement démocratique ? Approfondir les relations entre spiritualité et démocratie telles qu’elles sont vécues ? Proposer et instruire des démarches en ce sens ?

**Que veut communiquer Démocratie et Spiritualité à travers la Lettre ?**

Pour identifier les messages que l’association souhaite partager avec ses adhérents et ses interlocuteurs extérieurs, il nous a semblé que la meilleure manière était de se donner un corpus tiré de la Lettre en revisitant quatre années d’éditoriaux. Pour que le corpus soit à la fois assez large, tout en restant maîtrisable, et en même temps reste ancré dans l’actualité récente, nous l’avons établi en sélectionnant tous les éditoriaux de Mai 2012 (élection de François Hollande) à mai 2016.

Nous allons présenter les résultats de cette analyse sous forme d’un « récit » que nous nous proposons de constituer à partir de la lecture que les rédacteurs des éditoriaux font de la situation de la France et de l’action qui doit être menée.

Dans un premier temps nous identifierons la nature et la fréquence des thèmes traités

Puis nous configurerons ce récit en le centrant sur les efforts de transformation personnels et collectifs tels qu’ils se dégagent des éditoriaux et en s’inspirant d’un modèle héroïque.

**Nature et fréquence des thèmes abordés :**

**On peut classer les thématiques en quatre groupes :**

* **La crise, crise politique, crise d’autorité, crise spirituelle, crise des egos, crise culturelle**
* **Changer personnellement** (les thématiques les plus nombreuses) : penser, agir vivre autrement ; discerner ; assumer nos identités multiples et construire sa propre identité, développer le souci de l’autre et la fraternité ; reconnaître sa vulnérabilité ; développer son estime de soi, rechercher la vérité etc..
* **Changer la société :** versplus d’humanité, quelle anthropologie pour une laïcité apaisée ; remettre la religion à sa place, combattre la violence, développer la fraternité ; retrouver le chemin de la confiance ; dépasser les clivages ; valoriser les ressources des religions et spiritualités ; développer l’éducation porteuse de sens, personnalisme communautaire etc…
* **D&S dans la tourmente :** Universités d’été**;** conviviales ; au carrefour de cheminements, écoute, relation transpersonnelle et spiritualité.

**D&S confrontée à une crise multifactorielle au cours des dernières années :**

Comme dans tout récit « héroïque », l’intrigue est constituée par l’épreuve de la crise qui affecte notre pays. Face à cette crise, un certain nombre de « héros » ont entrepris de mener des actions, certains au titre de leur engagement politique, d’autres à partir de leurs convictions et de leur implication dans des mouvements ou des associations. Dans ce « combat » sont engagées non seulement des actions, mais des valeurs. Les « chevaliers blancs » que représentent les membres actifs de l’association vont s’appuyer sur des alliés (personnes, acteurs collectifs ou valeurs) et rencontrer des obstacles et des oppositions. Mais ils poursuivent sans répit la quête d’un « graal », l’utopie d’une société et d’une démocratie apaisées et riches de valeurs d’accueil, d’ouverture, de suppression des exclusions, de participation de tous aux affaires publiques, autrement dit la création d’une société nouvelle, voire d’un monde nouveau. Nous suivrons donc le schéma narratif de leur action en fonction de leur visée.

**La crise et les enjeux :**

Le monde est en plein bouleversement : mondialisation, révolution des technologies nouvelles, financiarisation de l’économie, migrations internationales, remise en cause des cadres spirituels et idéologiques qui donnaient une certaine armature spirituelle constituent le contexte dans lequel notre société est soumise à une crise à plusieurs visages, dont la multiculturisation de nos sociétés…Les éditoriaux de la Lettre en évoquent plusieurs mais s’attardent davantage sur les dimensions morales et spirituelles.

Un certain nombre de symptômes signalent la crise : accroissement des inégalités, rejet des étrangers (52% des Français opposés à l’accueil des réfugiés et immigrés), situations d’exclusion du monde du travail des jeunes et des ainés ; clientélisme, inflation des sondages d’opinion, etc.

L’économie est devenue le paradigme dominant des politiques. L’économie est considérée comme une fin en soi et la réussite aussi bien des collectivités que des individus est jugée à l’aune des succès en ce domaine. Il en ressort non seulement un accroissement des inégalités et des situations d’exclusion, mais une dégradation des solidarités comme le montre la tendance croissante de l’opinion en faveur d’une réduction des aides sociales aux chômeurs.

La politique perd de plus en plus de crédibilité pour une majorité de nos concitoyens comme le manifeste la faible proportion (18%) de personnes qui pensent que l’action des hommes et femmes en politique a pour finalité l’intérêt du pays. La crise de la démocratie est accentuée par les rivalités de pouvoir, la guerre des chefs. Plus grave, la perte de références communes quant au bien commun. On assiste à un repli sur les intérêts privés déconnectés de l’intérêt collectif.

C’est comme si *« tout un monde commun était en voie d’effondrement »*, monde commun constitué par des représentations communes, la référence à un « *récit fondateur »*, des *« croyances partagées ».*

La crise spirituelle touche tous les domaines qui concernent la question du sens que les humains peuvent avoir construit dans le passé : la relation à soi-même, la relation à l’autre, la relation à la nature et au cosmos, la relation à une transcendance. La crise spirituelle est la *« mère de toutes les crises ».*

Le jugement collectif ne trouve plus dans une dynamique délibérative collective « apaisée » les capacités de discernement qui pourraient aider à sortir de cette crise.

**Les enjeux :**

Les « chevaliers blancs » que sont les fondateurs et les membres de notre association ont donc pour ambition de lutter contre ces facteurs mortifères et de réhabiliter la politique en associant le combat pour la démocratie à la restauration des valeurs spirituelles et du sens. Ils se donnent notamment pour enjeux un certain nombre de résultats, sinon à atteindre, du moins à viser.

* S’efforcer de briser les cloisonnements et en particulier de dépasser le clivage gauche-droite pour reconstruire ensemble des diagnostics communs en gérant les désaccords de façon constructive dans une éthique de la discussion. Cette éthique donne une place importante à l’écoute, à la relation.
* Reconstruire notre identité commune en s’efforçant d’assumer notre multiculturalité et d’intégrer nos différences dans un récit commun. A cet effet, s’appuyer sur une anthropologie en lien avec une approche spirituelle qui équilibre la part donnée aux couples antinomiques : raison/symbolique ; immanence/transcendance ; culture ; spiritualité et religion.
* Convertir notre désir de pouvoir en énergie mise au service du bien commun.
* Développer une spiritualité qui ouvre sur l’altérité et la gratuité.

Tout ceci suppose que le « chevalier blanc » commence par se changer lui-même en mettant en œuvre ces efforts dans sa propre vie et se donne une force intérieure pour *« penser et agir dans un monde qui change ».*

**Les thèmes de « campagne » :**

Motivé par ces ambitions, le « chevalier blanc » se met en campagne pour développer toute une série d’actions de nature à provoquer une mutation des comportements et des consciences, voire une métamorphose du politique.

Trois types de mutations (ou « mutances » pour reprendre le terme des réseaux Espérance et de la pensée de René Macaire).

* Développer l’apport des ressources des spiritualités et religions à la vie politique et démocratique toute en respectant la laïcité
* Favoriser par tous les moyens le vivre ensemble
* Réveiller et développer la conscience citoyenne et la participation des citoyens à la vie politique.

***Apport des spiritualités et religions***

Sur le premier point, nous avons déjà beaucoup insisté sur les relations entre démocratie et spiritualité. Il ne peut y avoir de changement politique sans changement spirituel ou l’investissement de valeurs dans la vie politique, ce qui suppose pour chacun une règle de vie et une vie intérieure. Mais sur quelles valeurs s’appuyer ?

C’est ici que le développement de la multiculturalité de nos sociétés nous confronte à un enjeu de valeurs, voire une crise de civilisation en référence aux propos d’Edgar Morin.

La solution pour certains consiste à revenir à nos racines, voire à refuser tout ce qui n’a pas été affirmé et pratiqué par les « salafs » ou ancêtres dans la religion (islam). Pour les chrétiens, on se référera aux racines judéo-chrétiennes de l’Europe. De telles positions même légitimes ne suffisent pas à répondre aux défis du monde moderne, voire nuisent au dialogue inter-religieux et inter-culturel. A l’opposé, les tenants d’une laïcité « dure » rejetteront tout ce qui constitue dans l’espace public une affirmation de son appartenance religieuse.

Dans tous les cas, il faut lutter contre une instrumentalisation du « religieux » et le distinguer du culturel. La question sera alors de savoir comment respecter les coutumes de chacun dans la mesure où elles n’entament ni la laïcité ni le vivre ensemble. Ce sera également de discerner la possibilité d’intégrer les cultures particulières dans la (ou une ?) culture commune ou de bâtir un récit commun cohérent avec notre histoire et nos valeurs nationales. Pour ce faire, il faut développer le dialogue inter-religieux et le dialogue inter-culturel.

Deux anthropologies sont en débat. Nous citons :

*« Une anthropologie de la construction de soi et de notre rapport au monde (Debray, Foucault, Touraine), où l'homme est plus grand que l'homme "social", en sorte que notre époque nous appelle à un travail d'accouchement personnel... qui dépasse celui que la psychologie nous proposait. Et une anthropologie sociale ou sociétale où, pour vivre ensemble, il serait nécessaire de réduire la question du sujet à celle de la citoyenneté, en dégageant un cadre juridique reposant sur des valeurs partagées s'imposant à tous dans le cadre d’une identité commune. La première anthropologie mobilise toute l'histoire culturelle et religieuse de l'humanité, confirme la diversité des voies, met au centre de nos enjeux contemporains la nécessité du travail de subjectivation, de construction du sujet. La tolérance est basée sur la visibilité et l'acceptation des diversités culturelles d'accès à la sagesse. La seconde anthropologie mobilise la loi et la recherche d'un consensus, elle prend un immense recul avec l'histoire culturelle et religieuse de l'humanité, et aimerait qu'un accord négocié puisse permettre une vie commune menée dans la similarité et la conformité. Elle renvoie la différence dans l'intime de l'intime. La tolérance est basée sur la non visibilité (ou la négation) des voies de sagesse » (janvier 2016).*

La mise en dialogue des deux anthropologies permettrait de dépasser leur opposition. La laïcité est définie par le premier ministre Valls comme « *un vivre ensemble apaisé »*. Il n’en reste pas moins que Démocratie et Spiritualité se sent beaucoup plus proche de la première.

***Le vivre ensemble :***

Le terme et la préoccupation sont partout présents dans les textes de l’association depuis quelques années.

Le vivre ensemble appelle à dépasser les clivages pour trouver des chemins communs. Outre ce que nous avons dit plus haut sur les ressources à mobiliser auprès des spiritualités et religions, l’insistance est portée par les rédacteurs des éditoriaux sur plusieurs points :

* Les représentations communes à commencer par celles de la démocratie. La démocratie n’est pas réservée à l’univers politique, elle inspire un mode de conduite et d’être ensemble dans tous les actes de la vie quotidienne et dans tous les cercles sociaux dont nous sommes membres ou participants, familles, travail, amis, communautés.
* Trois mises en œuvre traduisent ces conduites et ces valeurs, la citoyenneté, le civisme et la civilité. La première concerne le déploiement de ses propres capacités à exercer sa responsabilité dans les actes de la vie politique, le second dans ceux de la vie publique et la troisième dans les rapports entre personnes. L’intérêt général est alors considéré comme une valeur de plus haut rang que l’intérêt privé, même légitime, et la relation à autrui répond à la règle d’or : *« ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l’on te fasse à toi-même ».*
* Une valeur républicaine exprime et approfondit ces exigences de la vie en commun, c’est la fraternité, troisième membre de la devise républicaine dont on a dit que c’était souvent la moins citée. Le terme de fraternité est au fond un réemploi d’une valeur religieuse dans la plupart des religions ou/et culturelle dans de nombreuses sociétés. Il insiste sur le fait que nous appartenons à la même famille humaine. C’est pourquoi son rappel permet de transcender les clivages de l’origine ethnique ou culturelle, de la religion et de la classe sociale. Il présente une quadruple portée (édito juin-juillet 2015) :
* Fait contrepoids aux ivresses de la liberté
* Oriente la liberté vers le souci de l’autre
* Tend à la main à ceux qui sont fragiles
* Contrôle les dérives de l’égalité

C’est pourquoi la fraternité est *« le terrain de rencontre entre le politique et le spirituel ».*

Il manque très souvent à Démocratie et Spiritualité les moyens collectifs pour passer collectivement de la réflexion interne à l’intervention publique et éventuellement à l’action dans les domaines relevant de sa spécificité. Les « chevaliers blancs » luttent à titre personnel pour l’avènement d’une société nouvelle dans leurs propres organisations, une fois ressourcés à Démocratie et Spiritualité. Il n’en reste pas moins que le désir manifesté à Saint-Denis était de mener une action commune avec des associations ou mouvements dont Démocratie était proche. La réponse fut le lancement du Pacte civique.

**Chapitre 9 : De la spiritualité à l’action politique dans le Pacte civique**

D&S cherche depuis toujours à coopérer avec d'autres associations et mouvements. Un tournant important a été pris en ce sens lors de l'Université d’été de 2005 intitulée « *Comment les démarches, expressions et pratiques spirituelles peuvent-elles favoriser les changements individuels et collectifs nécessaires au vivre ensemble* ? ». Cette université a permis des rapprochements avec les associations « La Vie Nouvelle » et « Poursuivre » avec lesquelles a été co-organisé fin 2006 à Saint- Denis le colloque « *La politique au risque de la spiritualité »*

En 2008, à la suite du colloque de Saint-Denis, les trois co-organisateurs du colloque, par une lettre adressée à une vingtaine d’associations, appellent à créer un mouvement équivalent à celui qu’avait lancé Nicolas Hulot en 2007. Ceci aboutit à la rédaction d’une plateforme commune en juin 2009 : *« La crise, un appel à penser agir, vivre autrement en démocratie ».*

L’orientation du texte est double : *«Appel à mobiliser des potentiels humains mal reconnus mais disponibles »,* et pour ce faire, appel aux forces humanistes, spirituelles et politiques pour *« œuvrer ensemble aux fins d’améliorer la qualité démocratique »*. Ces deux finalités se traduisent par la formulation de trois objectifs :

* *« Adopter un certain nombre de comportements personnels autour notamment de la notion de sobriété active et solidaire ».* Nous retrouvons ici l’orientation morale et comportementaliste de l’association mais exprimée dans un vocabulaire nouveau.
* *« Militer pour un ré-outillage démocratique ».* La notion d’outil introduit une dimension très opérationnelle. Le terme de militance est du reste un vocabulaire qui appartient à l’action politique (on parlait plutôt de « mutance » dans les textes de l’association).
* *« Soutenir des orientations politiques qui promeuvent la qualité démocratique ».* L’idée de « qualité démocratique n’est plus ici reliée à la spiritualité.

Les 14 et 15 mai 2010, les journées d’Issy- les- Moulineaux représentent le lancement officiel du pacte qui a pour objectifs de créer un mouvement de citoyens en perspective des élections présidentielles et législatives en 2012, mais sans doute aussi de se prolonger au-delà.

Le colloque d’Issy- les- Moulineaux réunit 350 personnes. A la suite de ces journées, 8 à 900 personnes adhèrent à titre personnel (2800 aujourd’hui) et 70 organisations à titre collectif (142 aujourd’hui).

Voyons les différences et les complémentarités entre Démocratie et Spiritualité et le Pacte civique.

**Démocratie et spiritualité : les différences**

**Le Pacte civique au regard des textes fondateurs de Démocratie et Spiritualité :**

Après la charte et le texte créant l'association Démocratie et Spiritualité, le Pacte civique est donc le troisième document proposant des finalités comparables. Et pourtant les différences sont importantes.

Le point de départ n’est plus, comme en 1993, la situation nouvelle des démocraties après l’effondrement des régimes collectivistes, mais la conjonction des crises économique, financière, écologique et morale qui ouvrent en France et en Europe une nouvelle époque. D’où, pour le groupe constituant du Pacte civique, la conviction que la crise *« conduit à revisiter nos certitudes à travers une triple prise de conscience : conscience des limites de la nature ; conscience des limites de l’intérêt personnel ; conscience des limites de l’accumulation des désirs de tous ordres produits par les systèmes en place » (Penser, agir, vivre autrement en démocratie, 2012, Chronique sociale p.7)*. On remarquera que l’écologie, complètement ignorée par les textes initiaux de Démocratie et Spiritualité, est ici prise en compte.

La spécificité de la proposition du Pacte civique est d’associer trois dimensions, la dimension personnelle, la dimension collective et la dimension politique. Le lien entre ces trois dimensions apparaît dans 32 engagements et dans les moyens qui leur sont associés. Adhérer à ces engagements n’oblige nullement à apporter sa signature et moins encore à s’engager dans l’action pour promouvoir le pacte.

Un certain parallélisme peut être remarqué dans la structure des deux démarches, de la charte de D&S et du Pacte : l’association s’appuyait sur une charte à laquelle nul n’était obligé d’adhérer mais qui proposait à tous un sens. De même, le livre intitulé « *Penser, agir, vivre autrement en démocratie »* énonce un certain nombre d’engagements aux fins de transformations personnelles et collectives.

En revanche les deux démarches, la Charte et l’association d’un côté, le livre du Pacte (appelé aussi « livre bleu ») et l’adhésion de l’autre ne sont pas de la même eau.

Dans la charte et les statuts de D&S, il s’agissait d’analyser, d’interpeller, de promouvoir. Une époque s’achevant et une autre commençant, la charte appelait en quelque sorte à préparer cette nouvelle époque. Les moyens invoqués étaient le dialogue, le développement personnel, la recherche de transcendance.

A présent, la crise économique, sociale, écologique, morale s'aggravant, les objectifs du Pacte sont directement en prise avec la crise. Et ce d’autant plus que le Pacte se cale sur des échéances électorales avec l’élection du président de la République en 2012, puis les élections qui ont eu lieu en 2014, et maintenant l’élection présidentielle de 2017. Aussi appelle-t-il à changer les mentalités avec une certaine urgence.

De plus, la charte, comme les statuts de l’association, s’exprimait en termes généraux non situés dans le temps et l’espace. Le livre sur le Pacte interpelle directement tous les citoyens prêts à exercer dans la « cité » et dans les organisations leurs responsabilités individuelles et collectives. Le mot clef est le mot « transformation ». On lit p.27 du livre : *« La première ambition du Pacte civique, c’est donc de nous aider à nous transformer et à transformer les organisations et groupes où nous sommes acteurs ; en effet les changements de nos attitudes et de nos comportements individuels et collectifs, les interactions entre transformations personnelles et sociales doivent progressivement permettre de transformer notre société pour qu’elle soit capable de maîtriser les mutations en cours ».*

Les valeurs sur lesquelles cette transformation doit s'appuyer sont énoncées, au nombre de 4 : **créativité, sobriété, justice, fraternité**.

En écho, nous notons des expressions équivalentes dans les textes de Démocratie et Spiritualité. Le point de départ des changements espérés est toujours à la fois le travail sur soi-même pour *« inspirer les acteurs éducatifs et culturels et spécialement les médias »* (charte), ou *« interpeller l’opinion sur des questions d’actualité »* (statuts). Mais à présent, les engagements que chacun, individus ou organisations devraient prendre, sont déclinés et donc évaluables.

Par contre, tout l'effort de D&S qui consiste à relier approfondissement spirituel et amélioration de la qualité de notre vie démocratique reste délicat au sein du Pacte, vu la diversité recherchée des adhésions, et donc le souci de ne pas rebuter ceux pour qui les dimensions spirituelles et les exigences de transformation personnelles ne sont pas la priorité. Le Pacte aurait-il renoncé à la fécondation mutuelle entre démocratie et spiritualité ? Si le mot est absent, du moins la question du sens et de l’éthique demeure présente. Il est question dans le « livre bleu’ du Pacte de « *l’espérance comme principe actif* » (p.16), des « *énergies personnelles latentes qui prennent des formes très différentes : conscience morale, humanisme, profondeur, intériorité, transcendance, espérance* » (p.17). On souhaite aussi que « *les forces humanistes, spirituelles et politiques œuvrent ensemble pour améliorer la qualité démocratique* » (p.19).

A plus long terme, le Pacte fixe le cap : ré-inventer la démocratie.

**Différences dans le fonctionnement des deux organisations :**

La première concerne **les temporalités**. Il y a une temporalité externe qui est celle du calendrier électoral auquel le Pacte a été adossé, 2012 d’abord puis les élections qui ont suivi et maintenant 2017, date des élections présidentielle et législatives. Mais il y a aussi une temporalité interne. Le Pacte est soumis aux logiques de l’action, du rapport entre objectifs, moyens et résultats. L’enjeu est de faire adhérer le plus possible de monde pour peser sur l’opinion publique. Il est aussi de faire évoluer la manière de faire de la politique en rendant les acteurs mais aussi les collectivités, entreprises, organisations confessionnelles plus exigeantes à l’égard de leurs pratiques en référence aux engagements et à la qualité démocratique. Démocratie et Spiritualité découple son action du rythme de la politique médiatique, du « court termisme » et se constitue en arrière-pays de l’engagement dans l’action proprement dite. Elle est un lieu où la distance prise par les acteurs à l’égard des préoccupations de résultat immédiat favorise un retour à l’intériorité, au discernement sur les valeurs effectivement vécues et la préparation des choix. En retour, par l’engagement de membres de D&S dans le Pacte civique, notre association demeure reliée aux terrains d’action et de ce fait connectée au réel concret.

Une deuxième différence concerne **le recrutement des deux associations**. Démocratie et Spiritualité a été conçue comme association de deuxième degré. Ce n’est pas une organisation de masse. Contrairement au Pacte civique, elle ne considère pas que, plus il y aura de membres, mieux elle atteindra ses objectifs. Elle constitue une offre aux militants de toutes organisations.

Le Pacte civique s’était proposé dès sa création un objectif quantitatif ambitieux, à la fois quant au nombre des adhérents et aux domaines d’appartenance de ses membres.

Une troisième différence porte sur la relation **à l’agir collectif.**

Du côté de Démocratie et Spiritualité, l’agir est tourné vers l’intériorité du groupe, les sources inspiratrices de l’engagement des membres dans leurs propres lieux d’action, le discernement sur ces engagements, la recherche de principes communs à partir des démarches que D&S privilégie comme modalités de travail, l’éthique du débat. Il s’agit d’un agir délibératif.

Du côté du Pacte civique, l’agir collectif est davantage tourné vers l’extérieur, l’action auprès et sur les acteurs de la vie publique, les collectivités locales. Il s’agit d’un agir stratégique.

**Les complémentarités**

**Les engagements du Pacte pris à son compte par Démocratie et Spiritualité** :

Ce qui a du sens, c'est d'abord l'articulation entre les trois types d'engagement : il faut être **cohérent** entre ce qu'on est, ce qu'on fait collectivement là où on est inséré, ce qu'on cherche à promouvoir comme citoyen. Ce sont ensuite les mots clef, les impératifs du P.C : **créativité, sobriété, justice, fraternité**. C'est enfin la recherche de qualité démocratique, avec l'exigence d'une **valeur donnée à la démocratie** par des citoyens se référant à des valeurs communes et porteurs d'une **énergie spirituelle**.

Chaque organisation partenaire, comme chaque individu, est appelé à préciser quels sont les engagements qui le concernent plus particulièrement parmi tous ceux qui lui sont proposés. Le Conseil d’administration de D&S préconise plus particulièrement aux membres de D&S l’engagement 1 :

*«  Se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités, notamment vis à vis de ses proches.* Cet engagement est décliné en plusieurs recommandations :

* *Rechercher un juste équilibre entre les temps que l’on consacre à la satisfaction de ses besoins matériels, relationnels, intellectuels et spirituels*
* *Dans les lieux de vie, respecter les rythmes de chacun*
* *Chaque année se donner un temps particulier pour approfondir sa vision de la démocratie et pour la confronter avec sa pratique, selon des modalités à définir par chacun*
* *Etre conscient de son désir de pouvoir potentiellement excessif et s’efforcer de le transformer en désir de service et de sens »*

**Démocratie et Spiritualité et Pacte civique sont non seulement complémentaires mais nécessaires l’un à l’autre :**

Nous venons d’évoquer plusieurs complémentarités. Osons avancer que l’association et le Pacte sont non seulement complémentaires mais nécessaires l’un à l’autre.

Le Pacte n’est-il pas appelé à se substituer à l’association D&S comme s’il en était l’aboutissement ? Du reste, l’ambition du Pacte est de toucher beaucoup plus de monde et de fonder une logique d’intervention associant une approche éthique des questions économiques et politiques et une action réformatrice sur les institutions traduites par les 32 engagements.

En fait, sans Démocratie et Spiritualité, le Pacte risque de perdre son âme et son inspiration spirituelle et de s’affadir dans un programme politico-économique ; et sans le Pacte, Démocratie et Spiritualité peut devenir un lieu de développement personnel sans accroche avec les transformations collectives espérées dans un proche avenir, ni l’ancrage dans des actions concrètes.

**Un patrimoine symbolique commun**

Il est en outre visible qu’une même « culture » fonde l’action des deux organisations. On pourrait représenter les sphères d’activité des deux types d’action par deux cercles qui se recoupent : chacun a sa sphère d’activité propre mais ils ont une large intersection. Dans ce qui leur est commun, on représentera le patrimoine commun sous-jacent à la culture des uns et des autres, le savoir commun, et l’inspiration humaniste héritée des traditions symboliques de notre démocratie. Les travaux du Pacte civique et ceux de D&S nous permettent de nous retrouver sur un patrimoine symbolique commun. Ceci nous renvoie à D&S aux interactions entre culture et spiritualité comme nous l'avons vu lors de notre université d'été de 2016 consacrée à "*Diversité et intégration, un défi culturel et civique"* et au Pacte civique au souci *d'affronter les tensions culturelles"* en s'appuyant sur une société plus éducative et plus civique.

Chacune des structures se pose la question de son avenir, et l’incertitude peut être un élément  fort pour renforcer leur coopération. D’autant que l’âge moyen des animateurs des deux structures impose le défi de s’adresser de préférence aux jeunes et de les mobiliser.

Le souci partagé de développer la participation citoyenne et l'éthique du débat pourraient aussi leur permettre de se retrouver sur des formations à multiplier en ce domaine. L’émiettement des organisations montre certes l’inventivité et la créativité qui font pièce à la morosité ambiante, mais la dispersion des initiatives nuit à la mobilisation autour de thèmes forts et d’actions ciblées.

Puisse le message de Démocratie et Spiritualité que ce texte a essayé de présenter ensemencer de nouveaux projets portés par une génération plus jeune !

**CONCLUSION GENERALE : quel avenir pour Démocratie et Spiritualité ?**

Compte-tenu de l’état du monde et de la société, nous avons aujourd’hui une « ardente obligation » de promouvoir de façon continue la démocratie à tous les étages de la vie en société. Notre démarche doit prendre appui sur deux pieds qui sont comme le yin et le yang d’une transformation collective : d’une part l’approfondissement d’une spiritualité démocratique ressourcée dans les valeurs de la laïcité et du patrimoine symbolique de l’humanité ; d’autre part la mise en œuvre de la réflexion et de la délibération éthique sur les interrogations et choix de société. La grande voix de Vaclav Havel nous conforte dans cette direction :

*« On ne peut constituer un Etat spirituel ou moral, ni par une constitution, ni par une loi, ni par un ordre. Un tel Etat ne peut résulter que d’un constant effort d’instruction et d’auto-instruction, des délibérations responsables qui précédent chaque décision politique, de l’actualisation incessante de critères éthiques et d’un jugement moral, d’une permanente réflexion et mise en question de soi, d’interrogation constante sur l’enchaînement optimal des priorités. Ce n’est qu’une façon d’agir, et le courage d’imprégner tout ce qui existe de thèmes spirituels et moraux, de les cultiver partout et toujours, de chercher les dimensions humaines en toutes choses »* (Havel Méditations d’été. Cité dans Bull.n°3 1995 p.26)

Cette magnifique citation de l’homme de culture et de gouvernement que fut Vaclav Havel pourrait nous servir de boussole pour l’avenir de Démocratie et Spiritualité. Si nous arrivons à donner à l’association Démocratie et Spiritualité et au Pacte civique l’audience et la force militante qu’ils méritent, nous disposerons de deux leviers pour cette double transformation personnelle et collective que nous appelons de nos vœux, D&S comme espace de prise de distance, d’intériorisation et de délibération éthique et le Pacte civique comme espace de réflexion, de mobilisation de l’opinion, de proposition et d’action auprès des décideurs. Il nous appartient d’être à la fois veilleurs et ferments. Les démarches que nous développons et la publicité que nous leur donnons sont déjà en elles-mêmes les prémisses du changement que nous espérons.

Il n’en reste pas moins que Démocratie et Spiritualité peut être définie comme « *une école de discernement démocratique et spirituel qui permet à chacun de donner un sens à sa propre démarche et de construire collectivement des propositions pour le bien commun* » (d’après Bull.13 p.21).

 ANNEXES[[14]](#footnote-14)

**LA CHARTE DE DEMOCRATIE ET SPIRITUALITE (1993)**

Le texte de cette Charte résulte d’un travail en commun mené par un groupe de personnes exerçant des responsabilités diverses dans la vie sociale. Il ne prétend pas clore une recherche mais vise à ouvrir un espace pour des débats et des pratiques essentiels pour l’avenir de nos sociétés.

Les régimes collectivistes se sont effondrés ; les idéologies sont disqualifiées ; la mondialisation s’accélère de façon désordonnée et peut devenir anarchique ; l’économie de marché, devenue dominante, éprouve des difficultés croissantes à éviter les crises économiques ; les démocraties sont minées par l’exclusion sociale ; les individus, ayant perdu leurs repères collectifs, quêtent avec angoisse, valeurs et sens.

Une époque s’achève.
Une autre commence.
Elle est riche de promesses.
Elle est aussi lourde de menaces.
Elle exige des approches novatrices, tenant compte de l’expérience historique accumulée et des défis nouveaux.

PARMI CES APPROCHES NOVATRICES, L’UNE PARAIT ESSENTIELLE. ELLE RESIDE DANS UN DOUBLE EFFORT D’APPROFONDISSEMENT DE L’EXIGENCE DEMOCRATIQUE ET DE RENOUVELLEMENT SPIRITUEL. L’ALLIANCE DE L’UN ET L’AUTRE ET LEUR FECONDATION MUTUELLE CONSTITUENT UNE IDEE-FORCE A RECHERCHER POUR :

* favoriser chez chacun un développement personnel plus unifié grâce à un meilleur équilibre entre intériorité et engagement, entre liberté individuelle et appartenance communautaire,
* retrouver une culture politique et spirituelle ouverte à la radicalité et à l’utopie créatrice et capable de susciter des attitudes non-violentes pour la résolution des conflits ainsi que des comportements chaleureux d’initiative et de partage,
* inspirer les acteurs éducatifs et culturels, et particulièrement les médias, afin que leur sens des responsabilités soit à la hauteur de l’influence qu’ils exercent dans la société,
* donner un coup d’arrêt à la tendance montante à l’émiettement du lien social et promouvoir les conditions individuelles et collectives d’une cohésion sociale rénovée,
* s’interroger sur les conditions et les fins du développement scientifique, technique et biologique,
* faciliter l’émergence des nouvelles régulations de la société mondiale qui sont aujourd’hui nécessaires.

Ces défis sont exigeants. Les relever implique pour commencer une résistance individuelle et collective aux automatismes induits par la pression croissante de la concurrence, de l’argent, de la corruption, des conflits de pouvoir et de la technique considérée comme une fin en soi. Faute de quoi, l’écart continuera à se creuser entre les convictions morales personnelles et le fonctionnement des systèmes politiques, économiques et sociaux, entre les espérances affirmées et les renoncements acceptés.

Si les organisations éprouvent de plus en plus de difficultés à maîtriser les problèmes rencontrés, ce n’est pas seulement parce que la société est plus complexe et parce que la vie collective a ses règles propres ; c’est aussi que ceux qui agissent dans les organisations n’ont pas suffisamment conscience de la nécessité de renouveler leur inspiration et de mobiliser tant les capacités démocratiques inutilisées que les ressources spirituelles latentes. Aucune société ne pourra faire l’économie de l’invention de ce double renouvellement, dans tous les pays selon leurs propres cultures.

La démocratie dans son principe repose sur la dignité fondamentale de chaque personne et sur son droit égal à participer à la décision collective. Si des règles formelles permettent l’expression de la citoyenneté, on sait combien, dans les faits, cette égalité et cette dignité sont difficiles à reconnaître et à faire respecter. Les démocraties ont prouvé leur capacité à fonctionner avec des hommes ordinaires, en réglant le jeu social des passions et des intérêts. L’expérience a aussi montré qu’elles ne pouvaient négliger les facteurs éthiques et spirituels : d’une part, elles risquent de se disloquer si un minimum de vertu civique n’est pas pratiqué par tous ; d’autre part, elles ne peuvent répondre à leur dessein d’un respect absolu de chaque personne sans recourir à des pratiques éthiques fortes qui en appellent à l’amour de l’autre. En démocratie, la cohérence morale est une condition de l’efficacité politique, l’éthique de conviction est la condition d’un exercice accompli des responsabilités et la discussion publique n’est fructueuse que si elle repose sur une éthique de communication assumée par tous.
En d’autres termes, pour s’accomplir pleinement dans toutes ses dimensions et exigences, le projet démocratique doit comporter une dimension spirituelle qui a été oubliée par les idéologies. Il nous faut aujourd’hui la redécouvrir.

Cependant, pour que le spirituel puisse jouer ce rôle, il faut qu’il soit lui-même profondément ancré dans la démocratie et qu’il en accepte, définitivement et sans esprit de retour, les règles fondamentales : tolérance, respect de l’autre, laïcité, refus d’imposer la vérité par la force ou l’argument d’autorité, ce qui est loin d’être toujours le cas. Pour être admis et efficace, le spirituel doit être ouvert et défini de façon large : ce qui fait appel à l’intériorité de l’homme, lui fait refuser l’inhumain, l’invite à s’accomplir dans une recherche de transcendance et à donner du sens à son action, le met à l’écoute des autres et le porte à donner, échanger, recevoir. Cela implique que la diversité des itinéraires soit acceptée dans le domaine spirituel comme le pluralisme l’est dans l’ordre politique. Cela n’est pas contradictoire avec l’enracinement dans une tradition, dès lors que chacun admet que lui-même n’atteint pas totalement la vérité dont elle est porteuse et que le dialogue est source d’enrichissement mutuel.
Ainsi proposées, les règles du jeu d’un débat entre Démocratie et Spiritualité doivent permettre d’éviter le double péril de la théocratie rampante ou du « supplément d’âme » qui donne bonne conscience et fait oublier les injustices du système.

A problématique nouvelle, il faut un espace de discussion et d’action nouveau. Dans cette perspective, les signataires de la présente charte décident de créer un réseau et de travailler en commun pour approfondir ces questions et agir dans la société.

L’ADHESION A LA PRESENTE CHARTE CONSTITUE UN ENGAGEMENT QUI COMPORTE QUATRE DIMENSIONS :

* s’efforcer de vivre de façon authentique et simple, en cohérence avec les exigences de son chemin intérieur. Cela peut être facilité par l’adoption d’une règle de vie personnelle, comportant à la foi travail sur soi, écoute de l’autre et partage avec les plus faibles,
* apprendre à connaître et respecter les autres formes d’expériences et de spiritualité que la sienne et faire de ce dialogue un support de son propre cheminement,
* participer, sous une forme ou sous une autre, à l’élaboration d’analyses et de propositions sur les sujets qui interrogent la relation entre démocratie et spiritualité,
* soutenir ou promouvoir, dans son activité professionnelle ou civique, des actions concrètes reposant sur une inspiration éthique ou spirituelle.

Une association « Démocratie et Spiritualité » réunit ceux des signataires de cette charte qui souhaitent disposer d’une instance commune de réflexion et d’action.
Elle n’est ni l’embryon d’un parti politique, ni un lieu de ressourcement spirituel ou de prosélytisme.
Elle s’adresse en particulier aux personnes qui se reconnaissent une responsabilité d’acteurs dans la vie sociale et sont prêtes au débat et à l’action. Elle souhaite favoriser un dialogue entre décideurs, acteurs sociaux et intellectuels que ces questions interpellent.

Octobre 1993

**La politique au risque de la spiritualite (2008)**

**La démocratie, une valeur spirituelle ?**

*Invitation à la réflexion*

(Document de travail pour la manifestation des 1, 2 et 3décembre 2008)

\_\_\_

Pour beaucoup de nos concitoyens, la démocratie se résume à un système politique reposant sur des élections libres et un ensemble de principes (les droits de l’Homme), de procédures (le vote des lois, l’administration locale) et d’institutions (le Parlement, le Gouvernement etc..). Il apparaît cependant de plus en plus que cette vision étroite de la démocratie n’est pas satisfaisante et menace la démocratie elle-même. Elle néglige les conditions morales du bon fonctionnement de la démocratie qui ont pourtant été affirmées par la plupart des grands penseurs politiques, qu'il s'agisse, notamment, de Montesquieu (la démocratie repose sur la vertu), ou de Rousseau (l'intérêt particulier doit se fondre dans l'intérêt général). Cette exigence morale doit donc être réaffirmée aujourd’hui et se traduire davantage dans les faits. Mais comment ? A partir de quelles bases? Il est apparu aux trois organisations qui sont à l'origine de cette manifestation que cette dimension fondamentale de la démocratie pouvait et devait être réitérée, dans un contexte qui a profondément changé, sous une forme nouvelle. Telle est l’hypothèse qui forme le thème de cette première journée : **la démocratie n'est pas seulement une valeur politique; elle est aussi une valeur spirituelle**, qu'il convient de prendre en tant que telle, avec tout ce que cela implique.

Voilà ce que les développements qui suivent voudraient expliciter :

1. **Les raisons qui justifient une approche spirituelle de la démocratie.**

a/ *D'abord nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont les démocraties fonctionnent aujourd'hui*.

 La politique, objet de tant de passions, va mal. Elle est, dans l’opinion publique, fortement dévalorisée, souvent caricaturée, presque mise hors-jeu. Elle a perdu ses lettres de noblesse, sa capacité à construire un bien commun. Or, en démocratie, cette perte est redoutable car elle déforme la recherche collective de sens et ouvre la porte à la démagogie, au populisme et au totalitarisme caché quand le sens se résume à la recherche du pouvoir.

 Contrairement à la théorie professée par beaucoup de politologues ou de tenants des sciences sociales, les démocraties paraissent de moins en moins en mesure de régler, par elles-mêmes, les problèmes auxquels elles sont confrontées: l'économie, les finances, l'argent pèsent trop sur les sociétés ; la mondialisation, qui pourrait être un progrès, menace les pauvres des pays riches et enrichit surtout les riches des pays pauvres ; la question de l'exclusion se pose en termes nouveaux dans les pays développés, tant pour les personnes que pour les groupes sociaux, et s'ajoute à la question de l'exploitation, qui, elle-même, prend des formes nouvelles ; la perte du sens et des repères, l'individualisme excessif entraînent une crise du lien social de solidarité au moment même où les technologies facilitent les contacts interpersonnels ; les solidarités intergénérationnelles vis-à-vis des jeunes, des seniors, ou des personnes très âgées peinent à s'exprimer ; des réactions identitaires, communautaires, fondamentalistes ou intégristes se produisent qui menacent la paix civile et peuvent facilement dégénérer en violence. Enfin, la question climatique et écologique n'est pas prise suffisamment au sérieux en raison des remises en causes du modèle dominant qu'elle impose. Les nuages s'amoncellent, la conscience de ces périls divers s'accroît, mais le système politique n'en tire pas les conséquences. En sorte que le risque de "sortie de route de l'humanité", pour reprendre une expression de Patrick Viveret, s'accroît.

*b/ Nous constatons que ce déficit de volonté et d'action prend des formes particulièrement graves en Europe et en France.*

L'Europe tout d'abord est en panne, et en panne au moment où l'histoire s'accélère, avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs comme la Chine ou l'Inde. Le compromis minimum auquel étaient parvenus les 25 Etats a été refusé par les citoyens de deux pays, sans que ce refus soit porteur dans l'immédiat du moindre projet de remplacement. Les fragiles, bien qu'originales, institutions européennes, victimes du déficit démocratique et de l'élargissement, n'arrivent plus à progresser. Elles risquent d'être minées peu à peu par l'individualisme d'Etat. L'Europe manque de responsables engagés et prêts à risquer. Elle n'a pas assez d'idées. Elle n'a plus aujourd'hui de projet global mobilisateur et a besoin d'un nouveau souffle.

Cette crise de l'Europe est largement due à la crise française, puisque notre pays était jusqu'à présent l'un des moteurs de la construction européenne. Cette crise nationale a sa dimension propre et ses particularités : chômage élevé, lourdeur et désorganisation étatique, difficulté à trouver l'équilibre entre efficacité économique et progrès social. Derrière ces symptômes, il y a des causes : absence de diagnostic clair sur nos difficultés ; résignation, fatalisme et manque de volonté; défauts de méthode ; incapacité à proposer un projet clair et mobilisateur, expliqué de manière pédagogique, qu'il soit vraiment libéral, vraiment social-démocrate, ou vraiment original. Absence par conséquent d'engagement et de courage de ceux qui gouvernent, à quelques exceptions près qui confirment la règle. Et multiplication désordonnée de mesures pour répondre aux demandes de l'opinion, telles qu'interprétées ou manipulées par les médias, mesures souvent incohérentes, et qui ne font pas une politique. On a l'impression que le combat pour le pouvoir ou pour sa préservation l'emporte, de beaucoup, sur un exercice cohérent de celui-ci au service du pays et de l'intérêt général. A la veille de l'élection présidentielle, toutes ces questions doivent être posées et si possible élucidées, notamment celle du déficit spirituel et moral des classes dirigeantes.

Cette situation n’explique qu’en partie le désengagement civique et social. Ses causes sont profondes. Elles se situent au-delà du cycle enthousiasme collectif / déception / repli sur les valeurs privées, tel qu’analysé par Albert Hirschman. Elles sont liées à la puissance de la notion d’intérêt personnel dans nos sociétés : la valeur dominante est aujourd’hui celle de l’intérêt individuel : ne vaut que ce qui rapporte au moins autant qu’il coûte. La logique du marché, du rendement et du prix a débordé bien au-delà de sa sphère légitime pour pénétrer les relations intersubjectives. Elle influence aussi les comportements collectifs qui ont perdu le support des idéologies traditionnelles. Il serait illusoire de penser que l’on peut réveiller le sens de l’engagement collectif durable, allant au-delà des mobilisations électorales temporaires, par de simples mesures, aussi nécessaires soient-elles. Il faut agir en amont sur le système de valeurs lui-même, et contenir non seulement le marché, mais, plus profondément, et plus gravement, l’esprit du marché qui a pénétré dans nos têtes.

*c/ Dans ce contexte, nous ressentons fortement le besoin pour nos démocraties de s'appuyer sur une force morale particulière, qui leur soit propre et les conforte, faute de dépérir*.

 Les procédures démocratiques classiques (liberté d’expression et d’opinion, élections libres) suffisent généralement pour assurer un minimum de régulations sociales, même avec des comportements relativement individualistes et égoïstes, et c’est ce qui rend la démocratie généralisable. Mais ces procédures ne suffisent plus si l'on entend accomplir pleinement le projet démocratique dans son ambition la plus haute, ainsi que lorsque les Etats sont confrontés à des défis particulièrement difficiles, comme c'est le cas aujourd'hui. Les démocraties ne se réduisent pas à un exercice électoral périodique : elles ont besoin de citoyens pratiquant concrètement les valeurs démocratiques. Elles ont besoin d'une force spécifique qui, tout en restant fidèle à leurs principes, les tire vers le haut, qui soude le corps social, et qui a nécessairement un contenu moral et spirituel particulier. Où se trouve aujourd'hui cette force ?

d/ *Nous pourrions la trouver dans les religions instituées*, *mais à certaines conditions*.

 *Les religions peuvent en effet apporter aux démocraties des ressources qui leur manquent plus aujourd’hui qu’hier, et dont elles sont en quelque sorte des spécialistes*. On peut citer :

- l’aide à la constitution de l’identité symbolique des personnes ;

-la valorisation d’un lien social n’obéissant pas au seul principe d’utilité et de rentabilité ;

- le souci des plus pauvres, des peu efficaces, des personnes en situation d’exclusion, des minorités ;

- la capacité à la modération des désirs, là où le système économique les active sans cesse, au-delà même des possibilités de les satisfaire, ce qui engendre un sentiment de frustration permanente ;

- le sens du temps et du long terme, là où prime l’instant présent ;

- une forme particulière de respect de la nature ;

- une vision holiste de la vie, où le « Nous » précède le « Je », où il y a une dette à assumer et donc des devoirs pour rendre au moins autant qu’il a été reçu ;

Ceci suppose cependant que les religions acceptent de se placer dans le cadre démocratique, et non au-dessus de lui, et achèvent cetterévolution copernicienne d’acceptation mutuelle : se mettre au service des démocraties, plutôt que de les accepter faute de mieux ou de s’y rallier par réalisme mais avec le projet plus ou moins avoué d’y exporter leur propre morale. Il faudrait à la fois que les religions reconnaissent le caractère spirituel des principes démocratiques, qu’elles travaillent cette dimension et qu’elles la développent. Il faudrait aussi qu’elles reconnaissent leur caractère potentiellement dogmatique et violent, leur face d’ombre, et l’intérêt pour elles, de ce point de vue, de la régulation démocratique externe. Il ne s’agit pas pour elles de renoncer à leur message et à leur éthique exigeante lorsqu’elles s’adressent à ceux ou celles qui se réclament d’elles, mais, lorsqu’elles interviennent dans l’espace public en vue de contribuer à l’élaboration des règles et normes collectives, de prendre en compte l’intérêt de tous, y compris de ceux qui ne pensent pas comme elles.

 *Mais cette reconnaissance mutuelle entre démocratie et religion se heurte à deux obstacles :*

* *un obstacle de nature historique et sociologique en France*, tenant au fait que la démocratie y a été largement arrachée aux forces religieuses qui s’y sont longtemps opposées ;
* *un obstacle contemporain* : *nous ne nous reconnaissons pas dans les rapports qui se sont créés entre religion et démocratie dans le monde contemporain,*  ni dans les formes qu’a pris le retour du religieux. Ces rapports ont en effet tendance à s’exercer de manière conservatrice, voire fondamentaliste (Etats-Unis) et antidémocratique (Guantanamo), ou même terroriste (certaines franges très limitées de l’islam), aux dépens du noyau fondamental de paix, d’amour et de non-violence qui devrait caractériser les religions.

 De manière générale, les relations entre les systèmes politiques et les institutions religieuses sont rarement équilibrées, et naviguent entre deux périls :

- soit l’embrigadement du politique par le religieux, le politique devenant le bras séculier de la religion, et celle-ci imposant sa morale à la société, même à ceux qui n'y adhèrent pas ;

- soit la manipulation de la religion par les forces politiques du moment, qui s'en servent alors comme d'un instrument de pouvoir et de puissance, quitte à en détourner l'esprit.

Les fondamentalismes, les intégrismes sont l'expression de ces deux déformations. Non seulement, ils ne contribuent pas à cette intensification du processus démocratique, mais ils le parasitent. La prétendue guerre de civilisation entre l'Occident judéo chrétien démocrate et conservateur et un islam radical, voire terroriste, constitue une manipulation de ce type qui doit être dénoncée comme telle, comme contraire à une vraie exigence démocratique et spirituelle. La soi-disant morale est dans ce cas utilisée à l'encontre de la morale.

e/ Nous constatons *que l'humanisme laïc, aussi essentiel soit-il pour pacifier les rapports entre Etat et religion, a perdu, la force mobilisatrice, morale et éducative qu'il avait à son origine*.

 Face aux nouvelles formes de fondamentalismes, il est tenté de réagir de manière crispée et dogmatique, réaffirmant le caractère purement privé des questions religieuses et spirituelles, au moment même où le besoin de sens, qui n'est plus bien satisfait par les systèmes symboliques en place, cherche à s'exprimer de façon vivante et démocratique dans l'espace public. De la sorte, et bien que le principe théorique de laïcité et de séparation soit appliqué, en pratique, avec beaucoup d'accommodements, la construction d'une laïcité ouverte et positive se heurte à de nombreux obstacles.

1. Nous constatons que, *dans la société actuelle, de nombreuses personnes vivent des expériences spirituelles profondes, aussi bien à l'intérieur des religions instituées que de manière informelle, souvent en lien avec un engagement associatif et démocratique*.

 La précarisation de fait de l'existence, que son origine soit économique, sociale, familiale, psychologique ou symbolique, l'instabilité des rôles sociaux qui en résultent, la confrontation avec le mal dans une société dont les repères se sont affaiblis, oblige chacun à se construire en tant que personne et à fabriquer son identité à partir d'un sens en élaboration permanente. Souvent cette construction prend la forme d'une résistance ou d'une réaction à une injustice et d'un combat pour la faire cesser. Sous de multiples formes, des liens s'établissent entre l'intériorité de chacun et des engagements démocratiques multiples, dans le domaine associatif notamment.

Cette relation entre intériorité et engagement renouvelle assez profondément le rapport entre le citoyen et la politique. La politique, traditionnellement, s'adresse plus à l'homme extérieur qu’à l’homme intérieur et agit par les idées, voire par l'idéologie. Ces nouveaux acteurs agissent pour une cause précise et avec leur singularité propre. Notre hypothèse est que cette intériorité de masse et ces engagements multiformes n'ont pas encore droit de cité dans notre espace public et que le système politique n'en tient pas assez compte. D’où un écart croissant avec les citoyens. Pourtant, le mouvement spirituel démocratique informel pourrait être une source de réactivation démocratique importante, à condition de trouver de nouvelles formes et ses propres canaux d'expression. Il pourrait contribuer au dépassement d'oppositions paralysantes (entre laïcité et religion, entre transformation personnelle et transformation collective, entre immanence et transcendance). Ce sera l'un des buts des ateliers thématiques du premier jour de cette manifestation que de tester cette hypothèse, en examinant, à partir d'expériences vécues dans les divers domaines de la vie économique et sociale, quels liens concrets s'établissent entre expérience spirituelle et expérience démocratique, et quelles conséquences peuvent en être tirées.

Parallèlement, nous constatons que les spiritualités et les religions, ayant, pour beaucoup d’entre elles, perdu de vue leurs propres repères, ou ne sachant plus les interpréter, subissent un éparpillement en de multiples formes, s’évadent dans l’imaginaire, dans l’individualisme et l’apolitisme ou, à l’inverse, se condensent en idéologies totalisantes, simplistes ou sectaires. Au lieu de concourir à la recherche de sens sur les réalités humaines, elles risquent, au contraire de semer la confusion, et d’inciter à s’échapper du réel vers le mythique. Elles sont alors facilement instrumentalisées par le politique. N’arrivant pas à produire du sens pour une construction collective, elles laissent alors les hommes d’aujourd’hui sans espérance concrète, sans cette spiritualité de la Vie qui donne sa saveur à l’existence et dont la démocratie a besoin tout en pouvant aussi en être l’expression. C’est aussi pour tenter de remédier à cette situation que les trois mouvements qui organisent cette rencontre proposent, sans en sous-estimer les risques ( d’où le titre !), une démarche mettant en jeu simultanément ces deux dimensions du spirituel et du politique, indissociables en chaque personne, en vue de contribuer à ce que Emmanuel Mounier invoquait en son temps, une « renaissance ».

1. Ainsi, dans cette recherche d'une sorte de chemin de crête pour réactiver les valeurs démocratiques, leur donner toute leur effectivité, en évitant le double péril du fondamentalisme d'un côté et de la laïcité close de l'autre, il nous paraît *que l'appel au spirituel peut avoir un vrai sens et une vraie portée. A condition que l'on s'entende aussi précisément que possible sur ce que nous entendons par là,* ce qui n'est pas aisé.

 Le spirituel n’est pas pour nous synonyme de religieux. Il est ce qui appelle chacun à réfléchir à sa place dans l’espace et le temps, et à s’interroger sur sa finalité mais aussi sur le ressort qui sous-tend son action.

Nous nous reconnaissons dans cette formulation de Majid Rahnema : « Je veux parler de notre plus grande richesse, de « *l’humain* » caché en chacun de nous, ce noyau « *d’humanum* » qui loge en lui, ce que certains appellent « *le Dieu en chacun de nous* » ou le Dieu tout court, ou encore ce que d’autres nomment Conscience, Raison, Amour… C’est dans cette composante humaine, dans ce « temple intérieur de la vie » que réside le seul espoir pour qu’un véritable présent soit réinventé*…* ».

Il y a bien entendu beaucoup d’autres définitions possibles du spirituel. Ainsi Jean-Claude Lavigne y voit notamment « ce qui travaille chaque instant pour le colorer et suggère que l’existence n’est pas seulement chaotique ». L'une des associations organisatrices avait proposé en 1993, dans sa charte constitutive, de définir l'attitude spirituelle par « le refus de l'inhumain et le souci de dépasser l'humain ». En effet, l'homme devient facilement inhumain, on le sait et on ne le voit que trop, que cette inhumanité vienne du politique ou des religions ; elles aussi, dans leur souci d'absolu, lorsqu'elle s'idéologisent, sont tentées de devenir inhumaines, se trahissant ainsi elles-mêmes. C'est une première fonction du spirituel que de lutter contre cette tendance rémanente à l'inhumanité de l'homme, qu’elle vienne du politique ou du religieux. Mais ce n'est pas la seule : le spirituel revendique aussi, parallèlement, et au même niveau un dépassement de l'existence humaine considérée dans sa seule dimension matérielle. Il ne peut se satisfaire de l'auto référencement de l'individu par lui-même tel que présent dans les formes extrêmes du libéralisme. Il voit l'individu comme une personne portée par une énergie et un projet qui l'entraînent et le surplombent et que chacun pourra nommer différemment : valeurs morales, humanisme, transcendance, Dieu. En ce sens, le spirituel est plus ouvert, plus multiforme, plus flou, moins institutionnel que les religions, mais plus tolérant, plus démocratique, de nature à contenir tant les déviations politiques que les religions dans leur excès, sans pour autant gêner leur développement propre lorsqu'il est authentique et sert l'homme en Dieu et Dieu en l'homme, sans privilégier l'un des deux termes aux dépens de l'autre. Il nous paraît que cette vision du spirituel visant à perfectionner l'humain en l'homme a une fonction essentielle à remplir aujourd'hui pour accomplir le projet démocratique dans ce qu'il a de plus exigeant, de plus élevé et aussi de plus motivant et enthousiasmant. Nous le voyons, sous des formes diverses, capable de jouer un rôle de médiation, entre l'individuel et le collectif, entre la société civile et l'Etat, entre la laïcité et les religions. Un rôle de tiers inclus ou de tiers état en somme.

1. **En posant l'hypothèse que la démocratie est, aussi, une valeur spirituelle, pas seulement un système politique, que voulons-nous dire et que voulons-nous provoquer de manière positive ? quelle affirmation positive voulons-nous énoncer ?**

Nous voudrions dépasser la critique sociale et sociologique contemporaine de la démocratie, plus moralisante que vraiment morale, car coupée de toute dimension spirituelle profonde, et se privant par cela d’une bonne part de son efficacité.

a/ Nous voulons tout d'abord rappeler que *si politique et spiritualité ont perdu leurs lettres de noblesses, elles n’ont pas perdu leurs sources,*qui sont depuis toujours présentes en toute personne, quels que soit son genre, son origine, sa culture, sa richesse, ou son rang social :

* nous constatons tout d’abord que la source du politique, c’est le désir de paix et de justice présent en chacun, si nous entendons par politique l’organisation du « vivre ensemble » et des choix que cela implique, et si nous faisons nôtre cette définition d’Hannah Arendt : « Chaque homme en naissant, naît dans un espace commun. La pluralité précède l’individu. C’est cela le politique : l’expérience du commun, la mise en commun des actes et des paroles, animée par un goût de vivre ensemble ».

* ensuite, si nous nous référons aux tentatives de définitions évoquées ci-dessus, nous attestons que la source du spirituel réside dans le fantastique désir d’épanouissement personnel et de solidarité de l’humanité en chacun.

Ces deux désirs complémentaires sont présents en tout humain. Ils constituent l’énergie vitale de l’humanité qui se révèle en tous lieux, en tous temps, et souvent dans la fragilité, dans l’humilité, dans le secret, pour manifester l’espérance humaine quand tout semble la contredire : violences économiques, guerres, destructions. Ils sont aussi dévoyés par les désirs d’accumulation ou d’individualisme instrumentalisés par l’économie marchande.

C’est à partir de cette double énergie, politique et spirituelle (dans le sens large des termes), qu’il nous faut rechercher, dans le concret des réalités quotidiennes, les voies et les moyens d’une véritable  renaissance du sens à la hauteur des enjeux de société. Cette double énergie est présente et active un peu partout dans tous les pays du monde. On peut en voir les signes, les échos, si l’on est attentif, mais les médias n’en rendent pas souvent compte et généralement les grands systèmes politiques ou religieux ne l’intègrent ni ne la valorisent, et ne savent pas en lire la trace. Cette double énergie met en jeu aussi, en permanence et au travers de multiples initiatives, le passage de l’individuel au collectif.

b) Nous devons réaffirmer parallèlement *que la démocratie est non seulement une philosophie de la vie et de la cité, mais aussi une exigence morale, et que cette exigence est extrêmement ambitieuse, voire utopique.*

En effet, à la différence du totalitarisme, la démocratie accepte de vivre avec le mal et avec l'imperfection, sans pour autant pactiser avec eux. Elle ne veut pas expulser le mal par la force, sans pour autant s'y résigner. Elle ne cherche pas à corriger ses citoyens, à les contraindre à pratiquer les vertus. Elle le prend tels qu'ils sont. Elle fait le pari moral de la liberté, et qu'ils en feront les meilleurs usages. Elle admet la coexistence du bon grain et de l'ivraie. Elle fait confiance à la personne humaine, telle qu'elle est, pour que la dignité de chacun soit respectée. Elle donne à chaque être humain une valeur irremplaçable, en lui donnant une part égale de la souveraineté. Chaque personne devient en quelque sorte « une histoire sacrée », pour reprendre une expression de Jean Vanier. De ce fait, chaque personne doit être mise en mesure de se réaliser pleinement. Chaque personne doit pouvoir donner le meilleur d'elle-même à la collectivité et, si possible, lui rendre autant et même plus que ce qu'elle a reçu d'elle. C'est à cette condition qu'il peut y avoir progrès individuel et collectif. Cette finalité de la démocratie a une parenté profonde avec la spiritualité : celle-ci vise bien aussi à l'accomplissement de la destinée humaine dans le monde réel. Le fait que la spiritualité insiste plus sur les devoirs que les droits, à l'inverse des démocraties, ne change rien à la chose. C'est bien, dans les deux cas, d'accomplissement qu'il s'agit. Sur des champs et avec des moyens différents, mais qui ont entre eux de nombreux points d'intersection. Ce que le philosophe américain John Dewey traduit en disant que  la démocratie implique « qu’en tout individu existe une possibilité infinie et universelle, celle d’être un roi ou un prêtre ».

Cette finalité de l'égale dignité est sans cesse bafouée dans les faits. Mais cet écart, loin de conduire à la résignation, tentation trop facile, est le moteur même de la démocratie. C'est à partir du constat de ses insuffisances, en confrontant la réalité à sa vision utopique et même transcendante que la démocratie reste vivante et active : par le constat de ses limites et la volonté de les dépasser. Rappeler la substance de l'exigence démocratique, ce n'est pas seulement une attitude politique, c'est aussi un combat spirituel. C'est ce que le communisme n'a pas voulu voir, restant prisonnier d'une vision à la fois mécanique et matérialiste qui a engendré son échec. C'est le risque que court aujourd'hui une certaine vision du libéralisme qui partage en fait les mêmes présupposés que le communisme sur ces deux points. C'est le risque que court aussi une partie de la gauche qui, sans trop s’en apercevoir, est devenue, de fait, prisonnière de l'individualisme utilitariste et ne fait pas, ou plus, la liaison entre transformation sociale et transformation personnelle.

c/ Nous *voulons consolider les fondements de la démocratie, en lui donnant une autorité plus forte grâce à l'alimentation d'une source extérieure*.

Les démocraties, en prenant inconditionnellement le risque de la liberté, s'exposent à la fragilité. Elles acceptent la présence en leur sein de leurs ennemis. Comment donc les protéger contre elles-mêmes, contre des majorités changeantes qui peuvent être tentées d'en oublier les principes, de suspendre certains droits, de faire place à des visions totalitaires de la société ? Comment donner à la démocratie une autorité particulière sur la société qui la mette à l'abri des contingences, des démagogies, des populismes du moment ? Cette question est soulevée notamment par Hannah Arendt dans *"La crise de la culture"*, ou par Michel Henry. Celui-ci écrit: « Les Droits de l’Homme ne fondent la démocratie qu’à la condition d’être eux-mêmes fondés. C’est pourquoi une Déclaration, si solennelle soit-elle, ne suffit pas. Doit exister quelque part, sous la forme d’une réalité incontestable, l’ultime principe qui établira les droits de l’Homme de manière à les rendre imprescriptibles en effet, inaliénables et inviolables. De quel principe radical dispose la démocratie pour fonder les droits sans lesquels elle devient incapable de se dissocier des régimes de terreur et de mort. Cela suppose que la démocratie soit revêtue d'un certain caractère sacré, au sens étymologique d'une institution qui ne peut être saisie par des mains profanes ». Les constituants de 1789 étaient bien conscients du problème, lorsqu'ils avaient édicté la fameuse Déclaration des droits de l'Homme « en présence et sous les auspices de l'Être suprême ». Ils avaient senti que la démocratie nouvelle avait besoin d'une sorte de surplomb qui la valide et la protège. C’est pour cela aussi que l’on a senti la nécessité de poser le fronton de la Fraternité sur les deux colonnes de la Liberté et de l’Egalité ; mais cet appel à la Fraternité suppose implicitement une Paternité, fait remarquer Marie Balmary. Quelle est donc cette paternité cachée à laquelle renvoie également de manière implicite la Déclaration universelle des Droits de l’Homme lorsqu’elle se réfère à la « famille humaine »? Si, en France, on préfère parler de République plutôt que de démocratie, c’est pour bien marquer que pour se réaliser, pour se fonder elle-même, la démocratie doit se dépasser en permanence et s’incarner dans des institutions sociales qui assurent la justice. Dans cette perspective, Emmanuel Lévinas va même plus loin lorsqu’il écrit: « Les institutions laïques qui placent les formes fondamentales de la vie publique en dehors de préoccupations métaphysiques ne peuvent se justifier que si l’union des hommes en société, si la paix, répond elle-même à la vocation métaphysique de l’homme. Sans cela, le laïcisme ne serait que la recherche d’une vie tranquille et paresseuse, une indifférence à l’égard de la vérité et des autres, un immense scepticisme ». De même, pour Claude Nicolet, « la laïcité est, tout compte fait, un exercice spirituel ». Enfin, en parlant de « promesse démocratique », Hannah Arendt met bien en valeur ce nécessaire horizon transcendant de la démocratie.

 En affirmant que la démocratie est une valeur spirituelle, à la fois immanente et transcendante, nous voulons mettre en avant cet étayage nécessaire de la démocratie, tout en respectant les valeurs et convictions de chacun. En un mot, pour se réaliser pleinement, la démocratie doit s'appuyer sur une spiritualité démocratique. Elle ne tient pas debout toute seule si elle veut être vraiment elle-même. Pour trouver l'énergie individuelle et collective nécessaire capable de répondre aux défis de notre société, sans tomber dans les facilités et dans les pièges des idéologies, elle a besoin d’une spiritualité forte, mais ouverte, en recherche permanente, qui la soutienne.

d) *Cela est d’autant plus vrai que les démocraties vont nécessairement devoir s’engager sur des terrains nouveaux pour elles, ceux du sens et de l’identité, dans un contexte de multiculturalisme accru.*

Les démocraties se sont constituées pour affirmer l’autonomie juridique de l’individu face à des systèmes de sens trop contraints et ne respectant pas la liberté de chacun. Elles ont gagné ce combat, au point qu’il s’est peu à peu inversé. Aujourd’hui, le problème est de s’organiser collectivement pour aider chacun à forger le sens qu’il donne à sa vie, et à accéder à une identité choisie, construite, reconnue. Nos sociétés ne peuvent fonctionner que si chacun de ses membres a la solidité suffisante pour assumer sa propre responsabilité au sein de l’ensemble collectif. La démocratie ne peut plus se désintéresser de ce qui se passe dans le for intérieur. Bien que l’on puisse aussi la définir comme l’espace commun de la recherche du sens, elle n’est pas accoutumée à aborder ces dimensions. Elle hésite à aborder ou à reconnaître pleinement un territoire inconnu où n’opèrent pas ses instruments usuels : comment peut-elle et doit-elle travailler démocratiquement sur le sens, sur les identités, sur le monde commun des multiples différences? Mais, faute d’en prendre le risque, tout tend à démontrer qu’elle prend le risque de l’insignifiance. Il faut qu’elle fasse pressentir aux individus, à ceux dont l’identité est flottante et en manque de projet, qu’elle reconnaît cette dimension intérieure, et même qu’elle la requiert.

Cela est d’autant plus vrai que nos démocraties fonctionnent dans un contexte de diversité croissante, où la question de l’altérité, donc de la tolérance, se pose avec une acuité particulière. La tolérance par simple juxtaposition d’intérêts égoïstes ne suffit plus. Il faut désormais « coopérer en donnant aux différences et aux désaccords une chance de se manifester parce qu’on a la conviction que l’expression de la différence et du désaccord est non seulement un droit d’autrui, mais aussi un moyen d’enrichir sa propre expérience, fait partie de l’aspect personnel du mode vie démocratique » (Dewey).

 e) *L’affirmation de ce nécessaire ancrage spirituel de la démocratie nous paraît, par voie de conséquence, nécessaire à plusieurs points de vue :*

* Pour remédier aux déviations potentielles inhérentes aux démocraties, telles qu'analysées notamment par Tocqueville, et que l'on peut résumer, ainsi que l'exprime Agnès Antoine, comme un triple excès d'individualisme, de rationalisme et de matérialisme. Il est clair que nous vivons ces excès, avec les risques de fausses compensations. Jean-Claude Guillebaud précise ce diagnostic en mettant en valeur trois types de dérèglements : l’envahissement des démocraties par la pensée du nombre et du quantitatif ; leur difficulté à se situer dans le temps long ; leur incapacité congénitale à se confronter à la question du mal. Tocqueville voyait dans les religions un contrepoids nécessaire à chacun de ces excès. Mais cela suppose, comme on l’a dit plus haut, des religions acceptant pleinement le principe démocratique, ce qui ne va pas de soi, prend un certain temps et résulte d'une pratique. Il faut en outre tenir compte du principe de laïcité propre à la France. Affirmer la démocratie comme une valeur spirituelle, comme une forme de spiritualité, imposant la tolérance aux religions lorsqu'elles ont tendance à s'en écarter, permet de contourner ces obstacles ;
* Pour créer un espace commun afin d’assurer un réglage plus apaisé des relations entre politique et religion, relations qui sont toujours difficiles. Cet espace met en valeur le fait que la vie politique démocratique a besoin des valeurs spirituelles pour bien s'exprimer et que, parallèlement, les religions ont également besoin, comme garde-fou, des valeurs de tolérance développées par les démocraties ; il y a là un enjeu important pour l’islam ;
* Pour créer entre les religions elles-mêmes, qui se sont si souvent combattues violemment, qui sont si prêtes à le faire à nouveau, ou à s’ignorer mutuellement dans un splendide isolement, un espace de dialogue et de discussion à la fois stimulant et pacificateur. Celui-ci devrait être à la fois inter religieux (entre institutions), intra religieux (passant par l’intériorité de chacun, dans un but d’enrichissement mutuel) et méta religieux (avec la distance critique permettant des comparaisons objectives et la détection éventuelle d’une grammaire commune).
* Pour que cette spiritualité démocratique aide à gérer la complémentarité et l’antagonisme entre démocratie et marché, entre le fait que pour la démocratie chaque personne vaut une voix, tandis que pour le marché, c’est chaque euro qui donne une voix.

f/ *L'affirmation que la démocratie est une valeur spirituelle doit également comporter certaines limites et ne pas tomber à son tour dans l'excès*. En particulier :

* il ne s'agit pas de créer une religion civile, avec sa culture, des prêtres, sa morale. Il s'agit, encore une fois, d'un espace ouvert ;
* il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur le champ des religions, qui ont toute leur légitimité, mais doivent aussi se soumettre à des disciplines collectives. Elles visent l'au-delà de la société, et cela doit être reconnu, mais elles fonctionnent dans la société et doivent accepter de cohabiter avec des personnes qui ne se reconnaissent pas en elles, donc accepter la diversité ;
* il ne s'agit pas non plus d'obliger chacun à adhérer à cette affirmation que la démocratie est une valeur spirituelle, mais d'accepter que la question soit posée en terme d'interpellation, de tension, avec, croyons-nous, de solides arguments à l'appui.
* Ce faisant, il ne s’agit pas non plus de créer un concordisme vague, source de nouvelles confusions généralisantes, en prétendant masquer la part d’incomplétude et de vide qui régit l’horizon humain des sociétés.

**3. Les implications concrètes de l'affirmation selon laquelle la démocratie est une valeur spirituelle.**

Il n'est évidemment pas question de déduire une politique ou un programme de cette affirmation, sur un mode transposé de la "politique tirée de l'écriture sainte". C'est un esprit tout à fait opposé à cela qui nous anime, puisque la spiritualité démocratique dont il s'agit est une recherche permanente.

Est-ce pour autant que cette présentation de la démocratie soit vide de contenu opérationnel ? Nous ne le pensons pas non plus, car elle a des implications fortes en tant qu'elle engendre nécessairement un état d'esprit, des attitudes, des comportements, des orientations tout à fait fondamentales. On en énumèrera ci-dessous certaines, peut-être les plus importantes, sans prétention à l'exhaustivité.

a/ *Si la démocratie est, elle-même, en tant que telle, une valeur spirituelle, cela veut dire* *qu'une certaine convergence doit s'établir entre les deux notions*.

 Ceux pour qui les valeurs spirituelles ou religieuses sont premières doivent considérer avec le même respect les valeurs démocratiques, donc y contribuer. Et, inversement, ceux pour qui les valeurs démocratiques sont premières doivent accorder un respect équivalent aux convictions spirituelles et religieuses, tant qu'elles ne remettent pas en cause la démocratie, donc accepter que la société bénéficie de cette alimentation nourriture /fécondation ? Cette acceptation mutuelle, cette recherche de complémentarité, seraient sûrement des facteurs de dynamisme démocratique et spirituel. Elles aboutiraient en somme, d'une part, à ce que la démocratie, lorsqu’elle est pratiquée de manière authentique, soit vécue aussi comme une expérience spirituelle et intérieure et, d'autre part, à ce que les vérités spirituelles soient authentifiées dans leur capacité pratique à contribuer à l'accomplissement de la démocratie.

b/ La vision spirituelle de la démocratie conduit à mettre l'accent *sur l'éducation tout au long de la vie, éducation au sens large, à la fois démocratique et spirituelle, l'une et l'autre jamais achevées*, fondatrices d'un double civisme, politique et spirituel

 D'où l'importance essentielle, dans la formation initiale, des humanités et de la connaissance des religions. D'où aussi la nécessité d’adopter une vision large de la formation tout au long de la vie qui, dans cette perspective, ne saurait se réduire à la seule formation professionnelle : il s'agit bien de formation à la construction de soi et de formation du rapport à l'autre. D'où aussi la nécessité de soutenir et peut-être de rénover les différentes formes d'éducation populaire pour qu'elles jouent un rôle nouveau et maintiennent cette fonction sociale qui s'est avérée si essentielle pour passer à l'âge démocratique. L'organisation sociale doit donc faire en sorte que ce travail sur soi et sur la relation à autrui soit possible. C’est la condition de l’apprentissage à la coopération et à la construction d’objectifs partagés.

c/ *L'éthique de la discussion*, comme fondement d'une démocratie participative permettant un traitement non violent des conflits, apparaît, elle aussi, comme un *nouveau principe de base de l'organisation sociale devant à la fois être enseigné et pratiqué aux divers échelons de la vie de la cité*.

 La démocratie moderne a besoin d’un nouvel outillage pour faire émerger le sens, mais cet outillage est moins procédural ou institutionnel qu’éthique. C’est une compétence sociale, un éthos, un habitus nécessaire pour débattre afin d’avancer dans le même sens. Il s'agit de créer des espaces de communication sans visée stratégique immédiate où les participants à un débat complexe, difficile ou conflictuel, acceptent de mettre en commun leurs informations pour en supprimer les asymétries, font remonter leur vécu, et cherchent ensemble à expliciter leurs vrais désaccords ou à trouver des consensus, en dissipant les malentendus ou procès d'intention. Cette pratique, qui permet ensuite à la démocratie représentative de fonctionner sur des bases infiniment plus solides, implique une vraie capacité d'écoute et de remise en cause, sur des questions où la pensée de chacun a un contenu identitaire fort. Ce que Gadamer exprime en affirmant qu’il « y a désormais la tâche d’apprendre à connaître le commun dans l’autre et dans l’altérité ». Exigence qui décrit parfaitement cette caractérisation spirituelle de la démocratie authentiquement vécue.

d/ Une autre conséquence de cette vision de la démocratie est qu'elle *relativise l'économie* qui domine excessivement notre société, et fait l'objet d'une certaine sacralisation, voire d'une idolâtrie de fait.

 La remettre à sa place, comme une fonction parmi d'autres, comme une des formes de la richesse, mais pas la seule, les valeurs relationnelles, conviviales, humanistes, spirituelles ayant autant de prix, sinon plus. Ainsi peut s'amorcer cette révolution copernicienne si nécessaire d'un point de vue social et écologique permettant de réhabiliter la gratuité, le don, le désintéressement, le temps choisi, la hiérarchisation des désirs, en distinguant l'essentiel du superflu et en ne séparant plus le souci de soi, le respect de l'autre et la recherche d'institutions justes pour reprendre la distinction de Paul Ricœur.

e/ Affirmer que la démocratie est une valeur spirituelle, c'est aussi *faire prendre conscience et obliger moralement l'acteur*, quel qu'il soit (économique, social, politique, associatif) et à quelque niveau qu’il opère, *à se poser, tant pour lui-même que pour son action, la question spirituelle*.

 Son désir de pouvoir, légitime au départ, va-t-il être au service du sens, ou se développer pour lui-même, de manière autonome, en se détachant du sens, voire en le polluant ou en le contredisant ? Comment l'acteur démocratique va-t-il s'étayer lui-même dans sa confrontation avec le pouvoir, ce pouvoir qui est sacralisé si facilement et qui devient but en soi, et dont la privation devient insupportable car l’acteur s’y est identifié ? Comment va-t-il gérer la frontière entre compromis et compromission ? La question est ainsi posée *d'équiper l'acteur d'un minimum de capital social éthique* pour l'aider à assurer cette confrontation, faute de voir les dysfonctionnements prendre une importance croissante. Cet équipement paraît être assuré de manière optimale quand quatre conditions sont remplies : l'acteur fait un travail régulier d'intériorité sur lui-même ; il dispose d'un groupe de pairs et d'amis pour échanger sans être jugé sur les questions délicates qui se posent inévitablement à lui ; il est rattaché à une institution dont le corps de doctrine a surmonté l'épreuve du temps ; et il reste malgré tout ouvert sur les autres traditions spirituelles ou religieuses, sur les apports des sciences, sur l'universel en un mot. A chacun d'organiser cet équipement, de façon plus ou moins complète, mais la question est, en tout cas, posée.

Elle l’est particulièrement en cas d'accès d’un acteur politique à des responsabilités plus élevées ; en ce cas, un contraste se produit entre un excès de satisfaction et de jouissance d'un côté et le sentiment d'une sorte d'écrasement devant un ensemble pesant de contraintes de l’autre. La tentation est forte alors de se protéger par une distance hautaine, ou de répondre par une violence de fait (qui peut prendre de multiples formes). En fait, tout accroissement de responsabilité sociale, dans quelque lieu que ce soit (cité, entreprise, association, famille), implique un progrès moral, faute de quoi des phénomènes pervers se produisent inévitablement.

f/ Les conditions seront peut-être alors réunies pour *voir apparaître sur le terrain politique des responsables* capables de poser un diagnostic, de proposer une vision, de l'incarner dans un projet et un programme, et de s'y engager vraiment avec ce mélange de détermination et prudence qui définit le "grand homme" selon Max Weber, tout en assumant les risques que cela comporte. Car il y a risque à s’engager ainsi, risque à être désavoué par les faits ou par l’opinion, et il peut paraître plus sûr de surfer sur les sondages, de considérer que les promesses n’engagent que ceux qui y croient, ou encore de demander plus à l’impôt et moins au contribuable. Mais ces pratiques minent la démocratie et ouvrent la voie à toutes les aventures. La démocratie suppose le compromis, mais la compromission généralisée tue la démocratie. C’est dans cette perspective notamment que la politique doit s’exercer « au risque de la spiritualité ».

g/ *Chacun devra, en termes programmatiques, décliner, à sa façon, ces orientations*, compte tenu de son passé, de sa tradition culturelle, de son histoire.

 Elles conduisent à un refus des maltraitances de tous ordres, à un refus des exclusions, à un rejet de la guerre des civilisations, à l'acceptation de la diversité et de la différence, à la recherche du développement de l'humain en l'homme, à un mode de développement équilibré à l'échelle mondiale, à un respect critique des institutions destiné à rénover celles-ci, non à les détruire. Mais il n’y a pas sur tous ces sujets de programme d’action spirituelle fait sur mesure.

h) Enfin nous avons bien conscience *que le caractère spirituel de la démocratie se vit différemment d'un contexte national ou culturel à l'autre,* et que l'Europe a sans doute une voix commune à exprimer à ce sujet, et que tout cela pose des problèmes philosophiques et théologiques réels qu'il faudra approfondir. Mais cela ne nous paraît pas constituer des motifs suffisants pour renoncer à mettre en avant cette vision des choses.

i) Pour illustrer ces réflexions de manière concrète, à propos de ce qui peut constituer un véritable projet de société, nous avons souhaité *poser la question d'un service civique* o*bligatoire.*

 Nous passerons cette idée au tamis de l'éthique de la discussion, nous méfiant d'un consensus trop vite acquis et du risque d’un nouvel échec collectif possible si nous ne prenons pas conscience des enjeux qu'il soulève et des difficultés qu'il comporte. Un service civique obligatoire pour qui, avec qui, dans quel but, sous quelle forme, pour quelle créativité, avec quelles sanctions éventuelles ? Voilà un cas d’école, de choix pour les problèmes que nous entendons soulever.

 Jean-Baptiste de Foucauld

 Au nom des trois mouvements organisateurs : Démocratie et Spiritualité, La Vie Nouvelle et Poursuivre.

**Questions pour accompagner la lecture du texte**

1. Quel sens, quelle valeur le mot démocratie a-t-il pour vous ? En quoi cette valeur intervient-elle dans votre vie de citoyen, de membre de la société ? Quel effet a-t-elle sur le regard que vous portez sur le monde ?
2. Comment construisez-vous les repères éthiques qui guident votre action citoyenne ?
3. A travers quelles situations concrètes votre recherche spirituelle influe-t-elle sur votre pensée et votre action de citoyen ? Comment?

4) De quelle manière développez-vous la dimension spirituelle de votre personne ?

**Témoigner du spirituel (2012)**

*Patrice Sauvage*

Deux questions principales étaient posées dans l’invitation à la réunion du 23 juin 2012 :

- face aux évolutions en cours, à la crise de nos sociétés, la redécouverte de la dimension spirituelle n’est-elle pas nécessaire ?

- mais comment en témoigner ? Ne serait-ce pas en montrant que le chemin spirituel est une voie d’épanouissement pour notre humanité ?

 Pour tenter de répondre à ces interrogations, je m’appuierai sur deux de mes ouvrages[[15]](#footnote-15) qui, précisément, abordent ces sujets, en essayant d’une part de les actualiser – avec une meilleure prise en compte de la dimension écologique - et d’autre part d’y intégrer la pensée de René Macaire, dont les intuitions sont justes mais se situent trop exclusivement dans un cadre chrétien.

1. **Redécouvrir la dimension spirituelle : une nécessité dans le contexte actuel.**

***1.1.) Un choix déséquilibré.***

Dans *Les deux sources de la morale et de la religion[[16]](#footnote-16),* Henri Bergson met en évidence le fantastique élan donné à l’Occident par le christianisme qui, en désacralisant la nature et en faisant émerger la conscience individuelle, a libéré en l’homme son potentiel créateur. Cette dynamique, initiée dès le Haut Moyen Age, pouvait déboucher selon lui sur deux types de processus : *le développement matériel* ou *la quête mystique*, la « mainmise sur les choses » ou la « maîtrise de soi qui rende indépendant des choses »[[17]](#footnote-17). C’est la première voie qui a été privilégiée – la seconde étant réservée à quelques initiés retirés du monde – et cela peut-être à juste titre, estime Bergson, car pour pouvoir se consacrer à la vie spirituelle il faut pouvoir être libéré du souci de survie.

Il en est résulté le prodigieux développement matériel de l’Occident, dont il serait absurde de nier les bienfaits, mais sur lequel on peut à présent s’interroger en reprenant la grille d’analyse proposée dans les années 70 par Ivan Illich : ne peut-on dire qu’au-delà d’un certain seuil cette voie strictement « horizontale », livrée à elle-même, a fini par produire plus de dégâts que d’avantages ? L’ « autotechnogenèse », expression chère à René Macaire, et l’ « éco-règne », expression chère à Maurice Bellet[[18]](#footnote-18), ont produit un mode de développement, marqué par l’explosion de la pauvreté et par la crise écologique, qui semble actuellement dans l’impasse. Plus fondamentalement encore, cette fuite en avant dans le « progrès » matériel se traduit par une *déshumanisation* dont on peut relever les caractéristiques suivantes.

***1.2.) La crise de la personne.***

La grille de lecture que j’utilise depuis plusieurs années[[19]](#footnote-19) m’a été inspirée par ce que Simone Weil appelle, dans son livre *L’enracinement[[20]](#footnote-20),* qui identifie ce qu’elle appelle des *besoins de l’âme*, c’est-à-dire les besoins d’ordre psychologique que doit satisfaire chacun d’entre nous pour s’épanouir pleinement, pour devenir une personne accomplie. Alors que globalement – moyennant une juste répartition des richesses – nous ne devrions pas avoir de besoins matériels, le problème politique n°1 est celui de l’insatisfaction personnelle de beaucoup de nos contemporains à ce sujet, selon le sociologue allemand Axel Honneth[[21]](#footnote-21). Ces besoins sont à mon sens de trois ordres :

- un besoin d’*enracinement* dans une sorte de sécurité intérieure, dans une identité bien affirmée, un lieu fondateur : la confiance en soi que donne généralement une famille aimante, l’impression d’être reconnu tel que l’on est ;

- un besoin de *relation* avec les autres et avec le monde : en tant qu’animal social, l’homme ne peut vivre sans liens interpersonnels de proximité ou d’affinités et sans se sentir partie prenante plus globalement d’une société ;

- un besoin de *sens,* d’une dimension qui va orienter sa vie, en lui donnant une direction et une signification, et le faire grandir vers ce que Paul Ricœur appelle son « identité-promesse[[22]](#footnote-22) ».

Or, sur ces trois registres se manifeste une crise de la personne. En ce qui concerne le premier point, on peut mettre en évidence la pression qui pèse sur l’individu, avec le culte de la performance et l’ « injonction à être soi » qui fragilise tant de nos contemporains[[23]](#footnote-23), si bien qu’une partie d’entre eux s’engagent dans des approches identitaires et sectaires. Quant à la relation, elle est pervertie par l’ambiance de compétition et ce que René Girard appelle la « rivalité mimétique »[[24]](#footnote-24), d’où des attitudes de peur et la désignation de boucs émissaires – comme on l’a vu dans la dernière campagne électorale. Enfin, il y a chez beaucoup une crise du sens[[25]](#footnote-25) : on n’attend pas grand-chose de la vie, ni une progression sociale, ni le « grand soir », l’échec des idéologies et le désenchantement religieux ont tué l’espérance[[26]](#footnote-26), d’où des flambées de violence (souvent sur soi) qui ne font que traduire l’impuissance de chacun.

***1.3.) Articuler l’individu et le « vivre ensemble ».***

C’est le défi qui résulte de la crise de la personne et que souligne René Macaire. La valorisation du sujet est un acquis du christianisme sur lequel il serait dommage de revenir mais, poussée à bout, elle débouche sur un individualisme incompatible avec une « société ouverte »[[27]](#footnote-27), avec un « vivre ensemble ». Encore conviendrait-il ici de parler d’un « vivre ensemble *avec la nature* », que toutes ces analyses – y compris la mienne - ont eu tendance à oublier : la crise écologique actuelle manifeste bien clairement que le « chacun pour soi » nous conduit à la catastrophe, non seulement sociale, mais planétaire.

Alors, que faire ? Il y a la solution de la solidarité imposée, dont on a vu avec les régimes communistes que non seulement elle opprime les personnes, mais qu’elle les mine de l’intérieur. Il peut y avoir un projet mobilisateur commun qui redonne du sens à chacun et l’engage au-delà de son seul intérêt personnel : ce peut être justement le souci de notre planète ou encore des plus démunis. Cependant, cette « militance » aura besoin de s’appuyer, pour dépasser une approche volontariste et ne pas s’épuiser telle un « tonneau des danaïdes »[[28]](#footnote-28), sur une conversion: la *mutance* de ses acteurs, appelés à passer d’un « moi autarcique » à ce que René appelait un « moi en communion ».Ce changement d’attitude repose selon lui sur la relation profonde de chacun à une *transcendance,* c’est-à-dire à la dimension spirituelle. Celle-ci est définie de manière large dans la charte de « Démocratie et Spiritualité » à la suite de Maurice Bellet :

*« ce qui fait appel à l’intériorité de l’homme, lui fait refuser l’inhumain, l’invite à s’accomplir dans une recherche de transcendance et à donner du sens à son action, le met à l’écoute des autres et le porte à donner, échanger, recevoir ».*

1. **Témoigner du spirituel pour redonner foi en l’humanité.**

En définitive, cette crise de la personne traduit son *manque de foi* : la foi en soi, la foi en l’autre, la foi dans l’avenir. C’est cette foi anthropologique, que le théologien Christoph Theobald qualifie d’« élémentaire »[[29]](#footnote-29), que nous devons découvrir (ou redécouvrir) afin de faire face aux défis de notre temps qui exigent un « homme debout ». Or, c’est précisément la finalité de la dimension spirituelle, comme le souligne actuellement dans l’Eglise catholique la notion de « pastorale d’engendrement »[[30]](#footnote-30) qui note que c’était l’attitude permanente de Jésus. C’est ainsi qu’il nous faut en témoigner.

***2.1.) Trois poupées russes.***

Telle est la métaphore que j’utilise dans mon second ouvrage, qui à mon avis rend possible d’articuler la foi en l’humanité, en la vie, avec la dimension spirituelle, ainsi qu’avec éventuellement la foi religieuse.

La première poupée russe, c’est précisément cette *foi en l’humanité* que nous sommes invités à exprimer dans notre attitude envers l’autre, envers nous-mêmes, envers l’avenir, le sens de notre vie. Comme l’écrit Maurice Zundel, *« ce que l’expérience nous apprend, c’est que la foi la plus difficile, c’est la foi en l’homme. Croire en l’homme : il faut pour cela une espèce d’héroïsme.[[31]](#footnote-31) »* Et pourtant, cet acte de foi si risqué, si utopique, est une composante anthropologique fondamentale de l’existence humaine : être homme, c’est croire, faire « crédit »[[32]](#footnote-32). N’est-ce pas le premier mouvement du bébé envers sa mère, « le moment d’émergence de l’humanité elle-même »[[33]](#footnote-33) ?

Cependant, pour pouvoir garder une telle attitude et la développer tout au long de notre vie, malgré les multiples épreuves que celle-ci va nous réserver (pour certains dès le début : par exemple ceux qu’on doit séparer de leurs parents), il nous faudra un ressort intérieur, un dynamisme qui d’une certaine manière nous dépasse : c’est la *dimension spirituelle,* ma deuxième poupée russe cachée dans la première, mais qui lui donne son souffle[[34]](#footnote-34).

Quant à ma troisième poupée russe, encore plus intérieure, ce sera une *tradition spirituelle particulière* qui va donner sa couleur à la spiritualité, en lui proposant des points de repère correspondant à notre culture, mais aussi au contexte actuel. Dans mon cas précis, c’est la foi chrétienne que j’ai retenue, tout en l’ouvrant au dialogue « intra-religieux »[[35]](#footnote-35) que j’ai pratiqué dans mon propre itinéraire, mais c’est à chacun de discerner et de « bricoler » son chemin spécifique.

Dans l’esprit de cette métaphore finalement très laïque, il s’agit donc bien de valoriser cette foi en l’humanité, en la vie, chacun recourant à la spiritualité qui lui correspond, mais sans laquelle à mon sens il est bien difficile de tenir ! Abordons à présent les caractéristiques de ces deux poupées cachées en nous-mêmes.

***2.2.) Les trois dimensions de la spiritualité.***

Dans mon livre, j’ai trouvé que les « trois con » - devise de mon ami Jean Bellut – sont une manière pertinente de désigner les composantes de la vie spirituelle.

Il y a d’abord à cultiver la *conscience* du divin en soi : le spirituel n’est pas extérieur à l’homme, il en fait partie, comme l’a souligné notamment Karlfried Dürckheim en relevant que chacun d’entre nous est confronté un jour ou l’autre à un « moment numineux » qui réveille en lui sa dimension spirituelle[[36]](#footnote-36). Il faut rejeter l’approche dualiste encore dominante dans notre civilisation chrétienne pétrie d’hellénisme, qui tend à opposer le corps et l’âme, et lui substituer une anthropologie ternaire : l’homme est « corps/âme/esprit », l’âme étant notre *psychè* (émotions, pensée) et l’esprit cette trace du divin en nous, qu’on peut appeler aussi le « cœur profond » ou la « fine pointe de l’âme » (Maître Eckhart). C’est cet « esprit », cette « transcendance dans notre immanence » qui va peu à peu, si nous entrons dans une démarche de connaissance intérieure, nous unifier vers notre « identité-promesse ».

Il y a ensuite la *confiance,* une des traductions du latin *fides.* Il s’agit d’avoir confiance dans cet esprit qui est en nous, donc d’écouter ce qui vient de nos profondeurs, ce que nous enseignent les événements de la vie[[37]](#footnote-37) et qui peut nous surprendre[[38]](#footnote-38). Il faut également, sans être pour autant naïf, faire confiance à l’autre : lui aussi est habité par le divin et, même s’il a pu nous décevoir, il faut espérer en lui. Croire aussi en l’avenir (certains diraient : en la Providence), sachant que l’espérance se situe à un autre niveau que l’espoir[[39]](#footnote-39) : qui aurait par exemple osé imaginer la chute du mur de Berlin ?

Enfin, il y a la *constance,* qu’on peut rapprocher de la fidélité, autre traduction de *fides.* La vie spirituelle ne consiste pas à en parler, mais avant tout à la pratiquer, à s’y engager sérieusement : cela suppose de s’y former, en étant accompagné, et de s’y exercer régulièrement – sans tomber non plus dans la rigidité ! C’est le sens profond du mot « ascèse » : vivre le quotidien comme exercice[[40]](#footnote-40), c’est-à-dire prendre des temps de méditation ou de prière et cultiver notre attention par rapport à nous-mêmes[[41]](#footnote-41). André Chouraqui, dans sa traduction de la Bible, traduit l’interpellation de Jésus à ses disciples « hommes de peu de foi » par « nains de l’adhérence »[[42]](#footnote-42) : nous situons-nous simplement dans l’adhésion à un message ou « collons-nous » de tout notre être à un chemin spirituel ?

***23) S’enraciner dans une tradition.***

Cette tradition, religieuse ou non, va nous fournir de précieux points de repère à partir desquels nous pourrons nous ouvrir à d’autres traditions, ainsi qu’au contexte actuel qui rend nécessaires de nouvelles interprétations des textes fondateurs. Personnellement, je vous propose cinq critères d’une spiritualité juste pour notre temps, mais aussi pour nous qui sommes des Occidentaux.

D’abord, en lien avec le thème de l’enracinement, l’*individuation,* terme utilisé par Jung et qu’il faut bien distinguer de l’individualisme. Il s’agit d’apprendre à se connaître, avec ses limites mais aussi ses talents, pour peu à peu avancer vers le « Je », cette identité-promesse que nous sommes appelés à exprimer dans notre vie. Peut-être au départ peut-on craindre chez certains, avec René Macaire, un certain narcissisme, mais on doit croire que si cette quête est authentique, elle ne peut déboucher que sur un « moi en communion ». Ce chemin d’intériorité, qui se vivra notamment par la méditation silencieuse, pourra utilement être complété par les sciences humaines (thérapie, psychanalyse), mais aussi par des exercices intégrant cette dimension corporelle si négligée dans le christianisme (taichi, yoga…).

En second lieu, et cela se rattache davantage à la tradition chrétienne, la *fraternité,* l’amour vécu dans des relations interpersonnelles, plus particulièrement avec les personnes souffrantes et démunies. Cet héritage du christianisme n’est pas simplement une conséquence éthique de la foi, mais un lieu spirituel en tant que tel comme l’a souligné un Joseph Wresinski[[43]](#footnote-43) et c’est actuellement l’intuition que cherche à promouvoir l’Eglise de France avec la démarche *Diaconia/Servons la Fraternité.*

Vient ensuite, toujours sur l’axe de la relation (second besoin de l’âme), *l*’*action pour la justice.* Là aussi, c’est un héritage du christianisme, car la charité doit être aussi sociale, il faut s’attaquer à ce que Jean-Paul II appelait les « structures de péché » ; cependant, l’apport de Gandhi, relayé par René Macaire, est ici essentiel en ce qui concerne les modalités de cette action. Nous rejoignons ici la non-violence et la mutance : il s’agit de vivre – au moins un peu – ce que nous cherchons à promouvoir au niveau de la société, et non de se complaire dans une idéologie qui ne soit pas enracinée dans une cohérence de vie. Là aussi, la relation aux plus pauvres, à leur vécu, à leur parole, est importante en tant qu’ancrage de l’action sociale et politique.

Un quatrième critère – qui correspond au besoin de sens, d’espérance – est celui de l’*humilité* ou encore du *lâcher-prise.* Comme le dit Simone Pacot en termes chrétiens[[44]](#footnote-44), « nous sommes créatures, nous ne sommes pas Dieu » : même s’il faut s’y engager sérieusement, le spirituel ne se conquiert pas à la force du poignet, des choses nous échappent ! De temps en temps, ne devons-nous pas accepter notre dépendance par rapport à une transcendance (même impersonnelle), lui adresser une demande, lui crier notre souffrance (comme les psaumes en témoignent dans la Bible), même si cela peut nous paraître trop anthropomorphique ? Et puis il y a les rites, les symboles qui nous unissent à l’invisible et dont les religions sont particulièrement fertiles, même si nous ne les comprenons pas ou plus !

Pour ces quatre premiers critères, on pourrait reprendre les expressions de Pierre Teilhard de Chardin[[45]](#footnote-45) : *« se centrer »* (sur soi), *« se décentrer »* vers l’autre, les autres, la société et enfin *« se sur-centrer* » vers une transcendance. Mais un cinquième critère nous manque, qui d’ailleurs était pris en compte par ce même Teilhard de Chardin dans d’autres ouvrages[[46]](#footnote-46) : comment intégrer la dimension écologique, si essentielle actuellement (sauf au plan politique : voir Rio + 20 !) alors que la tradition chrétienne occidentale l’a malheureusement trop longtemps éludée ? Michel-Maxime Egger, dans son livre *La terre comme soi-même[[47]](#footnote-47),* plaide pour ce qu’il appelle le *panenthéisme :* le divin est présent dans le cosmos, mais il n’est pas que le cosmos, il le transcende ; quant à l’homme, il fait certes partie de ce cosmos, mais avec une responsabilité, celle d’en être le jardinier. De même que la rencontre et le partage avec les plus pauvres fait partie de son chemin spirituel selon le christianisme, de même sa relation avec la nature doit être considérée comme sacrée. Pour cet auteur, les Pères de l’Eglise et la tradition orthodoxe sont à revisiter dans une telle perspective holistique.

***En conclusion,*** il est certain que la quête spirituelle, si elle est toujours vivante et nécessaire à notre humanité, a pris *d’autres formes* que par le passé. Pour la sociologue des religions Danièle Hervieu-Léger[[48]](#footnote-48), elle comporte traditionnellement quatre dimensions : la fidélité à une culture et à une tradition, une pratique communautaire, la prière ou méditation personnelle et l’engagement solidaire. Jusqu’à présent, c’étaient les deux premières – caractéristiques de la religion - qui constituaient le point de départ du chemin spirituel. A présent, ce sont les deux dernières qu’empruntent la plupart des jeunes « spirituels », dans le cadre d’une « individualisation du croire »[[49]](#footnote-49), mais on peut penser que les deux premières retrouveront plus tard leur pertinence pour leur apporter les points de repère et l’entraide fraternelle qui restent nécessaires sur ce chemin. Pour témoigner du spirituel et le transmettre, ne projetons donc pas nos anciennes catégories, qui sont obsolètes, et faisons confiance à l’Esprit qui continue à souffler dans les cœurs, « mais tu ne sais d’où il vient ni où il va »[[50]](#footnote-50).

En définitive, c’est une belle aventure qui nous reste proposée, peut-être plus passionnante que jamais : trouver, redécouvrir, recevoir et transmettre, comme nous y invite Paul Ricœur,

*une foi qui s’avancerait dans la nuit devant un Dieu qui ne me protègerait pas,*

 *mais qui me livrerait aux dangers d’une vie digne d’être appelée humaine[[51]](#footnote-51).*

 Réseaux Espérance 23 juin 2012

**L'éthique du débat, fondement de la démocratie délibérative**

**Jean-Claude DEVEZE**

**Dec.2016**

**Objet :** *En ce temps d’essoufflement de notre démocratie représentative, il est primordial de faire vivre une démocratie délibérative, ce qui nécessite de cultiver à temps et à contretemps l'éthique du débat. Il est donc important de rappeler l'importance de l'éthique du débat pour réussir nos indispensables transformations personnelles et mutations collectives et de travailler sur ses principes et ses règles pour promouvoir la démocratie délibérative.*

**Préliminaire : D&S et l’éthique du débat**

D&S, cinq ans après sa création, a produit en **décembre 1998** un cahier consacré à l’éthique du débat. Dans ce cahier, des fondateurs de D&S abordaient *« l’éthique du débat* » sous divers angles allant d’une vision philosophique au problème de la façon d’animer nos réunions conviviales. Patrick Boulte s’interrogeait aussi sur le choix de l’appellation : éthique de la discussion, éthique de l’élaboration collective par le débat, éthique du débat.

En décembre **2006**, lors du colloque à Saint Denis « *La politique au risque de la spiritualité* », Patrick Boulte a présenté un exposé intitulé « *Réfléchir et agir ensemble : l’éthique du débat*».

En **2011**, Henri-Jack Henrion et JC Devèze proposait pour le lancement du Pacte civique une fiche repère intitulée « *Apprenons à mieux débattre et à mieux délibérer pour améliorer la qualité du fonctionnement de notre démocratie* ».

En **2016**, JC Devèze faisait un exposé, à la demande d’un groupe de Nemours, sur le thème « *Ethique du débat et la démocratie délibérative* ». C’est cet exposé qui est repris ci-après, ce qui centre l’approche de l’éthique du débat sur la vie sociale et politique aux dépens d’autres formes de débat.

**Introduction**

Nous sommes tous impliqués dans de multiples débats, directement dans des débats les plus intimes (en famille, en couple, entre amis...) aux plus officiels (assemblée de copropriétaires, réunion de quartier, réunion d’associations...), indirectement à des débats auxquels nous assistons à la TV, à la radio, sur internet…

Alors que ces débats sont une partie importante de notre vie relationnelle, nous ne réfléchissons pas assez à la façon de les améliorer, à la fois sur le fonds et sur la forme ; une façon d’aborder ce sujet essentiel est de réfléchir à ce que **plus d’éthique du débat peut apporter à notre société, à notre démocratie et à nous-mêmes.**

Ci-après l’éthique du débat sera présentée en privilégiant son rôle dans la sphère politique, notre conviction étant que pour lutter contre le délitement de notre démocratie, nous devons promouvoir la démocratie délibérative en cultivant l’éthique du débat. Après une présentation de l’éthique du débat et de ses règles, il sera abordé son importance pour la promotion de la démocratie délibérative.

**1 L’éthique du débat**

*(Ce point 1 reprend largement l'intervention de Patrick Boulte au colloque de Saint Denis de 2006 « la politique au risque de la spiritualité »)*

Juste quelques mots sur l’**approche théorique de l’éthique de la discussion et du débat** : elle repose sur une réflexion portant sur les conditions de possibilités minimales de compréhension mutuelle des hommes en situation d'échange d’abord verbal, mais aussi écrit ; d'après [Habermas](https://fr.wikipedia.org/wiki/Habermas) et [Karl-Otto Apel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Karl-Otto_Apel), l’ « éthique de la discussion » a pour but de formuler les normes et les règles qui doivent permettre à un débat de se dérouler de manière satisfaisante en respectant les fondements des normes qui le régissent.

**Notre approche de l’éthique du débat** à Démocratie et spiritualité et au Pacte civique repose sur notre conviction que c'est **une nouvelle exigence pour des temps nouveaux**. Pourquoi nouvelle et pourquoi exigence ? C’est à ces deux questions que ce qui suit entend d’abord répondre, puis nous vous proposerons quelques règles ou normes pour régir nos débats.

Dans un monde confronté à la montée de la complexité comme à la multiplication des échanges et des canaux d’échange, nous assistons à la fois à la multiplication des débats, de leurs objets et de leurs modalités et à l’augmentation des difficultés à trouver des terrains d’entente. Ce sont ces deux points que nous allons approfondir.

***Le foisonnement des débats***

Il n’est pas nouveau que les conditions de la vie commune, les choix politiques, le déroulement des rencontres sportives, les créations artistiques fassent débat. Ce qui est nouveau, c’est que des institutions ont du mal à fournir un cadre au débat aujourd’hui. Ce qui est nouveau, aussi, c’est l’augmentation du nombre et de la diversité de ceux qui entendent participer au débat. Ce qui est nouveau enfin, c’est la diversité des lieux où l’on débat, à commencer par ce lieu sans frontière qu’est le réseau internet. Reprenons ces différents points :

*Nos institutions ont du mal à fournir un cadre de débat.*

Prenons **deux exemples** particulièrement sensibles:

* Celui de l’appartenance à la communauté nationale. On sent bien qu’aujourd’hui une part de la réalité échappe à des définitions institutionnelles : il y a des français qui se sentent étrangers ou sont traités comme tels, il y a des étrangers qui sont non seulement traités et perçus comme français, mais aussi qui se revendiquent de culture française. Quel est le contour de l’ensemble national ? De qui sommes-nous solidaires ? Quelle est notre culture ? Cela ne va plus de soi.
* Celui du « mariage pour tous ». La remise en cause par le pouvoir politique de la définition classique du mariage comme union d’un homme et d’une femme a donné lieu à un long affrontement, le parlement comme l’Église catholique n’ayant pas su organiser le débat pour trouver un compromis du type de l’institution d’une union civique pour tous.

*Les corps institués n’ont plus le monopole du débat dans le champ de leur compétence*.

L’Etat, les Églises comme les courants organisés de pensée n’ont plus le monopole du débat éthique comme le montre le cas du « *mariage pour tous* ». Chacun se sent à même de s’en saisir, d’y apporter sa contribution et de chercher à la faire partager.

Les partenaires sociaux sont en voie de se trouver dans le même cas pour ce qui concerne le dialogue social. Dans une société à fort taux de chômage et de précarité, le dialogue social ne peut plus se trouver restreint au seul champ du travail salarié ; d’autres acteurs comme les chômeurs et les jeunes doivent y participer. La loi sur le travail qui vient d’être voté en 2016 nous le rappelle !

*Les espaces de débat se multiplient*.

Aujourd’hui les partenaires sociaux, les militants associatifs, les salariés des entreprises et des administrations ne savent plus où trouver le temps et les forces vives nécessaires pour participer à toutes les concertations qui leur sont proposées et/ou qui sont nécessaires pour faire face à la complexité et à l’enchevêtrement des problèmes Les lieux de concertation continuent de se multiplier aussi du fait de la décentralisation, des demandes des usagers et des citoyens, de l’européanisation (exemple du traité transatlantique) et de la mondialisation (exemple de la COP 21). Chacun sait aussi combien internet multiplie les émetteurs et les destinataires de messages comme favorise la création d’espace de débat.

***L’augmentation des difficultés à trouver des terrains d’entente, à s’accorder***

Parallèlement à cette multiplication des débats, n’assiste-t-on pas aussi à une augmentation des difficultés à s’accorder, à élaborer des compromis ? La vie collective - on l’oublie souvent - demande de l’entente, demande de s’accorder, demande qu’à un moment le débat cesse et qu’un accord, même temporaire, soit trouvé pour permettre la vie commune, son organisation et son fondement ayant été clarifiés.

Les **raisons des difficultés à s’accorder** sont en particulier les suivantes :

* *Multiplication du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat*

Ne sommes-nous pas passés du débat entre des groupes au débat entre des individualités, ou, plutôt, du débat entre des grands ensembles – on parlait de lutte des classes – au débat entre des petits groupes ? Il faudrait décrire le processus d’individualisation de la société, de perte des identités collectives, du renvoi de chacun à la responsabilité de soi. Toujours est-il que le seul fait qu’il y ait de plus en plus d’entités, qu’il s’agisse d’individus ou de petits groupes, à vouloir s’affirmer et être reconnus dans l’espace public, révèle l’hétérogénéité sociale et rend, a priori, la recherche d’accord plus difficile.

* *Faiblesse du désir de monde commun*

La recherche d’accord est d’autant plus difficile que le désir de monde commun est faible. Désir de monde commun, c’est-à-dire, aspiration à s’entendre, aspiration à avoir une compréhension partagée de la situation, aspiration à se trouver des choses en commun au-delà des particularités de chacun. C’est comme si l’investissement de chacun dans sa propre construction identitaire, construction qui n’est aboutie que si elle débouche sur la reconnaissance de soi par l’autre, était tel qu’il n’y avait plus d’énergie de reste pour s’investir dans la construction du monde commun. Or, il faut, pour faire société, que le désir de vivre ensemble l’emporte sur le désir de reconnaissance de sa propre singularité.

Il est donc important d’analyser quels sont **les obstacles à la constitution d’un monde commun** :

* *Absence d’un référentiel commun*

Encore faut-il, pour s’entendre et se trouver, qu’il y ait un minimum de référentiel commun, de repères, autrement dit, une possibilité de se référer à quelque chose qui transcenderait nos différences (un horizon commun, une notion commune de ce qu’est l’humain, une aspiration qui transcende chacune de nos existences singulières) et de s’orienter (une boussole, un projet commun) ; dans ce référentiel, il ne faut pas oublier le rôle de la langue, avec en particulier le mal que nous avons à donner aux mots un sens commun (exemple du mot mariage).

Or il se trouve que nous sommes à une époque où nous manquons d’une vision commune de l’avenir et où l’idée même de transcendance a mauvaise presse. A tel point que le philosophe qui a beaucoup réfléchi à cette question de la réalisation de l’entente, l’allemand Jürgen Habermas, s’est un moment efforcé de s’en passer, bâtissant toute entente sur le simple échange des arguments, avant de s’apercevoir, au cours de ces toutes dernières années, qu’il était sans doute illusoire de chercher d’y arriver de cette manière. D’autres, comme John Rawls, ont réduit la base de l’entente à l’accord sur la notion de ce qui est juste dans l’accès aux moyens de satisfaire les besoins fondamentaux, ce qui évitait d’avoir à s’accorder sur un système éthique plus ambitieux. Seule une conception commune de la justice serait nécessaire. Et puis, il y a ceux, tel Hans-Georg Gadamer, qui pensent que, même de façon implicite, non définissable, non objectivable, comme à l’arrière-plan de notre conscience, il y a une aspiration au Bien. Au moment même où nous mettons l’accent sur nos particularités et où nous nous focalisons sur nos différences, peut-être faut-il faire nôtre la recommandation de H-G Gadamer : « *Il y a désormais la tâche d’apprendre à connaître le commun dans l’autre et dans l’altérité* ».

* *Manque d’espaces adéquats de discussion*

L’espace de discussion adéquat susceptible de mettre en présence les parties concernées ne préexiste pas nécessairement au débat. Ce qui exige toute une invention, tout un effort pour le constituer. Avec lui émergeront aussi des acteurs qui, à l’occasion du débat, prendront conscience de leur rôle par rapport à la question soulevée, construiront leurs positions spécifiques, mais aussi finiront par se découvrir un monde commun.

Citons trois exemples positifs : le travail exemplaire pour amener à se rencontrer et à dialoguer des personnes qui s’excluaient mutuellement et aboutir à l’accord de Matignon sur la Nouvelle Calédonie ; la construction d’une problématique commune aux syndicats, aux associations et aux administrations centrales sur la question des retraites (Conseil d’orientation des retraites) ; la concertation sur la transition énergétique.

* *Manque de connaissance partagée des faits*
* La participation au débat requiert, d’abord, d’observer, d’être attentifs, de regarder et d’écouter, en évitant de filtrer nos perceptions en fonction de nos préférences ou d’un point de vue trop étroit. Une part importante des controverses politiques se rapporte en effet à l’identification des faits et des conséquences plus ou moins probables des décisions et des pratiques. « *On voit s’affronter experts ou simples citoyens sur des données, sur des chiffres, sur des prévisions, etc. » (Hervé Pourtois)*
* *Faiblesse de la capacité d’expression et d’argumentation*

Pour qu’une discussion soit idéale, il ne suffit pas que ceux qui argumentent obéissent mutuellement aux principes de l’éthique de la discussion ; même ceux qui ne parlent pas clairement doivent être considérés comme des membres du groupe et chaque membre du groupe doit avoir une attitude non manipulatrice envers tous les autres. En ce qui concerne ceux qui sont incapables de bien débattre, il reste toujours la belle recommandation d’essayer de leur donner leur place comme essaie de le faire ATD par exemple en favorisant leur expression et l’élaboration de leur pensée.

* *Existence d’enjeux personnels perturbant l’exercice collectif*

Parmi les obstacles rencontrés pour la constitution d’un monde commun, il faut aussi mentionner le fait que, pour les participants, ce qui va se passer dans le débat représente souvent un enjeu personnel qu’ils vont chercher à faire valoir au risque d’occulter la perception de la finalité de l’exercice collectif. Les participants se présentent avec des attentes diverses et pas seulement celle de s’entendre sur un diagnostic commun de la situation ou des solutions à mettre en œuvre. Il y a ceux qui sont là dans l’espoir de trouver des personnes avec lesquelles ils pourront s’identifier, former des alliances et ainsi se sentir plus forts ou, tout simplement, échapper à leur solitude. Il y a ceux qui y voient le moyen d’élaborer leur propre système de sens dans la mesure où le débat est une occasion d’interaction ; nous y confions à autrui le soin de nous faire fonctionner, car, comme le souligne Jürgen Habermas : « les individus sont des personnes qui ne s’individualisent qu’au sein du processus de socialisation ». En même temps, apparaît la peur de mettre en péril son système de sens -et sa propre croyance dans son système de sens-, au cas où il ne sortirait pas indemne de la confrontation avec d’autres. Il faut noter que le risque à cet égard ne cesse de s’accroître.

Aujourd’hui, bien souvent, les participants se sentent seuls dans l’arène, leurs groupes d’appartenance étant des entités trop lointaines ou trop faibles pour qu’ils se sentent soutenus et qu’ils puissent s’appuyer sur des positions collectives pour conserver intact leur propre système de référence. Ils peuvent aussi être frustrés de ne pas pouvoir donner la première place au sentiment alors que, comme le signale Michel Maffesoli : *« Nous sommes davantage dans une période qui privilégie le ressenti plutôt qu’une réflexion sur le monde* ».

* *Existence d’enjeux de (non) pouvoir nuisant à la production collective*

Nuit débout a constitué un exemple de débats qui se veulent tellement libres de toute volonté de pouvoir que les apports multiples (l’instituant), faute d’institué suffisant, ne permettent de tirer des débats les éléments communs permettant de donner corps dans la durée à ce qui été dit. Par ailleurs, ces assemblées peuvent être manipulées par des « grandes gueules » et des courants organisés qui ont le pouvoir d’éliminer les expressions contraires à leurs idéologies. De même, d’autres assemblées peuvent être manipulées par des pouvoirs en place qui veulent le conserver, ce qui peut conduire à défendre des positions corporatistes sans gloire, à faible pouvoir moral, à faible potentiel d’universalisation et de production de sens, donc à enjeu négatif, non seulement pour les autres, mais aussi pour soi.

L’éthique du débat exige des **contributions exigeantes pour les participants**, ce qui d’ailleurs peut la fait percevoir comme une pratique élitiste. D’où l’importance de disposer de règles qui permettent de promouvoir la qualité des débats et donc de favoriser l’intelligence collective.

**Règles de l’éthique du débat**

Après avoir essayé de dire ce qu’il y a de nouveau dans les enjeux et les conditions du débat, voyons à quelles exigences la pratique de l’éthique du débat nous conduit. Le débat impose aux participants de bien distinguer les trois registres des faits, des normes et des convictions[[52]](#footnote-52). Il s’agit apparemment d’une distinction simple, mais, si l’on observe bien ce qui se passe dans les débats, on s’aperçoit qu’elle est rarement respectée.

Il s’agit ensuite de faire reposer l’entente recherchée sur :

- un savoir partagé : il faut d’abord mettre des faits sur la table en en respectant la vérité. Certes, il va déjà entrer de la subjectivité dans le choix des faits apportés ou des événements relatés. L’essentiel est de mettre à l’épreuve sa propre capacité à observer et à connaître pour contribuer à constituer le patrimoine commun de connaissances qui servira de matière première au débat ;

- une convergence des systèmes de référence à partir desquels nous émettons des jugements : viennent après les faits les avis et jugements que l’on est appelé à formuler sur la situation, avec la difficulté que ces jugements sont portés en fonction d’un système de normes dont rien ne dit qu’elles sont communes à tous les participants (toute une part de la discussion peut donc porter sur ces systèmes de normes, sur les valeurs en jeu).

- une volonté de co-construire : réussir un débat requiert des participants non seulement qu’ils mettent leurs observations sur la table et repèrent les points importants de divergence subsistants, mais que la volonté d'avancer soit assez forte pour parcourir le reste du chemin vers un compromis ou un désaccord fécond.

- une confiance réciproque entre les participants : sans doute est-elle fonction de la capacité de chacun d’entre eux à être en contact avec sa propre réalité et avec son expérience la plus profonde, ce qu’il y a probablement de plus commun entre les participants. Si chacun a abandonné le soin de son identité à un système idéologique quel qu’il soit, à une explication globalisante dont il n’a pas fait l’expérience de la validité en profondeur pour lui-même, il perd toute chance d’être rejoint par ceux qui ne partagent pas le même corpus idéologique.

Proposons pour terminer ce point, **quelques règles d’éthique du débat** qui ont toutes en commun de contrecarrer notre tendance à utiliser le débat d’abord à notre profit personnel. L’observation de ces règles devrait progressivement se faire sans y penser, elle devrait devenir un réflexe pour que notre attention ne soit pas monopolisée, ni notre créativité paralysée, ni la reliance entre les participants entravée.

On pourrait formuler ces règles ainsi :

-éviter les omissions et les mensonges dans la narration des faits

-approfondir notre argumentation

-ne pas déformer de façon malveillante le discours d’autrui. Ne pas, par exemple, miner l’argumentation d’autrui en sortant l’argument qu’il utilise de son contexte de pertinence et de cohérence

-ne pas vouloir généraliser à partir d’un fait ponctuel ou d’une expérience réduite

-ne pas prendre appui sur l’avis de tiers absents qui ne sont pas là pour le confirmer

-ne pas utiliser l’espace du débat pour donner sa position sur des sujets extérieurs à ce qui fait l’objet du débat, mettant à profit le fait qu’il n’y a pas de possibilité d’en discuter

-ne pas désigner de boucs émissaires, autrement dit ne pas chercher à fonder l’entente entre les participants sur la condamnation d’un tiers

-ne pas s’accorder à soi-même le privilège de formuler des consensus non vérifiés par des phrases du genre : « nous pensons tous que… », « les français pensent que… ».

A ceci, chacun peut ajouter des règles propres selon les situations (par exemple se préparer au débat s’il s’annonce difficile, bien le préparer si on en est l’organisateur) et valoriser des pratiques qu’il a expérimentées (par exemple temps de silence avant les questions pour rappeler qu’elles doivent être préparées en vue de favoriser un vrai débat).

**2 Ethique du débat et démocratie délibérative**

Resituons l’enjeu pour notre démocratie de l’éthique du débat en nous centrant sur la démocratie délibérative que nous allons essayer de resituer par rapport à la démocratie.

Dans notre démocratie représentative, nous avons reconnu jusqu’à maintenant   à une [assemblée](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parlement) restreinte d’élus le droit de nous représenter à travers un vote qui leur délègue des pouvoirs précis. Nous ne sommes pas dans une démocratie directe où ce sont tous les citoyens qui décident (sauf exception comme le recours au référendum).

Compte tenu du délitement de notre démocratie, un **nouvel équilibre entre démocratie représentative et démocratie citoyenne** est recherché par une partie des citoyens et de trop rares élus.

De multiples questions se posent en effet sur la qualité de notre démocratie représentative, en particulier celles-ci qui concernent notre sujet :

* du côté des élus : nos élus nous représentent-ils bien ? Ont-ils des modalités de travail générant de la qualité démocratique ? En particulier, prennent-ils bien en compte les positions des citoyens ? Sur ces deux derniers points, à savoir le travail dans les diverses instances élues et la façon dont les élus échangent avec les citoyens, se pose la question de la qualité de la délibération et donc du débat.
* du coté des citoyens : peuvent-ils exprimer leurs positions vis-à-vis des élus pour que leurs avis soient pris en compte par eux ? Savent-ils valoriser leurs positions ? Là aussi se pose le problème de la qualité de leur débat avec les élus et celle de la délibération entre citoyens pour présenter des positions pertinentes.

L'idée principale de la **démocratie délibérative** est celle selon laquelle une décision politique est légitime lorsqu’elle procède de la délibération publique des citoyens et de leurs représentants, tous étant égaux entre eux. L’échange entre les citoyens et les élus doit permettre de confronter des conceptions du bien commun différentes et de faire ainsi entrer en jeu le pluralisme inhérent aux sociétés contemporaines. Aussi, l’échange d’arguments raisonnés et capables de convaincre les autres est censé améliorer la rationalité nécessaire à la prise de décision finale. En effet, les préférences des citoyens et des élus peuvent à travers la discussion s’affirmer ou se modifier selon les arguments avancés. Les prises de position deviennent mieux réfléchies, à la fois d’abord par la nécessité de les exprimer clairement, ensuite par la possibilité de les améliorer à partir des suggestions et oppositions exprimées dans la délibération. Le processus qui vise à choisir le meilleur argument en faveur d'une thèse et l’échange qui permet de faire reconnaître différents points de vue sur une question est essentiel à l'idéal de la démocratie délibérative.

Améliorer les concertations entre élus et citoyens, entre organisations classiques comme les partis et nouveaux réseaux citoyens, entre démocratie représentative et démocratie citoyenne individuelle et collective repose en grande partie sur les progrès de la démocratie délibérative et donc l’éthique du débat.

C’est ce que nous essayons de faire au Pacte civique, à Pouvoir citoyen en marche (reliance des initiatives citoyennes pour préparer les échéances électorales 2017), etc. Nous essayons d’édifier une **société civique** qui rassemble tous les acteurs qui acceptent d’affronter les mutations en délibérant et en coopérant pour promouvoir un pouvoir d’agir au service du bien commun.

Pour cela, nous nous référons à **diverses méthodes** qui prennent en compte l’exigence de l’éthique du débat :

* construction des accords et désaccords féconds
* forum ouvert
* rendez-vous de la convivialité citoyenne
* expression par des signes comme le font les indignés et Nuit debout
* indaba (à Durban et à la COP21, des conciliabules en petit cercle)
* etc.

A l’Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique du Pacte civique, après plus de quatre ans de travail, nous sommes persuadé qu’il faut trouver des processus et des méthodes démocratiques adaptées à chaque problème à traiter ; la plupart du temps, il est nécessaire d'organiser des délibérations, ce qui requiert une éthique du débat irréprochable.

**En conclusion**

Pas d’éthique du débat sans apprentissage de sa mise en œuvre ; c’est le rôle d’une société éducative qui doit veiller à ce que chacun apprenne à s'écouter, à débattre, à respecter la parole de l'autre, à coopérer pour édifier une société plus fraternelle.

Pas de démocratie délibérative de qualité si citoyens et élus ne font pas l’effort de progresser sans cesse en matière d’éthique du débat ; c’est une priorité pour l’édification d’une société plus civique.

Plus globalement, ce qui est en jeu dans la promotion de la délibération et de l’éthique du débat, c’est notre capacité personnelle à débattre avec nous-mêmes et notre capacité collective de débattre avec les autres pour promouvoir une société de délibération porteuse de nouveaux équilibres.

**PETITE BIBIOGRAPHIE**

***Membres de D&S ou du pacte civique***

**AILES ET RACINES** : Partage international sur la spiritualité de l’engagement social. Sous la direction de Thierry VERHEILST et Patrice SAUVAGE ; Siloê, 2001

**BOULTE** (Patrick) : Individus en friche- Essai sur l’exclusion. Desclée de Brouwer 1995

**BOULTE** (Patrick) : [Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble. Desclée de Brouwer, 2011.](http://www.democratie-spiritualite.org/Se-construire-soi-meme-pour-mieux-vivre-ensemble-Patrick.html)

**Collectif Pacte civique**, Penser, agir, vivre autrement en démocratie. Inventer un futur désirable pour tous. Chronique sociale, 2012

**Actes du** **colloque des Bernardins,** Démocratie, valeur spirituelle. Parole et silence. 2014

**DEVEZE** (Jean-Claude) : Citoyens impliquons-nous. (Re)prenons le pouvoir. Chronique sociale, 2015

**DEVEZE** (Jean-Claude) **GUILLAUME(**Pierre**) FOUCAULD (**Jean- BaptisteDE)**:** Relever le défi démocratique face à un monde en mutation. Chronique sociale, 2016.

**FOUCAULD (**Jean- Baptistede) **Piveteau (**Denis**) :** Une société en quête de sens. Odile Jacob 1999.

**FOUCAULD (**Jean- Baptistede)**:** Les trois cultures du développement humain. Odile Jacob, 2002

**FOUCAULD** (Jean-Baptiste de**) :** [L’abondance frugale, pour une nouvelle solidarité. Odile Jacob 2010.](http://www.democratie-spiritualite.org/L-abondance-frugale-pour-une-nouvelle-solidarite-Jean.html)

**IRIBARNE** (PHILIPPE D ’) : L’islam devant la démocratie. Le débat. Gallimard 2013

**SAUVAGE** (Patrice) : L’impératif spirituel. Editions de l’Atelier, 1999

**VIVERET** (Patrick): V**ers** une sobriété heureuse; Du bon usage de la fin des temps modernes. Les leçons inaugurales du groupe ESA, 2009

***Autres auteurs de référence :***

**BIDAR (Abdenour) :** Les TISSERANDS**.** Les liens qui libèrent, 2016

**BUBER (Martin):** Je et Tu ». tr.fr. Aubier, 1969

**Davy (Marie-Madeleine) :** L’homme intérieur et ses métamorphoses**.** Espaces libres. Albin Michel, 1974.

**HADOT (Pierre) :** Qu’est-ce que la philosophie antique ? . Folio Essais Gallimard, 1995

**HAVEL (Vaclav) :** Lettres à Olga. Trad. Jan Rube

**JULLIARD (Jacques) :** Le choc Simone Weil. Flammarion, 2014

**WEIL (Simone) :** L’enracinement, paru en 1949. Folio Essais Gallimard, 1990

1. T. Verhelst et P. Sauvage (dir.), *Ailes et Racines- Partage international sur la spiritualité et l’engagement social,* Siloë, 2001. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ces témoignages ont fait l’objet d’une publication : « Ailes et Racines, partage international sur la spiritualité de l’engagement social » ; Siloë, 2001. [↑](#footnote-ref-2)
3. Henri Laux, Etudes, septembre 2012 : Vie spirituelle et éthique » p.201 [↑](#footnote-ref-3)
4. Les interventions de PS sont reprises de son livre « *L’impératif spirituel* ». [↑](#footnote-ref-4)
5. Abd el Nour Bidar : « les Tisserands » ; Les liens qui libèrent, 2016 [↑](#footnote-ref-5)
6. Droit Humain (Loge maçonnique), cité par La Vie n°3352 [↑](#footnote-ref-6)
7. Frédéric Lenoir, même référence dans La Vie [↑](#footnote-ref-7)
8. Michel Foucault : L’herméneutique du sujet. Cours au collège de France 1981-1982. Gallimard pp.16-17 [↑](#footnote-ref-8)
9. Pierre Hadot : « Qu’est-ce que la philosophie antique ? » Folio Essais, Gallimard 1995 [↑](#footnote-ref-9)
10. Jean-Claude Devèze : « Citoyens impliquons-nous. Reprenons le pouvoir », Chronique sociale 2015 [↑](#footnote-ref-10)
11. Nous nous référons à l’ouvrage de Martin BUBER : « Je et Tu ». tr.fr. Aubier, 1969 [↑](#footnote-ref-11)
12. Jean-Marc Ferry : « Reconnaître le plus oublié, clé de toute action en vue d’une société juste », Revue Quart Monde n°203 p.63. [↑](#footnote-ref-12)
13. Cf Démocratie valeur spirituelle. Actes du colloque des Bernardins. Parole et silence. 2014 [↑](#footnote-ref-13)
14. Ces textes sont publiés sur le site de Démocratie et Spiritualité. Ils sont maintenus dans leur forme initiale. [↑](#footnote-ref-14)
15. *L’impératif spirituel,* éditions de l’Atelier 1999 et *La foi, chemin d’humanité,* éditions du Signe 2009. [↑](#footnote-ref-15)
16. PUF 1932. [↑](#footnote-ref-16)
17. *Ibid.,* p.320. [↑](#footnote-ref-17)
18. Cf. son livre *La seconde humanité,* Desclée 1994. [↑](#footnote-ref-18)
19. Cf. *l’impératif spirituel,* chapitre I. [↑](#footnote-ref-19)
20. Gallimard 1949. [↑](#footnote-ref-20)
21. Cf. son livre *La lutte pour la reconnaissance,* Cerf 2000. [↑](#footnote-ref-21)
22. Cf. son livre *Soi-même comme un autre,* Seuil 1990. [↑](#footnote-ref-22)
23. Cf. Patrick Boulte, *Individus en friche,* Desclée 1995. [↑](#footnote-ref-23)
24. Cf. son livre *Des choses cachées depuis la fondation du monde,* Grasset 1978. [↑](#footnote-ref-24)
25. Cf. Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau, *Une société en quête de sens,* Odile Jacob 1995. [↑](#footnote-ref-25)
26. Cf. Jean-Claude Guillebaud, *La force de conviction,* Seuil 2005. [↑](#footnote-ref-26)
27. Expression de Bergson reprise par R. Macaire. [↑](#footnote-ref-27)
28. Mythe grec commenté par Marcel Légaut dans son livre *Intériorité et engagement,* Aubier 1977. [↑](#footnote-ref-28)
29. Dans son livre *Transmettre un Evangile de liberté,* Bayard 2007, p.17. [↑](#footnote-ref-29)
30. Cf. Ph. Bacq et Ch. Theobald (dir.), *Une nouvelle chance pour l’Evangile/Vers une pastorale d’engendrement,* Lumen Vitae/Novalis/L’Atelier 2004. [↑](#footnote-ref-30)
31. M. Zundel, *Vie, mort, résurrection,* Anne Sigier 1995, p.23. [↑](#footnote-ref-31)
32. Arnaud Corbic, *L’incroyance, une chance pour la foi ?* Labor et Fides 2003, p. 15. [↑](#footnote-ref-32)
33. Marie-Abdon Santaner, *Qui est croyant ?* L’Harmattan 2004. [↑](#footnote-ref-33)
34. Rappelons que le grec et l’hébreu utilisent le même mot pour « souffle » et « esprit ». [↑](#footnote-ref-34)
35. Expression utilisée par Raimon Panikkar dans son livre *Le dialogue intra-religieux,* Aubier 1985, pour évoquer un dialogue vécu dans une pratique commune, plus que par la parole. [↑](#footnote-ref-35)
36. Cf. son livre *l’homme et sa double origine,* Cerf 1983. [↑](#footnote-ref-36)
37. Dürckheim disait : « l’événement est notre maître ». [↑](#footnote-ref-37)
38. Il faut cependant discerner ce qui est juste en utilisant aussi notre raison. [↑](#footnote-ref-38)
39. Cf. Pierre-Yves Emery, *Le souffle de l’espérance,* Presses de Taizé 1985. [↑](#footnote-ref-39)
40. Cf. K. Dürckheim, *Pratique de la voie intérieure/Le quotidien comme exercice,* Courrier du Livre 1969. [↑](#footnote-ref-40)
41. C’est la question « qui suis-je » que Ramana Maharshi se posait à chaque instant (cf. Henri Hartung, *Présence de Ramana Maharshi,* Dervy 1987). [↑](#footnote-ref-41)
42. Mt 8, 26 in A. Chouraqui, *La Bible,* Desclée 1989. [↑](#footnote-ref-42)
43. Cf. *Les pauvres sont l’Eglise,* Centurion 1983. [↑](#footnote-ref-43)
44. Lors d’une session de son association *Bethasda.* [↑](#footnote-ref-44)
45. Citées par la communauté jésuite de Ste Geneviève à Versailles. [↑](#footnote-ref-45)
46. Cf. *le Milieu divin,* Seuil 1957. [↑](#footnote-ref-46)
47. Labor et Fides 2012. [↑](#footnote-ref-47)
48. Cf. son livre *Le pèlerin et le converti,* Flammarion 1999. [↑](#footnote-ref-48)
49. Expression de Jean-Marie Donegani : cf. son article « Inculturation et engendrement du croire » in *Une nouvelle chance pour l’Evangile,* op.cit. [↑](#footnote-ref-49)
50. Jn 3, 8. [↑](#footnote-ref-50)
51. Cité dans Xavier Nicolas, *Les incroyants ont bousculé ma foi,* Salvator 1994, p. 45. [↑](#footnote-ref-51)
52. Ceux qui cultivent une force intérieure en lien avec une identité profonde assumée, une spiritualité, ont la capacité de dépasser les divergences dues à la diversité dans la perception des faits et dans les référentiels du jugement. Il dépend de la capacité d’intériorité et d’authenticité de chacun des participants à des débats que cette condition soit réalisée pour favoriser la constitution d’un monde commun, cette capacité [↑](#footnote-ref-52)